

RAPPORT CA 2013

Ce rapport présente le compte administratif afférent au dernier exercice. Il traduit l'exécution du budget communautaire (Budget principal et Budgets annexes) en recettes et en dépenses.

La présentation du Compte administratif constitue toujours un moment important dans le cycle budgétaire d'une collectivité puisqu'il vise à :

- comparer les réalisations de crédits aux prévisions ;
- dégager les résultats de clôture de l'exercice et déterminer les restes à réaliser ;
- tirer des enseignements pour les exercices futurs à partir de l'analyse des écarts et du comportement des principaux indicateurs financiers de la collectivité.

Ce document au travers de ses annexes éclaire plus largement sur la situation financière de l'Etablissement que ce soit du point de vue de son patrimoine, des modes de financement de ses compétences (état de la dette, des participations et des DSP entre autres) ou de ses engagements à moyen et long terme.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
2013 ANNEE RECORD	1
2013 ANNEE CHARNIERE	2
1 SYNTHESE DES RESULTATS 2013	4
2 RAPPEL DU CONTEXTE ECONOMIQUE 2013	7
3 LES GRANDES MASSES DU COMPTE ADMINISTRATIF EN MOUVEMENTS BUDGETAIRES ET EN MOUVEMENTS REELS	10
3.1 LA STRUCTURE ET L'EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	12
3.1.1 <i>Les recettes de fonctionnement (1,127 Md€)</i>	12
3.1.1.1 Les dotations et recettes fiscales	13
3.1.1.2 Des rentrées fiscales exceptionnelles	15
3.1.1.3 Les autres recettes : une bonne réalisation liée à des recettes exceptionnelles non récurrentes	21
3.1.2 <i>Les dépenses réelles de fonctionnement hors frais financiers (646,15 M€)</i>	23
3.1.2.1 Les charges de personnel	24
3.1.2.2 Les dépenses de redistribution	26
3.1.2.3 Les charges exceptionnelles et dépenses de subvention	29
3.1.2.4 Les dépenses versées dans le cadre de la gestion déléguée et des contributions obligatoires	30
3.1.2.5 Les autres dépenses de fonctionnement et résultats des budgets annexes	31
3.2 LA STRUCTURE ET L'EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT EN MOUVEMENTS REELS	35
3.2.1 <i>Les dépenses réelles d'investissement (574,50 M€)</i>	35
3.2.2 <i>Les recettes d'investissement (483,81 M€)</i>	43
4 LA GESTION DE LA DETTE	46
4.1 UNE MOBILISATION DE L'EMPRUNT ESSENTIELLEMENT AFFECTEE A LA 3EME PHASE DU TCSP	46
4.2 UNE ANNUITE EN HAUSSE QUI CONFIRME LE DEBUT D'UN NOUVEAU CYCLE D'ENDETTEMENT	46
4.3 UN ENCOURS DE DETTE PRINCIPALEMENT POSITIONNE A TAUX FIXE SUR LES BUDGETS TRANSPORTS ET PRINCIPAL	47
4.4 LES FRAIS FINANCIERS	50
5 LES RATIOS DE GESTION	51
5.1 L'EPARGNE DE GESTION	51
5.2 L'EPARGNE BRUTE	52
5.3 L'EPARGNE NETTE	52
5.4 LE RATIO DE CAPACITE DYNAMIQUE DE DESENDETTEMENT	52
5.5 LE RATIO ENCOURS DE LA DETTE/RECETTES FISCALES	53
5.6 LE RATIO EMPRUNTS DE L'EXERCICE/DEPENSES D'EQUIPEMENT	53
5.7 LE RATIO DE CAPACITE D'EPARGNE	53
5.8 LE RATIO FONDS DE ROULEMENT FINAL / (CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT + ANNUITE DE LA DETTE) / 360 JOURS	53

6	LES ENGAGEMENTS HORS BILAN	54
6.1	LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	55
6.2	LES GARANTIES D'EMPRUNT	56
6.2.1	<i>La garantie d'emprunt est la condition sine qua non de l'obtention des prêts de la Caisse des Dépôts et Consignations</i>	56
6.2.2	<i>Un engagement important dont les risques sont mesurés et encadrés</i>	56
6.2.3	<i>Le défaut de paiement.....</i>	57

ANNEXES :

- Tableaux
- Journal des retraitements
- Graphiques

INTRODUCTION

2013 année record, 2013 année charnière

Le dernier exercice plein de la mandature 2008-2014, confirme que notre Etablissement dispose d'indicateurs financiers encore satisfaisants après la réalisation de 2,3 Md€ sur la période 2008 à 2013 et de près de 4,8 Md€ depuis 2001 sur le territoire communautaire.

L'année 2013 constitue à plusieurs titres une année record, en particulier en matière d'investissement. Il ne s'agit pas là uniquement de chiffres car ces montants sont la traduction comptable de réalisations concrètes pour les citoyens : extensions du tramway dans le cadre de la phase 3 du Transport en Commun en Site Propre (TCSP), inauguration du pont Jacques Chaban-Delmas, chantier de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique, poursuite de la mise à deux fois trois voies de la Rocade, soutien au Grand Stade, aide aux projets communaux de proximité...

Toutefois, face à ces enjeux d'aménagement majeurs et à celui de la transformation de La Cub en métropole au 1^{er} janvier 2015, les finances communautaires évoluent dans un contexte national et mondial de crise depuis 2010. Ce contexte s'est notamment traduit sur cette période par des difficultés de financement bancaires, par une prise en charge de l'impôt local majoritairement par les ménages, par une association de notre Etablissement à l'effort de redressement des comptes publics et à la redistribution des richesses de notre territoire au niveau national via la péréquation horizontale et verticale.

Dans cette perspective, et bien que le rapport de la Chambre Régionale des Comptes remis le 6 septembre 2013 ait souligné la bonne santé financière de La Cub, 2013 constitue également une année charnière, marquée par l'obligation de dépenser mieux avec moins et de procéder à des arbitrages budgétaires plus complexes, conduisant à l'absence d'adoption du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), pour la première fois depuis décembre 2003, au Conseil du 21 décembre 2012 - celui-ci ayant finalement été voté le 23 avril 2013 après la mise en place d'un Comité de programmation et d'Engagement, l'allongement de la programmation d'une année pour décaler des opérations, et une plus grande maîtrise de nos charges de fonctionnement pour préserver nos ratios de gestion.

2013 année record

Des principaux points se dégageant de la gestion 2013, on peut tout d'abord souligner le dynamisme soutenu des dépenses d'investissement avec un record de mandatement en 2013 de 483,7 M€. La Cub a ainsi mandaté dans l'année plus que le programme voté au Budget primitif (477 M€), confirmant son rôle de premier donneur d'ordres local.

Par rapport au total des crédits prévus au titre du programme d'équipement, le pourcentage des crédits mandatés ressort 63,46 % en 2013, ce qui constitue à ce jour le meilleur taux d'exécution de l'Etablissement, attribuable en grande partie à la 3^{ème} phase du TCSP.

Par ailleurs, 2013 restera une année remarquable pour le montant des produits de fiscalité encaissés par l'Etablissement. En effet, le produit de la fiscalité directe et des compensations a progressé de +7,1 % en première approche. Ce produit devrait toutefois rester exceptionnel puisque cette progression est liée d'une part, à une variation, pour partie inexpliquée, de +7,5 % de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), et surtout, à l'encaissement de 11,3 M€ de rôles supplémentaires de fiscalité, dont 6 M€ liés à l'omission par les services fiscaux de la mise en œuvre de la délibération du Conseil du

27 septembre 2011 sur les nouveaux barèmes de la cotisation minimum de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).

La progression du versement transport de +3,3 % (contre 2,6 % en 2012) est à souligner permettant pour la première fois un dépassement des 160 M€ de recettes. Cette évolution reflète le dynamisme économique de notre territoire puisque, la Communauté ayant porté le taux à son maximum légal en 2011 (de 1,8 % à 2 %) et n'ayant donc plus de marge de manœuvre en la matière, elle résulte d'un simple « effet base ».

Enfin, notre Etablissement, qui a obtenu de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) un prêt de 200 M€ pour le financement de la phase 3 du TCSP le 21 décembre 2012, a réussi à mobiliser en mai 2013 une première tranche de ce prêt à hauteur de 50 M€ sur une durée de 15 ans, au taux fixe historiquement bas de 1,818 %. Cette bonne gestion de la dette permet de poursuivre le financement des investissements de transports sans être contraint d'augmenter les impôts ou trop fortement les tarifs du réseau.

2013 année charnière

En fin de cycle électoral, il est habituel que les dépenses réalisées augmentent fortement puisqu'elles sont la matérialisation des décisions prises en début de mandature. Or, si 2013 constitue bien un record de mandatement historique pour La Cub, une analyse plus approfondie montre que le taux de mandatement peut encore être optimisé. En effet, au Budget principal les dépenses d'investissements directs et indirects (266,73 M€) sont en recul par rapport à 2012 (285,83 M€), ce qui se traduit par un taux de mandatement de 55,02 % contre 57,92 % en 2012.

Parallèlement, s'agissant du financement de ces investissements, 2013 a été marquée par le gel des dotations de l'Etat, qui s'est dans les faits traduit pour La Cub par une baisse de 0,98 %. Cette baisse doit nous appeler à la plus grande vigilance et à la responsabilité collective puisqu'elle va se poursuivre et s'accentuer suite à l'annonce par le Premier Ministre, le 8 avril 2014, d'une nouvelle baisse en niveau inédite de 11 Md€ entre 2015 et 2017, qui s'ajoute à celle de 1,5 Md€ en 2014. Or La Cub, qui n'a pas augmenté ses taux de fiscalité sur le mandat 2008-2014, reste très dépendante des dotations de l'Etat puisque dans l'ensemble Fiscalité/Dotations, celles-ci pèsent 51,28 %.

De plus, le Budget supplémentaire adopté en juillet 2013 a également été marqué par la chute de 81,4 M€ des réserves d'investissement (de 130,3 M€ en 2012 à 48,9 M€ à fin 2013). Cette consommation des réserves d'investissement a essentiellement servi le financement de la 3^{ème} phase du TCSP, puisque 70,2 M€ de réserves fléchées sur le Budget annexe ont permis de financer des dépenses nouvelles sans augmentation des tarifs ou de la contribution versée par le Budget principal. Néanmoins, avec un solde de réserves de 5,7 M€ à l'issue de cet exercice, les dépenses supplémentaires devront à l'avenir être financées par d'autres mesures, alors que le ratio Recettes / Dépenses (R/D) du réseau Tbc baisse de 3,7 % (32,9 % contre 34,1 % en 2012), à la veille du renouvellement de la délégation de service public du réseau de transport urbain et de l'aboutissement des réflexions sur le Schéma Directeur Opérationnel des Déplacements Métropolitains (SDODM).

Afin de tenir compte de ce nouveau contexte de gestion, il a été décidé dans le Budget primitif 2013 et lors du débat d'orientation du PPI 2013-2018 de renforcer l'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Ce but a été atteint au niveau macroscopique en 2013, puisque les dépenses réelles de fonctionnement ont progressé de 1,5 %, contre 7,4 % en 2012, marquant un net ralentissement.

Néanmoins, dans le détail des différents postes de dépenses, on constate que cette hausse, bien que ralentie, reste tributaire de dépenses de personnel toujours dynamiques (+4,76 %), de l'évolution de la contribution forfaitaire d'exploitation versée à Keolis (+5,08 %), du niveau toujours élevé des subventions de fonctionnement versées (14,10 M€) et des participations obligatoires (contributions au SDIS, SIVOM Rive-Droite...), qui nécessiteront des mesures de gestion plus volontaristes à l'avenir pour préserver nos marges de manœuvre.

In fine, 2013 a constitué un « banc d'essai » pour qui fait face dans le même temps à des enjeux et des volumes de dépenses importants pour l'aménagement, l'attractivité et le développement de l'agglomération, et à des recettes stagnantes, dont la dynamique à la baisse est dé-corrélée de l'évolution des dépenses.

L'exercice 2013 constitue ainsi le point de croisement d'un « effet ciseau » puisque les dépenses totales nettes ont augmenté de 4,84 % alors que la progression des recettes nettes n'a été que de 2,04 %. Dès lors, le résultat consolidé de l'exercice ressort en baisse de 2,75 % par rapport à 2012, ce qui doit nous alerter pour les exercices à venir.

L'analyse détaillée des résultats montre que l'attention doit être plus particulière encore s'agissant du Budget annexe des Transports et du Budget principal. Le premier voit en effet son résultat 2013 divisé par 2,5 par rapport à 2012. Le second affiche en première approche un résultat en progression de +16 %, mais qui diminue de 4,86 % hors la reprise des résultats des budgets des abattoirs et du stationnement clos en 2013 (19,56 M€), qui sont des recettes exceptionnelles.

Cette dégradation du résultat se répercute directement sur le besoin d'emprunt. Ainsi l'encours de dette augmente de 1,95 % en 2013 (514,7 M€ contre 504,8 M€ en 2012), signe que La Cub est entrée dans un nouveau cycle d'endettement qui devra rester maîtrisé.

Si rien n'est alarmant à ce stade et que la situation reste saine, il faudra être suffisamment réactif pour pouvoir relever collectivement ce défi.

*
* * *

1 SYNTHESE DES RESULTATS 2013

Si les dépenses d'investissement demeurent soutenues avec un record de mandattement en 2013 (483,7 M€, soit 63,5 % des crédits ouverts), le taux de réalisation de l'Établissement peut être encore optimisé. Ce constat vaut tout particulièrement pour le Budget principal pour lequel la moyenne des crédits d'équipement annulés entre 2008 et 2013 est de 11,15 % (en hausse sur les 3 derniers exercices), signe d'une **sur-programmation récurrente**.

Ainsi, **139,83 M€ de crédits** (de l'ordre de 105 M€ pour le Budget principal et 12 M€ pour le Budget annexe des transports) **ont été annulés en dépenses toutes sections confondues** (contre 146,39 M€ en 2012). Ces annulations de crédits, qui s'expliquent pour partie par des réinscriptions au titre du Budget 2014 et par l'absence d'une véritable gestion en AP/CP avant 2014, intègrent toutefois 18,35 M€ au titre des fonds de proximité qui n'ont pu être reportés à défaut d'engagement juridique correspondant et qui seront réinscrits au Budget supplémentaires 2014 conformément aux engagements pris par la Communauté.

Cette situation s'accompagne par ailleurs de reports (36 % en moyenne sur cette même période), malgré les resserrements opérés depuis 2011. Ainsi, en 2013, tous Budgets confondus, les reports d'investissement poursuivent leur baisse (198,3 M€ contre 208,9 M€ en 2012), mais progressent de nouveau au Budget principal (162,5 M€ contre 152,3 M€ en 2012).

La mise en œuvre d'un dialogue de gestion, notamment dans le cadre du déploiement des autorisations de programme, suite à l'adoption du règlement budgétaire et financier du 20 décembre 2013, permettra d'accroître la qualité de la prévision en n'inscrivant que les seuls crédits nécessaires aux paiements de l'exercice.

A l'issue de la clôture de l'exercice 2013, **l'excédent global** de l'Établissement **est en recul** par rapport à 2012 puisque le résultat brut prévisionnel s'élève, tous budgets confondus, à 374,20 M€ contre 384,78 M€ en 2012.

Après prise en compte des restes-à-réaliser et des annulations de crédits, le résultat net global est également en diminution (167,40 M€ pour 216,06 M€ en 2012).

L'évolution tendancielle des résultats des deux principaux budgets est similaire même si le recul est nettement plus marqué pour celui du Budget annexe Transports :

* S'agissant du Budget principal, la progression (de l'ordre de 15 M€, soit +16 %) n'est qu'apparente puisqu'elle provient pour une grande partie de l'intégration des résultats des budgets des abattoirs et du stationnement clos en 2013 pour un montant de 19,56 M€. De plus, elle intègre un montant très exceptionnel de cessions patrimoniales pour 24,24 M€ (+11 M€ par rapport à 2012).

* S'agissant du Budget des transports, le résultat 2013 diminue de près de 48 M€ ; traduction de l'impact des compléments versés à Keolis au titre des pertes de l'exploitation de l'actuel contrat et de la montée en charge des dépenses de la phase 3 (avenants n° 5 et 6, accord transactionnel).

BUDGETS	RESULTAT BUDGETAIRE 2013	RESTES A REALISER (REPORTS)	RESULTAT NET 2013 DISPONIBLE	Rappel RESULTAT NET 2012
BUDGET PRINCIPAL	279 583 126,15	171 513 955,60	108 069 170,55	93 121 380,51
TRANSPORTS URBAINS	47 327 737,79	19 733 362,72	27 594 375,07	75 966 412,21
DECHETS MENAGERS	21 841 126,06	6 775 777,78	15 065 348,28	16 879 263,12
ASSAINISSEMENT	16 196 506,22	6 742 081,97	9 454 424,25	3 060 578,69
SPANC	131 343,78	20,33	131 323,45	95 581,43
CREMATORIUM	3 630 716,55	103 445,94	3 527 270,61	3 406 019,82
S.E.P.F.	30 406,87	0	30 406,87	30 406,87
CAVEAUX	111 378,96	30 760,43	80 618,53	8 908,87
RESEAU DE CHALEUR	2 429 737,84	1 431 404,37	998 333,47	2 013 532,36
LOTISSEMENTS	1 140 039,26	994 474,72	145 564,54	5 875,51
Z.A.C.	1 518 745,49	0	1 518 745,49	1 518 745,49
Z.A.C.du TASTA à Bruges	588,81	-526 181,69	526 770,50	588,81
Z.A.C.DES QUAIS à Floirac	137,95	0	137,95	137,95
REGIE EAU INDUSTRIELLE	210 885,15	1 200,00	209 685,15	347 472,42
REGIE DES RESTAURANTS	49 602,78	0	49 602,78	44 241,27
PARCS STATIONNEMENT	0	0	0	11 211 630,63
ABATTOIR	0	0	0	8 348 153,23
S/T BUDGETS ANNEXES	94 618 953,51	35 286 346,57	59 332 606,94	122 937 548,68
TOTAL TOUS BUDGETS	374 202 079,66	206 800 302,17	167 401 777,49	216 058 929,19

Dans le détail des mouvements, les **recettes totales** s'élèvent à 2 040 607 793,45 € en mouvements budgétaires et à 1 610 544 869,26 € en mouvements réels.

Hors résultats antérieurs (178 197 984,91 €), mouvements d'ordre et virements internes (430 062 924,19 €), les **recettes réelles totales** s'élèvent à 1 432 346 884,35 €. **Elles sont en augmentation de 2,04 %** par rapport à celles de 2012 (1 403 723 809,11 €).

Hors reprise des résultats de l'exercice précédent (77 690 047,34 €), les recettes réelles de **fonctionnement** (1 049 045 059 17 €), qui intègrent les produits de cession, progressent, en première lecture, de 5,46 %, contre 2,60 % en 2012 (994 733 924,21 €).

Hors produits de cession et reprises sur provisions constituées sur les exercices 2013 et antérieurs, la progression des recettes réelles de fonctionnement (1 018 191 230,78 € en 2013 pour 972 856 317,68 € en 2012) ressort à +4,66 % alors qu'elle n'était que de +1,77 % en 2012.

Les recettes totales d'investissement s'élèvent quant à elles, hors reprise des résultats antérieurs (100 507 937,57 €), à 483 333 874,13 €, dont 60 M€ au titre des emprunts nouveaux et **progressent de +9,9 %**.

Les **dépenses totales** s'élèvent pour leur part à 1 666 405 713,79 €, en mouvements budgétaires et à 1 236 342 789,60 € en mouvements réels.

Hors résultats antérieurs (31 200 619,26€) et mouvements d'ordre (430 062 924,19€), les **dépenses totales « nettes »** s'élèvent à 1 205 142 170,34 €. Elles sont **en augmentation de 4,84 % par rapport à celles de 2012 (1 149 512 710,34 €)**, sachant que la progression des « **recettes nettes** » est moindre (2,04 %). A noter que cette augmentation de 4,84 % est en net recul par rapport à la progression constatée entre 2012 et 2011 (+11,47 %).

Les **dépenses réelles de fonctionnement** (661 780 872,30 €), hors résultats antérieurs reportés et mouvements d'ordre, ont progressé, en première lecture, de 1,50 % en 2013, contre 7,45 % en 2012 (652 022 824,85 €).

A noter que ces mêmes dépenses réelles globales de fonctionnement (après neutralisation, sur les exercices 2013 et 2012, des déficits antérieurs reportés et des dépenses de redistribution), soit 569 797 972,56 €, ne progressent que de 1,16 % par rapport à 2012, alors qu'elles ont augmenté de 8,69 % en 2012 (563 283 931,21 €) par rapport à 2011 (518 255 593,43 €).

Un résultat global de clôture qui s'établit à 374 202 079,66 €, découlant de la reprise en balance d'entrée des résultats de l'exercice 2012 et de la somme des titres et mandats émis au cours de l'exercice 2013, résultat composé d'un excédent de **349 027 527,53 € en section de fonctionnement et d'un excédent de 25 174 552,13 € en section de d'investissement**.

Ce résultat brut de clôture est en diminution de 10 579 652,14 € par rapport à celui constaté au terme de l'exercice 2012 (384 781 731,80 €), qui lui-même était déjà en baisse de 9 157 535,13 € par rapport à 2011.

Cette baisse confirme la tendance observée en 2012 qui s'accentuera à l'avenir en raison de l'effet « ciseau » de plus en plus marqué entre les recettes et les dépenses du fait de la réforme de la fiscalité locale et surtout de la baisse croissante des concours financiers de l'Etat.

Les **restes à réaliser de dépenses**, qui correspondent aux engagements juridiques et comptables en cours fin 2013, sont, **tous Budgets confondus, en baisse constante depuis plusieurs années**. Ils s'élèvent au total à 230 475 839,91 € fin 2013, pour 234 120 781,48 € fin 2012 (baisse de 1,56 %) et 243 658 778,93 € fin 2011 (baisse de 5,41 %).

Les **restes à réaliser de recettes d'investissement** fin 2013, qui s'élèvent à 23 675 537,74 €, sont en nette baisse par rapport à fin 2012 (65 397 978,87 €), puisqu'ils ont diminué de 63,80 %.

Le montant des **restes à réaliser d'emprunt**, qui s'élevait à 39,36 M€ fin 2012 et à 106,57 M€ fin 2011, n'est plus que de 1,94 M€ fin 2013. **Il n'aura jamais été aussi faible depuis le début de la mandature, notre Etablissement bénéficiant là du résultat des actions menées au cours de ces dernières années.**

Le résultat net de l'exercice 2013 est arrêté à 167 401 777,49 € (pour 216 058 929,19 € en 2012 et 267 966 282 € en 2011) après prise en compte des restes à réaliser de recettes et de dépenses (206 800 302,17 €), en baisse de 22,52 % par rapport au résultat net de l'exercice 2012. Toutefois, la baisse se limite à 9 294 541,38 € si on retire l'excédent 2012 des reports de recettes d'emprunt décidés en 2012 (39 362 610,32 €) et non reproposés en 2013.

Dans le cadre de l'affectation des résultats, une partie du **résultat excédentaire de la section de fonctionnement** sera utilisée au titre de la **mise en réserve réglementaire, soit 173 232 936,15 €**, pour équilibrer les sections d'investissement des Budgets présentant un déficit d'investissement à fin 2013.

Tels sont les principaux montants, faits marquants et enseignements à retenir de l'exercice 2013.

*
* * *

2 RAPPEL DU CONTEXTE ECONOMIQUE 2013

Les résultats de ce Compte administratif 2013 retracent la gestion pratiquée et au travers des investissements l'évolution de l'aménagement du territoire communautaire. Ils sont également impactés des conditions économiques issues des objectifs de la loi de finances pour 2013 et de la dynamique du territoire.

Concernant l'état des finances publiques, malgré un effort structurel important en 2013 qui a porté sur une réduction des dépenses publiques, le déficit structurel devrait s'élever à 2,9 %, alors que la loi de programmation pluriannuelle des finances publiques (LPFP) prévoyait 1,6 %. Il devrait être réduit de seulement 1 point par rapport à 2012, alors que la LPFP prévoyait une réduction de 2 points. Le déficit structurel a en effet été aggravé par des pertes de recettes résultant d'une élasticité inférieure à celle prévue dans la LPFP.

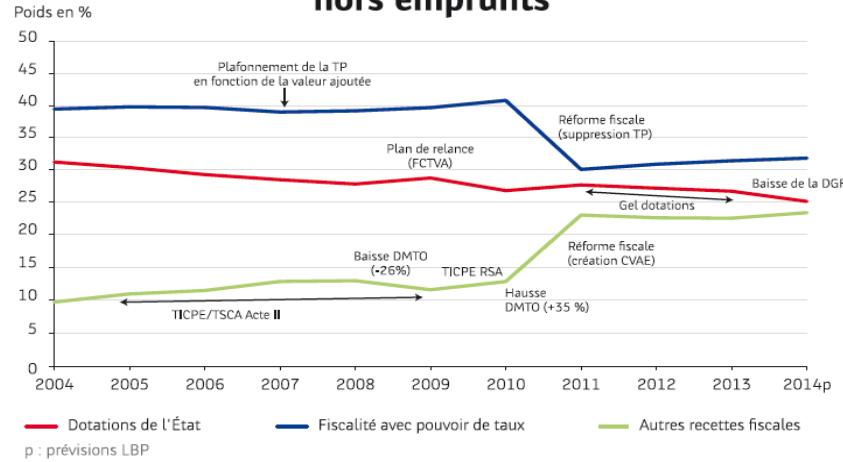
En ce qui concerne la loi de finances pour 2013, les évolutions des déficits publics et dettes publiques rapportées au produit intérieur brut (PIB) n'ont pas encore constitué des paramètres particulièrement impactant pour les finances locales, car les dotations de l'Etat ont varié de -1,1 % globalement de loi de finances à loi de finances, comme le montre le tableau ci-dessous.

RAPPEL : EVOLUTION TRANSFERTS FINANCIERS DE L'ETAT AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES (en Mds €)			
	LFI 2012	LFI 2013	Δ 2012/2013
ENVELOPPE NORMEE DONT DGF, COMPENSATIONS D'EXONERATION.....	50,5	50,5	0,0%
FCTVA ET DOTATIONS REFORME DE LA TP	9,3	9,5	1,2%
TOTAL CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT	59,9	60,0	0,2%
DEGREVEMENTS ET AUTRES	13,6	12,7	-6,8%
TRANSFERTS FINANCIERS DE L'ETAT HORS FISCALITE TRANSFEREE	73,5	72,6	-1,1%

Les collectivités locales ont donc été associées au redressement des comptes publics modérément dans un premier temps à travers la poursuite du gel des concours financiers de l'Etat et la poursuite du renforcement de la péréquation horizontale avec le fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC).

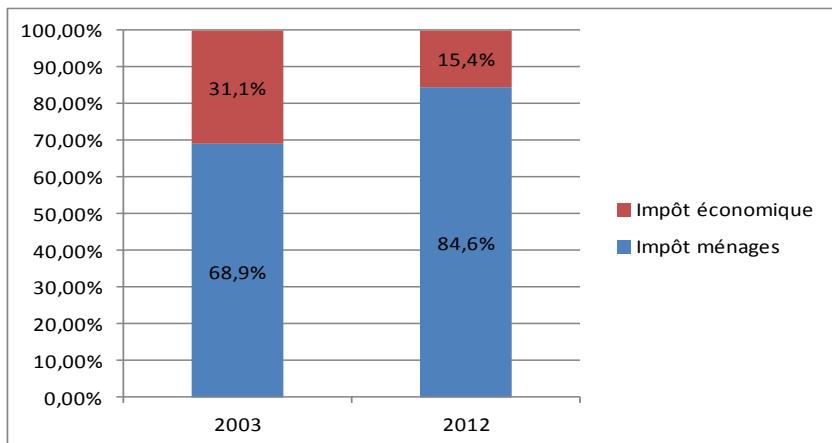
Perdure également en toile de fond une réforme fiscale dont certains effets nécessitent encore des ajustements. Comme l'illustre le graphique ci après, la période 2010 - 2013 a été marquée par une profonde évolution structurelle des finances locales qui n'a pas été sans impact sur les ressources des collectivités locales avec une perte importante d'autonomie fiscale.

Structure des principales recettes totales hors emprunts



source : note de conjoncture les finances locales tendances 2014 – la banque postale collectivités locales – avril 2014

Autre illustration de ce qu'aujourd'hui les observateurs des finances locales ont coutume de dénommer : « le changement de paradigme financier », sur le territoire communautaire, en 2003 les produits fiscaux issus des impôts avec pouvoir de taux représentaient 46,2 % des recettes réelles de fonctionnement, après réforme fiscale ce même ratio est ramené à 42,5 % en 2012¹. En termes de structure, l'impôt ménages s'élevait à 68,9 % de la somme des produits fiscaux en 2003, leur poids est porté à 85,6 % en 2012. L'impôt économique représentait 31,1 % de la ressource en 2003, il est ramené à 15,4 % du total en 2012.



Pourtant, par référence aux cycles municipaux précédents, 2013, dernière année pleine des mandats locaux, aurait dû être marquée par des dépenses d'investissement particulièrement dynamiques. Ce n'est pas le cas. Si l'investissement enregistre bien une hausse (+1,7 %), elle est faible comparée à la moyenne des années préélectorales et elle n'associe pas l'ensemble des niveaux de collectivités locales.

Ce phénomène est lié à la diminution pour la seconde année consécutive de l'épargne brute (-1,2 % après -4,4 % en 2012), malgré une progression des dépenses courantes plus faible qu'en 2012 (+2,7 % après +3,1 %). Cependant, les recettes de fonctionnement ont évolué dans une proportion moins importante : +2 %, créant un effet « ciseau ». La dynamique des nouvelles assiettes de fiscalité directe locale ne suffit plus à contrebalancer la stabilité et les ajustements des concours financiers de l'État.

¹ Les données 2013 ne sont pas encore complètement disponibles, notamment les recettes réelles de fonctionnement 2013 des

Néanmoins, les collectivités locales se sont moins endettées que les années précédentes pour financer leurs investissements. La principale raison est que certaines collectivités ont mobilisé des emprunts par anticipation en 2011 et 2012, compte tenu des incertitudes qui pesaient sur l'accès au crédit avant 2013. En 2013, elles donc ont davantage utilisé leur trésorerie pour réduire leur recours à l'emprunt nouveau.

Du point de vue économique, l'observation des données de l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) permet de mesurer plus localement la dynamique économique qui peut impacter les finances locales.

Globalement, l'environnement économique et social a été similaire à celui de 2012 avec notamment une croissance atone (+0,3 %).

On relèvera comme points positifs que la région Aquitaine bénéficie de bons indicateurs économiques et d'attractivité : le PIB régional représente 4,5 % du PIB national. Ramené à l'habitant l'Aquitaine se classe au sixième rang des régions (avec le cas atypique de l'Île de France) ; ramené à l'emploi elle occupe le quatrième rang.

Si l'attractivité du territoire communautaire se confirme avec une hausse de 6 % des nuitées hôtelières des étrangers et de 5 % de la fréquentation de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac entre décembre 2012 et décembre 2013, le taux de chômage reste le point négatif de l'année. Le taux de chômage aquitain est en effet légèrement supérieur à la moyenne nationale (9,9 % contre 9,8 % au quatrième semestre 2013). Cette contreperformance impacte directement le potentiel de ressources fiscales qui peut être mobilisé².

² Les données citées proviennent de l'observatoire des données économiques et de l'emploi de l'A'URBA et de l'INSEE.

3 LES GRANDES MASSES DU COMPTE ADMINISTRATIF EN MOUVEMENTS BUDGETAIRES ET EN MOUVEMENTS REELS

Par section et tous budgets confondus, les grandes masses se présentent, en mouvements budgétaires, en prévisions et réalisations, comme suit :

SECTIONS FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Prévisions	1 239 183 726,57	1 240 887 537,96	
Réalisations	944 166 162,84	1 293 193 690,37	349 027 527,53
<i>Taux de réalisation</i>	76,19 %	104,22 %	
Restes à réaliser	32 173 418,65		-32 173 418,65
SECTIONS INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Prévisions	1 025 583 181,41	1 093 736 583,00	
Réalisations	722 239 550,95	747 414 103,08	25 174 552,13
<i>Taux de réalisation</i>	70,42 %	68,34 %	
Restes à réaliser	198 302 421,26	23 675 537,74	-174 626 883,52
TOTAL SECTIONS (mouvements budgétaires)	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Prévisions	2 264 766 907,98	2 334 624 120,96	
Réalisations	1 666 405 713,79	2 040 607 793,45	374 202 079,66
<i>Taux de réalisation</i>	73,58 %	87,41 %	
Restes à réaliser	230 475 839,91	23 675 537,74	-206 800 302,17

En mouvements budgétaires, le résultat de clôture de l'exercice 2013 s'élève à 374 202 079,66 €, dont 349 027 527,52 € en fonctionnement et 25 174 552,13 € en investissement.

Les **restes à réaliser de dépenses**, qui correspondent aux engagements juridiques et comptables en cours fin 2013, s'élèvent au total, tous Budgets confondus, à 230 475 839,91 €, dont 198 302 421,26 € en investissement et 32 173 418,65 € en fonctionnement. Ils sont globalement en baisse de 1,56 % par rapport à fin 2012 (234 120 781,48 €), mais progressent au Budget principal (+14,5 M€).

Restes à réaliser / Reports	Investissement			Fonctionnement		
	Fin 2013	Fin 2012	Ecart	Fin 2013	Fin 2012	Ecart
Budget principal	162 511 691,21	152 293 997,31	10 217 693,90	13 598 031,04	9 239 742,63	4 358 288,41
Budgets annexes	35 790 730,05	56 563 983,12	-20 773 253,07	18 575 387,61	16 023 058,42	2 552 329,19
BA Déchets ménagers	6 471 144,50	4 943 874,85	1 527 269,65	304 633,28	980 584,00	-675 950,72
BA Assainissement	6 715 659,95	16 212 511,52	-9 496 851,57	26 422,02	234 648,48	-208 226,46
BA Transport	21 145 122,34	34 164 724,63	-13 019 602,29	10 642 339,29	4 655 539,83	5 986 799,46
BA Crématorium	36 115,23	17 360,00	18 755,23	67 330,71		67 330,71
BA Réseau de chaleur	1 421 488,03	1 203 988,99	217 499,04	9 916,34	41 200,00	-31 283,66
BA Caveaux			0,00	30 760,43	33 895,06	-3 134,63
BA ZAC/ Lotissements			0,00	7 493 965,21	10 077 191,05	-2 583 225,84
Régie Eau Industrielle	1 200,00	21523,13	-20 323,13			0
Régie SPANC			0,00	20,33		20,33
TOTAL Tous budgets	198 302 421,26	208 857 980,43	-10 555 559,17	32 173 418,65	25 262 801,05	6 910 617,60

En investissement, la baisse des dépenses restant à réaliser porte uniquement sur les Budgets annexes (-20 M€), notamment sur celui des Transports (-13 M€), puisque le Budget principal enregistre pour sa part une hausse de 10 M€ des investissements à reporter sur 2014, dont 3,9 M€ sur le FIC voirie et Eaux pluviales.

En fonctionnement, les dépenses à reporter fin 2013 augmentent globalement de 6,91 M€, soit +27,35 % par rapport à fin 2012. Au Budget annexe des Transports, elles sont même multipliées par 2 (+5,98 M€), et concernent essentiellement des dépenses exceptionnelles enregistrées au chapitre 27 au titre des participations à verser à RFF pour la réalisation du Tram Train du Médoc et des dépenses de déviation à réaliser sur les réseaux privés.

Les **restes à réaliser de recettes d'investissement** fin 2013, qui s'élèvent à 23 675 537,74 €, sont en nette baisse par rapport à fin 2012 (65 397 978,87 €), puisqu'ils ont diminué de 63,80 %.

Le montant des restes à réaliser d'emprunt, qui s'élevait à 39,36 M€ fin 2012 et à 106,57 M€ fin 2011, n'est plus que de 1,94 M€ fin 2013.

Pour rappel, le Budget se présente en dépenses et en recettes **budgétaires** d'investissement et de fonctionnement et comprend des « **opérations réelles** » correspondant à des entrées et des sorties de fonds et des « **opérations d'ordre** », écritures ne donnant lieu à aucun mouvement financier.

Les opérations d'ordre retracent des mouvements comptables entre les sections d'un budget ou à l'intérieur de celles-ci et sont le plus souvent obligatoires. Elles se présentent sous forme d'une double écriture en dépense et en recette, d'un même montant.

Elles retracent également des flux internes entre les sections du Budget principal et de ses Budgets annexes, tels que des avances, des subventions d'équipement ou d'exploitation versés par le Budget principal aux Budgets annexes, des remboursements d'avance, des transferts de terrains...).

Bien que simples « jeux d'écriture », ces **opérations d'ordre présentent un intérêt réel en termes de gestion**. Elles favorisent la transparence et la lisibilité des comptes, la sincérité des résultats et participent à la vérité des coûts.

Le montant des recettes et des dépenses réalisés sur l'exercice 2013 se décompose en opérations réelles et opérations d'ordre selon le détail suivant :

TOUS BUDGETS Montant réalisés	MOUVEMENTS BUDGETAIRES		DONT OPERATIONS D'ORDRE		DONT OPERATIONS REELLES	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	722 239 550,95	747 414 103,08	147 739 978,22	263 604 340,33	574 499 572,73	483 809 762,75
SECTION FONCTIONNEMENT	944 166 162,84	1 293 193 690,37	282 322 945,97	166 458 583,86	661 843 216,87	1 126 735 106,51
TOTAL GENERAL	1 666 405 713,79	2 040 607 793,45	430 062 924,19	430 062 924,19	1 236 342 789,60	1 610 544 869,26
RESULTAT		374 202 079,66				

En grandes masses et en réalisé, les **mouvements et opérations d'ordre**, dont le détail figure dans le « Journal des retraitements » joint en annexe, s'équilibrent, en dépenses et en recettes, à **430 062 924,19 €**. Les **recettes réelles**, tous Budgets et sections confondus, s'élèvent à **1 610 544 869,26 €** (1 631 860 955,23 € en 2012), pour un total de **dépenses réelles** de **1 236 342 789,60 €** (1 247 079 223,43 € en 2012).

C'est sur la **base de ces dépenses et ces recettes réelles**, consolidées tous budgets confondus, que sont effectuées les analyses des principaux résultats en section de fonctionnement et d'investissement et des évolutions constatées sur cet exercice 2013.

3.1 La structure et l'évolution de la section de fonctionnement

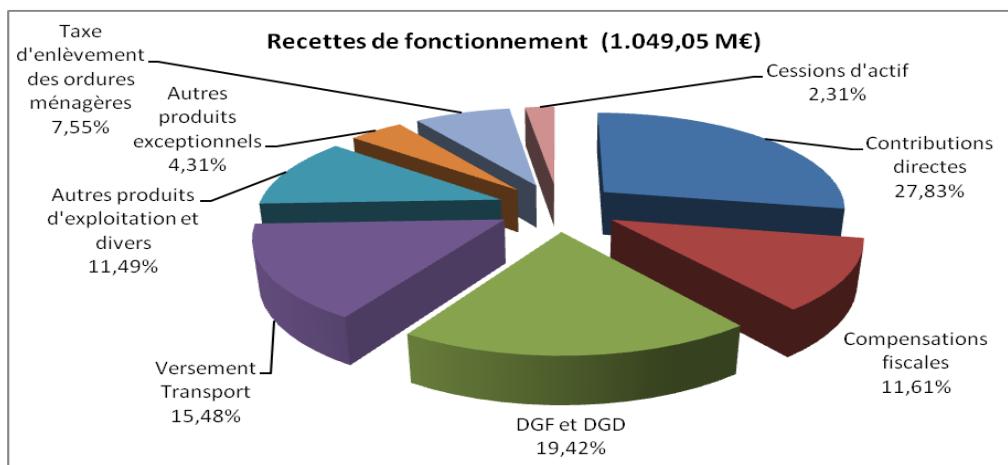
L'exercice 2013 s'est traduit par une amélioration apparente de l'épargne de gestion (différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement hors frais financiers) qui progresse de 17,44 % par rapport à 2012, pour atteindre près de 403 M€, alors que **l'épargne brute progresse de 13 %** (du fait de charges d'intérêt en hausse).

Cette progression doit toutefois être relativisée en raison des effets conjugués d'opérations à caractère exceptionnel. Ainsi en 2012, la constitution de provisions pour un montant de presque 9 M€ avait pesé sur les dépenses de fonctionnement ; charge non reproduite sur 2013. A contrario, les recettes de fonctionnement 2013 bénéficient d'un montant de cession d'actif important (24,24 M€ contre 14 M€ en 2012), du montant exceptionnel de produit fiscal lié aux importants rôles supplémentaires perçus en 2013.

3.1.1 Les recettes de fonctionnement (1,127 Md€)

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2013	% dans total	2012	% dans total	Evolution 2012/ 2013 (en %)
Contributions directes	291 959 059,56	25,91%	264 299 473,00	24,65%	10,47%
DCRTP + FNGIR	97 114 007,00	8,62%	97 304 502,00	9,07%	-0,20%
Dotation globale de fonctionnement et dotation générale de décentralisation	203 769 583,00	18,08%	205 723 843,00	19,18%	-0,95%
Versement Transport	162 357 297,66	14,41%	154 740 611,73	14,43%	4,92%
Autres produits d'exploitation et divers	120 286 909,70	10,68%	127 131 476,40	11,86%	-5,38%
Autres produits exceptionnels	38 588 378,69	3,42%	21 483 061,01	2,00%	79,62%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	79 187 355,60	7,03%	76 339 730,00	7,12%	3,73%
Allocations compensatrices de l'Etat (TP)	10 164 933,04	0,90%	11 183 421,00	1,04%	-9,11%
Cessions d'actif	24 244 520,39	2,15%	13 923 312,53	1,30%	74,13%
Attributions de compensation reçues	14 478 965,00	1,29%	14 478 966,00	1,35%	0,00%
Pénalité pour insuffisance de logements sociaux (art. 55 loi SRU)	284 741,53	0,03%	171 233,54	0,02%	66,29%
Reprise sur provisions semi-budgétaires	6 609 308,00	0,59%	7 954 294,00	0,74%	-16,91%
Excédent de fonctionnement reporté	77 690 047,34	6,90%	77 587 197,32	7,24%	0,13%
TOTAL RECETTES BRUTES	1 126 735 106,51	100,00%	1 072 321 121,53	100,00%	5,07%
TOTAL RECETTES hors excédent reporté	1 049 045 059,17		994 733 924,21		5,46%

Structure des recettes de fonctionnement, hors excédent antérieur reporté de 77,69 M€ :

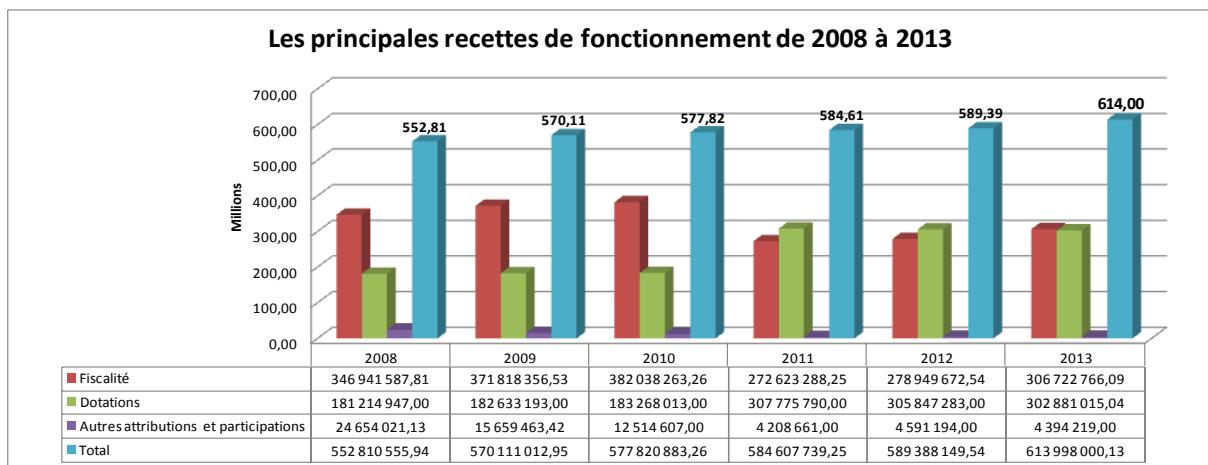


Les recettes réelles brutes de fonctionnement s'élèvent à 1,127 Md€, en progression de 5,07 % par rapport à 2012. Toutefois, il convient de retraiter ce montant des résultats antérieurs pour apprécier réellement l'évolution.

Les recettes de fonctionnement hors résultat antérieur (77,69 M€ en 2013 et 77,59 M€ en 2012), en nette progression de 5,46 %, s'élèvent à **1 049,05 M€ contre 994,73 M€ en 2012**. Cette performance doit cependant être relativisée car provenant de recettes exceptionnelles notamment de cessions (24,24 M€ contre 13,92 M€ en 2012).

Ces recettes exceptionnelles retraitées, les recettes de fonctionnement progressent **néanmoins de 2,97 %** (soit un total de 979,60 M€ contre 951,37 M€ en 2012) ; portées toutefois par le **produit de la fiscalité directe** et des compensations qui a **progressé exceptionnellement de +7,10 %** grâce à une variation, pour partie inexpliquée, de +7,5 % de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), et surtout, grâce à l'encaissement de 11,3 M€ de rôles supplémentaires de fiscalité, dont 6 M€ liés à l'omission par les services fiscaux de la mise en œuvre de la délibération du Conseil du 27 septembre 2011 sur les nouveaux barèmes de la cotisation minimum de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).

3.1.1.1 *Les dotations et recettes fiscales*



3.1.1.1.1 *Dotations : des réalisations en baisse par rapport à 2012 mais sensiblement conformes aux prévisions*

Le Compte administratif 2013 confirme qu'à la suite de la réforme de la Taxe Professionnelle, La Cub, reste dépendante des dotations de compensation de l'État.

Il ressort, en effet, que **dans l'ensemble Fiscalité/Dotations (599 234 293,50 €)** hors fiscalité et dotation affectées (TEOM et DGD Transports scolaires)], les dotations (307 275 234,04 € / 599 234 293,50 €) pèsent **51,28 %** (pour 54,01 % en 2012) **du global, pour 37 % en moyenne sur la période 2007/2010.**

S'il y a, par ailleurs, baisse de la proportion, c'est en partie en raison de la diminution des dotations de l'État (-0,98 %, soit -2 966 268 €).

Libellés	Montants	% dans Total
Total Part Fiscalité	291 959 060	48,72%
Total Part Dotations de Compensation	307 275 234	51,28%
Ensemble Fiscalité + Dotations (hors fiscalité et dotations affectées (TEOM et DGD)	599 234 294	100%

Libellé	en €	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Fiscalité		346 941 587,81	371 818 356,53	382 038 263,26	272 623 288,25	278 949 672,54	306 722 766,09
Dotations		181 214 947,00	182 633 193,00	183 268 013,00	307 775 790,00	305 847 283,00	302 881 015,04
dont DGF		181 214 947,00	182 633 193,00	183 268 013,00	203 658 789,00	201 950 554,00	199 996 294,00
Autres attributions et participations *		24 654 021,13	15 659 463,42	12 514 607,00	4 208 661,00	4 591 194,00	4 394 219,00
Total		552 810 555,94	570 111 012,95	577 820 883,26	584 607 739,25	589 388 149,54	613 998 000,13

Depuis la réforme de la dotation globale de fonctionnement (DGF) intervenue dans le cadre de la loi de finances pour 2004, la DGF des Communautés urbaines est composée de :

- la dotation d'intercommunalité,
- la dotation de compensation regroupant la dotation pour suppression de la part salaires (DCPS) et la dotation du fonds national de péréquation pour neutraliser les baisses de DCTP au prorata de la population des communes en DSU en 2003.

Au regard des inscriptions au Budget primitif 2013 :

- la dotation d'intercommunalité a augmenté de 531 743 € du fait de l'augmentation de la population de 6 043 habitants,
- la baisse de la dotation de compensation a été quelque peu minorée en raison de l'intégration de la commune de Martignas-sur-Jalle à hauteur de 242 980 €.

On relèvera qu'au regard des exercices précédents, l'année 2013 comme celle de 2012 a été marquée par l'association des collectivités territoriales au redressement des finances publiques qui s'est traduit, pour notre Établissement, par une baisse de 2 486 003 € (-1,80 %) pour la DCPS. La baisse au titre de 2014, d'ores-et-déjà connue, de -0,71 %, soit une nouvelle réfaction de -964 330€, et, en cumulé, -5 445 514 € pour ces trois dernières années.

S'ajoute à la baisse de DCPS l'écrasement des « variables d'ajustement » (cf. point 2) : 1 089 513 € au titre de la DCRTP, 821 512,96 € pour la Dotation Unique Spécifique TP, et -196 975 € pour les compensations CET, TF et TH de l'Etat.

Ces dotations vont continuer à baisser dans les années à venir avec l'effort supplémentaire de 11 Md€ en niveau d'ici 2017, dans un contexte où le Budget communautaire est davantage dépendant des concours financiers de l'État qu'avant la réforme de la fiscalité locale.

Libellé	CA 2013	Variation en volume CA 2013/CA 2012	Variation en % CA 2013/CA 2012	CA 2012	Variation en volume CA 2012/CA 2011	Variation en % CA 2012/CA 2011	CA 2011	CA 2010
Dotation d'intercommunalité	64 526 910	531 743	0,83%	63 995 167	286 946	0,45%	63 708 221	63 696 519
Dotation de compensation	135 469 384	-2 486 003	-1,80%	137 955 387	-1 995 181	-1,43%	139 950 568	119 571 494
DGF (Permanents syndicaux)	0	0	0,00%	0	0	0	0	0
DGF globale	199 996 294	-1 954 260	-0,97%	201 950 554	-1 708 235	-0,84%	203 658 789	183 268 013
DGD (Transports scolaires)	3 773 289	0	0,00%	3 773 289	0	0,00%	3 773 289	3 773 289
DGD (Urbanisme)	0	0	0,00%	0	0	0,00%	0	0
DGD globale	3 773 289	3 773 289	0,00%	3 773 289	0	0,00%	3 773 289	3 773 289
Total DGF + DGD	203 769 583	1 819 029	-0,95%	205 723 843	-1 708 235	-0,82%	207 432 078	187 041 302

Dans le même temps, en 2013 pour la deuxième année consécutive, La Cub a contribué au Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) qui vise à élargir, par le biais d'un prélèvement sur les recettes fiscales du secteur communal (communes et intercommunalités), les moyens consacrés à la réduction des inégalités entre les territoires via un dispositif national dit de péréquation horizontale.

La Cub a contribué à hauteur de 1 826 133 € en 2013 contre 667 038 € en 2012, cette contribution devrait continuer à augmenter pour atteindre 2,0 % des ressources du bloc communal en 2016.

3.1.1.2 Des rentrées fiscales exceptionnelles

Depuis 2011, La Cub perçoit, dans le cadre de l'application du nouveau régime de Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) un panier de taxes et dotations de compensation pouvant être classées en quatre groupes :

Les impôts économiques :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE),
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE),
- l'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseau (IFER),
- la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM),
- le Versement Transports (VT).

Les impôts Ménages :

- la Taxe d'Habitation (TH),
- la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFNPB),
- la Taxe additionnelle sur les Propriétés Non Bâties,
- la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Les allocations compensatrices « Ancien régime de TP » :

- la dotation unique de compensation des allègements spécifiques à la Taxe Professionnelle (DUCSTP),
- les dotations de compensation liées à l'aménagement du territoire, égales au produit des bases exonérées de CFE en 2013 par le taux de taxe professionnelle de 1994, ou pour certaines opérations, de 1997 (zones de revitalisation rurale), de 1996 (zones de redynamisation urbaine), de 1996 ou 2005 (zones franches urbaines), de 2009 (ZFDOM). A la dotation de La Cub, sont venues s'ajouter celle de la Région et du Département depuis la mise en place de la CET.

Les dotations de compensation « nouveau régime » versées au titre de la garantie individuelle des ressources (GIR) :

- la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP),
- la Dotation issue du Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR), dotation destinée à assurer la neutralité budgétaire du passage entre les deux régimes fiscaux.

De plus, il doit être rappelé que les montants versés au titre de la garantie individuelle des ressources (GIR), à savoir la DCRTP (dotation versée à partir du budget général de l'État) et le FNGIR (prélèvements ou reversements entre collectivités via des fonds nationaux abondés par écrêtement des ressources des collectivités locales « gagnantes » de la réforme), ont été calculés par comparaison du panier de ressources après réforme à celui d'avant suppression de la TP.

Les montants de DCRTP et les montants des prélèvements ou reversements au titre des FNGIR calculés une première fois en 2011 devaient ensuite être reconduits dans des montants identiques les années suivantes.

Or, les montants des ressources GIR dépendent notamment de montants de CVAE dont seule une partie était connue et territorialisée au moment du calcul des compensations GIR. Ceux-ci ont donc été corrigés en 2012 et 2013.

En application de l'article 40 de la loi de finances pour 2012, ces ajustements ont fait l'objet d'une notification aux collectivités locales. À partir de 2014, les montants de DCRTP et de prélèvement ou de versement du FNGIR seront ceux perçus ou versés en 2013.

- **Rappel des produits inscrits au Budget primitif 2013**

- un produit fiscal prévisionnel attendu de la fiscalité économique (CET, IFER et TASCom) et de la fiscalité Ménages (TH, TFPNB, Taxes additionnelles) qui était évalué à 265 178 880 € pour 261 760 578 € en 2012, soit en évolution de 1,30 % ;
- une prévision de produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2013 (78 240 000 €) qui, dans l'attente de connaître l'évolution des bases de cette taxe et à taux inchangés, augmentait de 3,74 % par rapport à la prévision initiale 2012 ajustée en DM (79 187 355,60 €) ;
- un produit de Versement Transport qui, au taux maximum légal de 2 %, était évalué à hauteur de 153.000.000 €, en augmentation de 4,79 % ;
- des concours financiers et compensations fiscales (« variables d'ajustement ») dont le taux de minoration, pour la dotation de compensation de la DGF était attendu à hauteur de -1,88 %, pour la dotation de compensation de la TP de -1,78 % et pour les autres dotations, autour de -9,60 %. La perte de ressource anticipée s'élevait donc à 3,9 M€ par rapport à 2012.

2013 correspondait, en outre, à la deuxième année du taux unique de CFE sur le territoire de La Cub (taux communaux unifiés sur 12 ans), décision qui avait été prise le 13 juillet 2000.

Le projet de Budget primitif 2013 était, enfin, élaboré sur la base d'une hypothèse de maintien du taux de CFE fixé à 34,91 %.

- **Les réalisations du compte administratif 2013 : +28,2 M€**

Le tableau suivant retrace les écarts par rapport aux montants inscrits au Budget primitif :

Libellé	BP 2013	CA 2013	Ecart
Taxes foncières et d'habitation	195 435 000,00	214 519 180,04	19 084 180,04
CVAE	57 149 000,00	60 936 537,00	3 787 537,00
TASCOM	9 973 880,00	10 979 211,52	1 005 331,52
IFER	2 621 000,00	2 921 780,00	300 780,00
Autres impôts locaux et assimilés	0,00	2 602 351,00	2 602 351,00
FNGIR	62 748 560,00	63 647 578,00	899 018,00
DCRTP	34 555 942,00	33 466 429,00	-1 089 513,00
Dotation unique spécifique TP	5 537 471,00	5 770 714,04	233 243,04
Dotation d'intercommunalité	63 995 167,00	64 526 910,00	531 743,00
Dotation de compensation	135 127 302,00	135 469 384,00	342 082,00
Etat - compensation CET	0,00	547 929,00	547 929,00
Etat - compensation exo TF	382,00	350,00	-32,00
Etat - compensation TH	3 905 061,00	3 845 940,00	-59 121,00
Totaux	571 048 765,00	599 234 293,60	28 185 528,60

* L'article comptable 73111 intitulé "Taxes foncières et d'habitation" regroupent par ordre d'importance pour La Cub les produits de la cotisation foncière des entreprises (CFE), de la taxe d'habitation (TH), de la taxe additionnelle sur le foncier non bâti (TAFNB) et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB).

Ces écarts s'expliquent essentiellement pour :

- les produits de « Taxes foncières et d'habitation », à savoir les produits de CFE, TH, TAFNB et TFPNB :

par les rôles supplémentaires et complémentaires à hauteur de 8 724 206 €, dont 6 029 950 € relatifs aux rôles supplémentaires sur la cotisation foncière minimum 2012 émis en mai 2013 du fait de la non application par la DRFiP de la délibération prise par le Conseil de communauté le 27 septembre 2013 instituant une base minimum différenciée pour les redevables ayant un chiffre d'affaires ou de recettes supérieur à 100 000 €.

La dynamique démographique, la revalorisation forfaitaire 2013 des bases cadastrales et l'impact de la prise en compte sur les bases 2013 de la délibération instituant une base minimum de CFE pour les redevables ayant un chiffre d'affaires supérieur à 100 000 € ont impacté également le niveau des produits de ces produits fiscaux.

Hors actualisation des bases pour 2013 (1,8%) et en tenant compte du rôle supplémentaire de CFE 2012, le produit fiscal généré par l'effet base s'élève à 6.338.597 € entre 2012 et 2013, dont 4,437 M€ pour la CFE et 1,9 M€ pour la TH :

Libellé	CFE			TH		
	2012	2013	Évolution 2013/2012	2012	2013	Évolution 2013/2012
Produits définitifs hors actualisation (base 1259)	97 448 182	107 912 835		90 880 088	92 780 991	
Rôle supplémentaire de CFE 2012 perçu en 2013	6 026 959					
Total	103 475 141	107 912 835	4 437 694	90 880 088	92 780 991	1 900 903
			4,29%			2,09%

L'impact de l'intégration de la commune de Martignas-sur-Jalle est de +709 157 €.

- pour la CVAE :

par une dynamique de +7,46 % constatée en 2013 notamment due aux ajustements de territorialisation de cet impôt effectué par les service de l'Etat.

Il convient de noter que, pour 2014, le produit prévisionnel notifié à La Cub est en baisse de -1,83 %.

Une mission d'audit sur cet impôt est réalisée en 2014 par l'Inspection Générale de l'Administration (IGA) et l'Inspection Générale des Finances (IGF) en lien avec les collectivités bénéficiaires de l'impôt et notamment La Cub pour améliorer la prévisibilité et stabiliser ce nouvel impôt.

L'impact de l'intégration de la commune de Martignas-sur-Jalle est de +153 444 €.

- pour les autres impôts locaux et assimilés :

par des rôles supplémentaires de TP à hauteur de 714 518 €, mais aussi et surtout par l'encaissement, en application des articles 2 et 78 de la loi de finances pour 2010 n° 2009-1673 du 30 décembre 2009 d'un rôle supplémentaire 2010 de 1 887 833 € versé au titre de la compensation relais de TP.

- pour les compensations CET, exonération de TF et TH :

par une évaluation prudente de ce poste de recettes en baisse de 196 975 € par rapport à 2012.

- la TASCom et les IFER :

par des prévisions de recettes prudentes. Par rapport au Budget primitif 2013, cela se traduit par des produits constatés au Compte administratif supérieurs de 1 005 331,52 € au titre de la TASCom et de 300 780 € pour les IFER.

L'impact de l'intégration de la commune de Martignas-sur-Jalle est de +10 988,50 €.

- pour le FNGIR et la DCRTP :

par d'ultimes ajustements en 2013, ainsi, à législation constante, les montants pour 2014 et les années suivantes sont désormais arrêtés aux montants inscrits au Compte administratif 2013, sachant que la DCRTP a baissé de 1 089 513 € par rapport à 2012.

De manière générale, sur ces taxes on relèvera que :

- Le produit issu de la fiscalité (CFE+CVAE+TH+TFPNB+IFER+TASCOM) hors taxes affectées s'est élevé à **291 959 059,56 €** dont **11 326 557 € au titre des rôles supplémentaires perçus en 2013** et 862 601 € de versement de fiscalité par la commune de Martignas-sur-Jalle à La Cub pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2013.

Cela représente 29,24 % (pour 27,17 % en 2012) des recettes réelles consolidées de fonctionnement, hors produits de cession et reprise de résultats des Budgets annexes clôturés et provisions (998 631 446,92 €) alors que, par exemple, le produit de la Taxe Professionnelle représentait 40,06 % de ces mêmes recettes au CA 2009.

- Les contributions directes (hors rôles supplémentaires et hors TEOM affectée au Budget annexe « Déchets Ménagers et assimilés ») et les compensations fiscales s'élèvent à 387 911 442,60 € (pour 367 731 811 € en 2012), *représentant 38,84 % des recettes réelles consolidées de fonctionnement, hors produits de cession et reprise de provisions, pour 37,49 % en 2012.*

En 2012, La Cub a ainsi perçu au titre des contributions directes et des compensations, les sommes suivantes :

Libellés	CA Montant 2012	CA Montant 2013	évolution en volume	évolution en %
Contributions directes (CFE, CVAE, TH, TFPNB, IFER, TASCOM)	259 243 888	289 356 708,56	30 112 821	11,62%
Rôles supplémentaires de Taxe Professionnelle	5 055 585	2 602 351,00	-2 453 234	-48,53%
Dotation unique spécifique de Taxe Professionnelle detP	6 775 372	5 770 714,04	-1 004 658	-14,83%
Dotation pour Réduction Création d'Établissements	0	123 385,00	123 385	
Dotation de Compensation des exonérations accordées en ZUS	364 079	320 641,00	-43 438	-11,93%
Dotation de Compensation des exonérations de CVAE	138 527	103 903,00	-34 624	-24,99%
Dotation de Compensation des exonérations de TH et TFPNB	3 905 443	3 846 260,00	-59 183	-1,52%
Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP)	34 555 942	33 466 429,00	-1 089 513	-3,15%
Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR)	62 748 560	63 647 578,00	899 018	1,43%
Total	372 787 396	399 237 970	26 450 574	7,10%

Entre 2013 et 2012, le produit des impositions directes et des compensations a progressé de 7,10 % en raison de l'effet base et du rôle supplémentaire de cotisation minimum de CFE qui représente 22,80 % de la progression.

- La pénalité pour insuffisance de logements sociaux (art. 55 de la loi SRU) :

En 2013, la pénalité perçue par La Cub s'est élevée à 284 741,53 € pour 171 233,54 € en 2012, pour 1 164 747,25 € en 2011 et 302 913,26 € en 2010.

- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) :

Depuis le 1^{er} janvier 2005, en application de l'article 107 de la loi de finances pour 2004 et du point II de l'article 37 de la loi de finances rectificative pour 2012, les collectivités compétentes en matière d'ordures ménagères doivent, avant le 15 avril de chaque année ou avant le 30 avril dans certains cas, fixer des taux et non plus un produit attendu pour la TEOM et ce, après avoir défini avant le 15 octobre de l'année N pour l'année N+1, les secteurs d'assiette de la taxe en fonction de l'importance du service rendu (et depuis le 1^{er} janvier 2006 en fonction également des coûts).

Après avoir défini par délibération n° 2004/0627 du 24 septembre 2004 le zonage de ses secteurs d'assiette, notre Établissement a fixé pour la première fois les taux de la taxe pour 2005 par délibération n° 2005/0180 du 25 mars 2005 en faisant en sorte que ces taux soient identiques à ceux calculés par les services fiscaux pour 2004 [8,26 % pour le secteur 1 (collecte en fréquence 3 et 6) et 6,61 % pour le secteur 2 (collecte en fréquence 2)].

Par délibération n° 2006/0640 du 22 septembre 2006, le Conseil de communauté a arrêté des zonages en fonction du service rendu à l'usager et de son coût, ce qui permet ensuite de voter des taux de taxe différenciés, zonages qui ont été modifiés par délibération n°2008/0551 du 3 octobre 2008 pour prendre en compte des modifications apportées sur la commune de Bordeaux et plus particulièrement le fait de retirer le quartier des Chartrons de l'hyper-centre pour l'affecter à la zone collectée trois fois par semaine.

Ce système n'ayant pu être pérennisé, le Conseil de communauté a décidé, par délibération n°2010/0699 du 24 septembre 2010, de réintégrer ce quartier dans son zonage d'origine.

Par délibération n° 2012/0610 du 28 septembre 2012, le secteur de la gare est desservi à compter du 1^{er} janvier 2013 en fréquence 6 et plus en fréquence 3.

Pour la fixation des taux de la TEOM, le Conseil de communauté a reconduit, pour 2013 les taux en vigueur en 2012, et par délibération n° 2013/0178 du 22 mars 2013, soit :

- * 8,27 % pour le secteur de collecte en fréquence 6,
- * 8,26 % pour les secteurs de collecte en fréquence 3,
- * 6,61 % pour les secteurs de collecte en fréquence 2.

La fréquence 6 correspond à quatre collectes des ordures ménagères et deux collectes des déchets recyclables par semaine ; la fréquence 3, à deux collectes des ordures ménagères et une collecte des déchets recyclables et la fréquence 2, à une collecte des ordures ménagères (bac gris) et une collecte sélective (bac vert).

L'écart entre le montant inscrit au Budget primitif 2013 (78 240 000 €) et le produit de TEOM constaté au Compte administratif 2013 (79 187 355,60 €) s'explique notamment par la dynamique démographique et une évaluation prudente de cette recette.

En effet, en 2013, le produit encaissé, à taux constants, au Budget annexe « Déchets Ménagers et assimilés » s'est élevé à 79 187 355,60 € contre 76 339 730 € en 2012 (73 711 140 € en 2011, 71 260 682 € en 2010 et 69 251 810,00 € en 2009), soit une progression de 3,73 % pour 3,57 % en 2012 (3,44 % en 2011, 2,90 % en 2010, et 4,04 % en 2009).

Cette progression à taux constants découle de l'effet cumulé de la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales, de la variation physique des bases servant d'assiette à cette taxe et de l'entrée de Martignas-sur-Jalle le 1^{er} juillet 2013 (montant de TEOM reversé à La Cub en 2013 pour 248 772,62 €).

Cette taxe représente 77,96 % (pour 75,72 % en 2012) des recettes de fonctionnement du Budget Annexe « Déchets Ménagers et assimilés », qui s'élèvent au total à soit 101,57 M€, y compris la subvention d'équilibre de 8,4 M€ versée par le Budget principal, et comprennent également 5,92 M€ de recettes de soutien d'Eco-organismes (dont Eco-Emballages), 3,32 M€ de redevance spéciale et 3 M€ de produits divers de gestion courante (prestations d'élimination des déchets, de reprise de ferraille, emballages...). Elle représente 7,78 % (pour 7,85 % en 2012) des recettes réelles globales de fonctionnement consolidées (hors produits de cession, reprise de provision et résultat repris).

- Le Versement Transports :

Par délibération n°2010/0749 du 22 octobre 2010, le Conseil de communauté a décidé, en application de la faculté accordée aux Autorités Organisatrices des Transports (A.O.T) par l'article 55 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle II », de majorer le taux du Versement Transports de 0,20 % pour le porter à 2 % à compter du 1^{er} janvier 2011. C'est donc ce taux qui s'est appliqué en 2012 sur le territoire communautaire.

Avec un tel taux, le produit issu de cette taxe s'élève au Compte administratif 2013 à 162 357 297,66 €. En progression faciale de 4,92 % par rapport au produit enregistré en 2012 (154 740 611,73 €), il tient compte d'un produit à recevoir estimé, rattaché à l'exercice, de 23 792 086 €.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Produit	122 877 858,48	129 117 510,74	131 771 478,52	150 661 535,15	154 740 611,73	162 357 297,66
Taux VT	1,80	1,80	1,80	2,00	2,00	2,00
% d'évolution du produit	0,86%	5,08%	2,06%	14,34%	2,71%	4,92%

Il convient cependant de noter que dans le produit de 162 357 297,66 € enregistré en 2013, figure un surplus de produit 2012 de 3 161 522,47 € (24 088 217,47 € - 20 926 695 €) ramenant ainsi le produit effectif de l'exercice 2013 à 159 195 775,19 €. En effet, le produit à recevoir estimé et enregistré sur l'exercice 2012 était de 20 926 695 €, alors qu'au final 24 088 217,47 € ont été encaissés en 2013 au titre de l'exercice 2012.

Il importe également de relever que sur 2014, un surplus de produit 2013 par rapport au produit à recevoir enregistré sur 2013 et contrepassé sur 2014 a été encaissé pour un montant de 1 286 871,71 € portant le produit définitif véritablement rattachable à l'exercice 2013 à 160 482 646,90 €. Le produit du Versement Transports ainsi corrigé (160 482 646,90 €) progresse en 2013 de 3,26 %, pour 2,58 % en 2012 (155 409 048,67 €).

L'évolution du produit du Versement Transport ainsi retraité donne, depuis 2007, les résultats *ci-après* :

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Produit enregistré au CA	121 832 874,63	122 877 858,48	129 117 510,74	131 771 478,52	150 661 535,15	154 740 611,73	162 357 297,66	
Dont Produit à recevoir	24 965 273,80	26 002 173,07	27 426 212,30	22 779 154,44	21 531 231,00	20 926 695,00	23 792 086,00	
Dont Surplus encaissé N - 1	2 106 714,13	772 310,17	3 144 874,19	1 837 157,95	1 649 333,37	2 493 085,53	3 161 522,47	1 286 871,71
Produit réel N	120 498 470,67	125 250 422,50	127 809 794,50	131 583 653,94	151 505 287,31	155 409 048,67	160 482 646,90	
Evolution du produit réel (en %)	3,71%	3,94%	2,04%	2,95%	15,14%	2,58%	3,26%	

Rappel : en 2013, les restitutions de Versement Transports aux entreprises pouvant y prétendre se sont élevées à 1 172 734,13 € (pour 622 568,84 € en 2012, 403 924,40 € en 2011, 1 372 789,89 € en 2010, 1 464 654,30 € en 2009 et 1 384 055,25 € en 2008).

Le produit du Versement Transports représente, en 2013, 52,69 % des recettes en mouvements budgétaires (hors cessions) de la section de fonctionnement du Compte Administratif 2013 du Budget Annexe Transports, pour 50,60 % en 2012.

Au niveau du Compte agrégé de l'ensemble des Budgets, le produit du VT représente, en outre, 16,26 % des recettes de fonctionnement (hors produits de cession, reprise de provision et de résultats) pour 15,78 % en 2012.

3.1.1.3 **Les autres recettes : une bonne réalisation liée à des recettes exceptionnelles non récurrentes**

L'ensemble des **autres recettes perçues** représente **189,73 M€** et est en progression de 11,28 % (170,49 M€ titrées en 2012). Ce dynamisme est cependant à pondérer au regard de la part prépondérante des recettes à caractère exceptionnel dans cette hausse.

Elles comprennent **38,59 M€ de recettes exceptionnelles**, en hausse de 17,11 M€ par rapport à 2012 (21,48 M€), avec, notamment **18,14 M€** versés par l'état au titre de **la TVA acquittée indûment par la CUB** sur les virements du budget principal au Budget annexe des Transports effectués de 2001 à 2003.

A ces recettes, s'ajoute un **produit de cessions³** très important par rapport aux exercices précédents, puisque sur l'exercice 2013 un montant de **24,24 M€** a été titré, comprenant, notamment, la vente d'actions BMA (2,4M€), le terrain rue La Faïencerie à la Ville de Bordeaux (3,1M€), ou encore la comptabilisation de ventes de terrains à l'EPA Euratlantique(3M€), contre un total de 13,92 M€ en 2012 et 11,54 M€ en 2011.

Enfin en 2013 comme en 2012, des **reprises de provisions** complètent ces recettes exceptionnelles pour un montant moindre qu'en 2012 toutefois, soit **6,61 M€ en 2013** pour 7,95 M€ en 2012. Ces reprises de provisions concernent majoritairement le Budget annexe des Transports pour 5,64 M€ dans le cadre du financement des avenants 5 et 6 et dans une moindre mesure les écritures du Budget principal pour 0,97 M€ au titre du fonctionnement courant.

Après neutralisation de ces recettes, les recettes de fonctionnement s'élèvent à **158,87 M€ au titre de 2013 pour 148,61 M€ soit 6,90 % de hausse**.

Parmi ces recettes figurent notamment les **recettes tarifaires du Réseau TBC** qui s'élèvent au Compte administratif 2013, soit avant les régularisations comptables à opérer sur 2014 dans le cadre des opérations de clôture des comptes 2013 du Réseau TBC, à **58 665 487,64 €** pour 56 158 836,23 € en 2012, soit une **progression de 4,46 %**.

³ Pour mémoire, les cessions s'imputent en section d'investissement au Budget et s'exécute en fonctionnement en application de l'instruction budgétaire et comptable M. 14.

Dans le cadre de la clôture des comptes 2013, il ressort toutefois que le montant de recettes perçues au titre de 2013 est à corriger à la hausse compte tenu des recettes à reverser par Keolis sur les 12 mois d'exploitation soit **58 534 561 €**. A cette somme s'ajoutent les autres recettes, d'un montant de **406 000 €**, perçues directement par la Communauté urbaine, se répartissant comme suit :

- ❖ Dessertes hors Cub : **67 296 €**
- ❖ Transport des PMR : **281 127 €**
- ❖ Services Occasionnels : **57 577 €**

Le total des recettes perçues au titre de l'exercice 2013 s'élève donc à 58 940 561 € pour 55 850 869 € en 2012, soit une progression de 5,53 %. Cette progression des recettes d'exploitation ne permet toutefois pas d'endiguer la dégradation du ratio de couverture des (recettes/dépenses) qui diminue de -3,7 % avec **32,88 %** en 2013 contre **34,14 %** en 2012 du fait de dépenses globales en augmentation de 9,6 % par rapport à l'année 2012.

Le déficit global du réseau de **120,31 M€** est en **augmentation de 11,7 %** par rapport à l'année 2012 (107,75 M€).

Cette dégradation doit nous appeler à la plus grande vigilance dans le cadre de la future délégation de service public, mais également sur le bon niveau de tarification et de l'offre kilométrique et de service décidée par la Communauté.

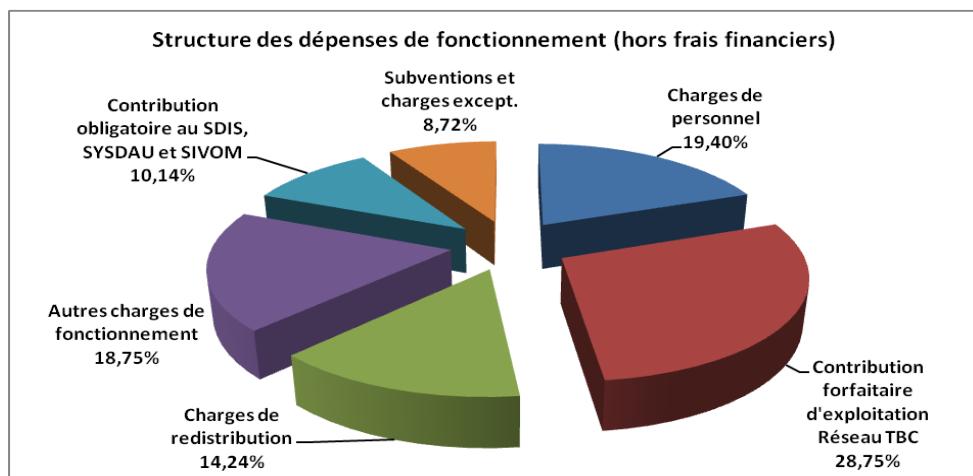
Toujours pour le Budget des Transports, on relève le recul des recettes de redevance pour les abribus qui passent de 5,88 M€ à 2,23 M€ soit une baisse de 62 %.

Pour le **Budget annexe des déchets**, figure outre la TEOM le produit de la redevance spéciale qui s'élève à 3,32 M€ en 2013 en hausse par rapport à 2012 (3,02 M€, soit +9,93 %).

Enfin, s'agissant du **Budget de l'assainissement**, les recettes se sont élevées en 2013 à 36 355 738,34 € pour 37 288 220,68 € en 2012, en tenant compte de la contribution eaux pluviales de 2,653 M€ versée par le Budget principal qui l. Hors produits exceptionnels (4,46 M€ en 2013 et 0,17 M€ en 2012), la baisse s'élève à -14,07%. Cette évolution provient d'un recul sur l'ensemble des recettes courantes de l'activité.

	2012	2013	% évolution
Redevance d'assainissement collectif	24 416 133,82	23 708 984,17	-2,90%
Contrib.communes (eaux pluviales)	3 008 109,92	2 653 440,80	-11,79%
Participation Raccordement à l'Egout	6 748 448,25	4 113 647,84	-39,04%
HT - Travaux Branchements Particulie	2 662 555,56	1 131 812,03	-57,49%
Autres produits divers	286 905,08	20 541,05	-92,84%
Participations assainissement collectif		269 186,40	100,00%
	37 122 152,63	31 897 612,29	-14,07%

3.1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement hors frais financiers (646,15 M€)



Hors frais financiers et frais bancaires (15 632 369,51 €) et hors déficit antérieur reporté du Budget annexe SPANC (62 344,47 €), le montant des dépenses réelles de fonctionnement s'élève, tous budgets confondus et en mouvements réels à 646 148 502,79 €.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT hors frais financiers	2013	% dans total	2012	% dans total	Evolution 2012/ 2013 (en %)
Travaux - frais de gestion générale - charges d'exploitation/services extérieurs - impôts et taxes	127 821 209,83	19,78%	160 003 173,15	25,05%	-20,11%
Contribution forfaitaire d'exploitation Réseau TBC	185 738 942,01	28,75%	176 762 875,33	27,67%	5,08%
Charges de personnel (SPANC, Eau Industrielle comprises (Chapitre 012)	125 373 435,76	19,40%	119 678 166,70	18,74%	4,76%
Attribution de compensation versée + dotation de solidarité communautaire	90 156 766,74	13,95%	88 071 855,64	13,79%	2,37%
FPIC	1 826 133,00	0,28%	667 038,00	0,10%	173,77%
Revertement de fiscalité	1 359 626,10	0,21%	653 907,61	0,10%	107,92%
Contribution financière obligatoire au SDIS	57 508 608,76	8,90%	56 270 266,16	8,81%	2,20%
Participations - subventions - contributions - TVA - Charges except.	56 363 780,59	8,72%	27 605 331,82	4,32%	104,18%
Provisions semi-budgétaires constituées	0,00	0,00%	8 999 328,00	1,41%	-100,00%
TOTAL DEPENSES BRUTES	646 148 502,79	100,00%	638 711 942,41	100,00%	1,16%
TOTAL AC+DSC+FPIC(1)	91 982 899,74	14,24%	88 738 893,64	13,89%	3,66%
TOTAL DEPENSES NETTES (hors AC+DSC)	554 165 603,05	85,76%	563 395 928,90	88,21%	-1,64%
TOTAL AC nette+DSC+FPIC	77 503 934,74	11,99%	74 259 927,64	11,63%	4,37%
TOTAL DEPENSES NETTES (hors AC nette+DSC+FPIC)	568 644 568,05	88,01%	577 874 894,90	90,48%	-1,60%

Avec une évolution maîtrisée de 1,16 % des sommes allouées au fonctionnement de notre Etablissement (646,15 M€ contre 638,71 M€ en 2012), la démarche d'optimisation des moyens dans un contexte financier de plus en plus contraint a été engagée.

Par ailleurs, il doit être relevé que cet ensemble regroupe les charges de redistribution (attribution de compensation, dotation de solidarité communautaire et fonds de péréquation intercommunal et communal) et les contributions obligatoires au titre de la défense incendie et au SIVOM Rive-Droite dont l'évolution est peu maîtrisable par La Cub : DSC gelée, attributions de compensation non révisables, actualisation mécanique des contributions.

Enfin, l'évolution des postes est assez contrastée notamment s'agissant des seules charges exceptionnelles, dépenses par définition non récurrentes, et qui connaissent la plus forte progression entre 2012 et 2013 (+216 %) du fait notamment du protocole transactionnel avec Keolis pour 14,90 M€. De même, on constate une augmentation des versements de fiscalité, qui s'explique par des remboursements plus importants en 2013 de versements transport (clôture de dossiers de réclamation).

Ces dépenses exceptées, **les charges de gestion des services régressent de 5,48 %** par rapport à l'exercice 2012 (soit 446,94 M€ contre 472,87 M€ en 2012).

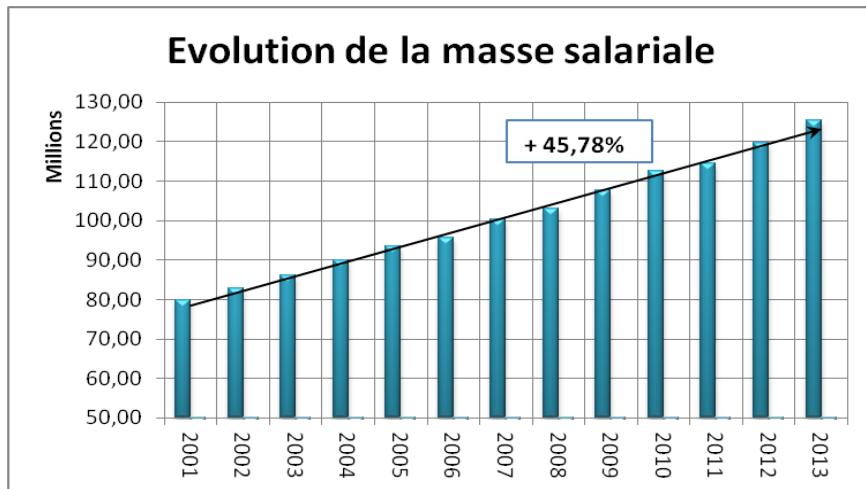
3.1.2.1 *Les charges de personnel*

En 2013, **les charges de personnel qui représentent le 2^{ème} poste tous budgets confondus** et le 1^{er} au titre du Budget principal se sont élevées à **125 373 435,76 €**, soit une **progression de 4,76 %** par rapport à 2012. Sur les 10 dernières années, les charges de personnel ont évolué de +45,78 %, soit de +3,84 % en moyenne annuelle.

Évolution des charges de personnel depuis 2001 :

Années	Montant	Variation en %	évolution en volume
2001	79 748 393,85	4,10 %	3 137 611,41
2002	82 709 752,17	3,71 %	2 961 358,32
2003	85 999 325,53	3,98 %	3 289 573,36
2004	90 036 450,24	4,69 %	4 037 124,71
2005	93 369 515,76	3,70 %	3 333 065,52
2006	95 713 454,83	2,51 %	2 343 939,07
2007	100 372 412,51	4,87 %	4 658 957,68
2008	103 095 803,87	2,71 %	2 723 391,36
2009	107 571 842,62	4,34 %	4 476 038,75
2010	112 497 599,33	4,58 %	4 925 756,71
2011	114 429 243,36	1,72 %	1 931 644,03
2012	119 678 143,70	4,59 %	5 248 900,40
2013	125 373 435,76	4,76 %	5 695 292,06

Le montant des dépenses de personnel de La Cub est de 173,71 € par habitant contre 194 € en moyenne pour les autres Communautés urbaines⁴.



Sur le Budget Principal, l'évolution constatée en 2013 (+4,76 %) s'explique principalement :

- Pour 3,02 % par l'application des mesures réglementaires et statutaires :

Ainsi **le Glissement Vieillesse Technicité (GVT)** fait évoluer la masse salariale à hauteur de 1,3 % du chapitre 012 correspondant en 2013 à un coût de 1,5 M€. Ce GVT correspond à la prise en compte de l'évolution de la carrière des agents par les avancements de grade, les avancements d'échelon et les promotions internes.

De plus, **l'évolution des charges patronales CNRACL** avec une majoration du taux de cotisation retraite employeur a représenté une évolution de 0,9 % du chapitre 012 (1,07 M€).

Par ailleurs, **les mesures indemnitaire**s décidées en 2012, concernant la revalorisation des catégories C et l'impact indemnitaire de la réforme statutaire des catégories B ont pesé en année pleine en 2013 (0,7 % du chapitre 012, environ 0,83 M€).

Enfin **l'application de la GIPA** (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat) a contribué à la hausse pour 0,15 M€ (0,12 % du chapitre 012) ; hausse limitée en raison de la faible inflation des dernières années.

- Pour 1,74 % par une augmentation non réglementaire :

Elle correspond aux ajustements d'effectifs réalisés en 2013 et la prise en compte en année pleine du plan d'adaptation des effectifs 2012. A ce titre, il convient de souligner plus particulièrement :

- l'intégration de 4 agents de Martignas-sur-Jalle en juillet 2013 ;
- la majoration des effectifs d'agents saisonniers pour assurer la collecte des déchets ménagers dans les périodes délicates (congés d'été et fin d'année) ;
- les CDD dédiés au nouveau service d'archéologie préventive ;
- la montée en puissance progressive du dispositif des emplois d'avenir avec 41 recrutés à fin 2013.

⁴ Source DGCL/DGFIP publication en juillet 2013 sur les comptes 2012.

Ces évolutions d'effectifs ont généré au total une augmentation de 2 M€, soit 1,74 % du chapitre 012. La mise en place tardive de la complémentaire santé (dernier trimestre 2013) et le report de la mise en place de la Prime de fonctions et de résultats (PFR) pour les cadres A ont permis de dégager un excédent de 1,5 M€ environ.

La maîtrise et la limitation de l'ensemble des dépenses exposées ci dessus (ex mise sous enveloppe contrainte le recrutement des contrats CDD) ont permis de dégager un excédent supplémentaire de 1,8 M€. **Ainsi le réalisé 2013 se situe 3,29 M€ en dessous de la prévision budgétaire (125,4 M€ contre 128,7 M€ ouverts en 2013)**, soit une consommation à hauteur de 97,41 %, des dépenses prévues.

3.1.2.2 *Les dépenses de redistribution*

L'application du régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) qui s'est substitué à celui de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) nécessite une approche particulière des budgets et des comptes des groupements à FPU avec la notion de « dépenses brutes et de dépenses nettes » et celle de « recettes brutes et de recettes nettes », eu égard à l'impact des reversements effectués aux communes, ces reversements étant qualifiés de dépenses de « redistribution ».

Les **dépenses dites de « redistribution » brutes** sont composées des reversements au titre de l'Attribution de Compensation (AC), de la Dotation de Solidarité Communautaire s'élèvent (DSC) pour La Cub à **90 156 766,74 €** (contre 88.071.855,64 € en 2012) et représentent **13,62 %** des dépenses brutes.

En y intégrant également le **Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC)**, auquel La Cub est contributrice depuis l'année 2012 (1 826 133 €), les dépenses de redistribution s'élèvent au Compte administratif 2013 à 91 982 899,74 €. Elles représentent 13,90 % des dépenses brutes.

Ces dépenses peuvent être détaillées par grands postes comme suit :

Libellé	Dépenses Brutes	Attributions de compensation reçues des communes	Dépenses nettes
Attributions de compensation versées aux communes	54 802 127,16	14 478 965,00	40 323 162,16
Dotation de solidarité communautaire	35 354 639,58		35 354 639,58
FPIC	1 826 133,00		1 826 133,00
Total	91 982 899,74	14 478 965,00	77 503 934,74

Rappel : au titre des dépenses de redistribution, La Cub reverse également à ses communes membres la taxe locale d'équipement, via, d'une part, le versement direct aux communes d'1/7^{ème} des recouvrements de l'année N-1, et d'autre part en affectant les autres 6/7^{ème} pour le financement le fonds de proximité du fonds d'intérêt communal.

- **L'attribution de compensation versée**

L'attribution de compensation est une dotation créée par la loi pour éviter que dans le contexte de la Taxe Professionnelle Unique (TPU), une commune ne subisse de perte de recettes fiscales par rapport à la situation de l'exercice précédent le passage au nouveau régime fiscal (2000 pour les communes de La Cub).

Cette attribution est calculée en déduisant du produit large de la taxe professionnelle remis par les communes (c'est-à-dire en intégrant les dotations de compensation ZFU, ZRU et SPPS) afférent à l'exercice précédent le passage à la TPU, le produit de la taxe d'habitation et des taxes foncières avec leur dotation de compensation correspondante de l'EPCI.

Lorsque le calcul de cette attribution conduit à une compensation positive pour les communes, l'EPCI verse le montant de celle-ci. A l'inverse, lorsque ce calcul conduit à une compensation négative pour une ou plusieurs communes, celles-ci doivent effectuer, à due concurrence, un versement au profit de l'EPCI. L'attribution de compensation qui ne peut être indexée, constitue une dépense obligatoire pour le débiteur. Elle ne peut être révisée qu'en cas de transfert de charges nouvelles comme cela sera le cas lors de la transformation de La Cub en Métropole.

Les montants retenus pour l'attribution de compensation versée par La Cub à certaines communes ou reçue par notre Etablissement, de communes membres dans le cadre de l'application du régime de la TPU, sont désormais figés, sauf cas expressément prévu par la loi.

Le dispositif des attributions de compensation a été reconduit pour les EPCI en FPU mis en place à compter de 2010.

Ainsi, les attributions de compensation 2013 ont été adoptées par délibération du Conseil de Communauté n° 2012/0816 du 23 novembre 2012 et ajustées par délibération n°2013/0548 du 12 juillet 2013 suite à l'entrée de la commune de Martignas-sur-Jalle dans La Cub.

En 2013, le volume global des attributions de compensation versées aux communes s'est élevé à 54 802 127,16 € (pour 53 887 465,01 € en 2012).

- **La dotation de solidarité communautaire**

Le régime de TPU, adopté par La Cub depuis le 1^{er} janvier 2001, a conduit à la mise en place de la dotation de solidarité communautaire (DSC), en conformité avec les dispositions légales régissant ce régime fiscal.

En 2012, la réforme fiscale conduisant à la suppression de la taxe professionnelle s'est combinée avec la mise en place du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC). La Cub, comme ses communes membres, sont concernées, en tant que collectivités contributrices, par cette péréquation dite « horizontale » dans une proportion et selon des modalités définies par la loi de finances pour 2013.

En 2013, la dotation de solidarité communautaire a progressé par rapport à 2012 : l'enveloppe globale d'un montant de 35 354 639,58 € est constituée d'une enveloppe « garantie » correspondant au montant de la DSC 2012 (34 184 390,63 €), d'une enveloppe indexée sur l'évolution de la ressource fiscale élargie déduction faite de la part communautaire de prélèvement au titre du FPIC (1 000 931,47 €), et d'une dotation pour la commune de Martignas-sur-Jalle sur la période allant du 1^{er} juillet 2013 au 31 décembre 2013 d'un montant de 169 317,50 €.

En effet, à la faveur de la fixation du régime de répartition du prélèvement effectué sur le territoire communautaire au titre du FPIC et afin d'assurer une lisibilité financière prospective aux communes comme à La Cub, le Conseil de Communauté a, par délibération n°2012/0419 du 22 juin 2012, reconfiguré les modalités de détermination de l'évolution de sa dotation de solidarité communautaire (DSC) en adoptant un nouveau mécanisme d'indexation de l'enveloppe de DSC calé sur l'évolution de la ressource fiscale élargie avec prise en compte dans les ressources fiscales élargies de :

- la Contribution Economique Territoriale (CET),
- l'Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER),

- la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCom),
- les allocations compensatrices de Taxe Professionnelle (TP) et CFE,
- la Dotation de Compensation de la Réforme Taxe Professionnelle (DCRTP),
- le Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR).

Avec déduction pour mesurer l'évolution de la ressource nette de :

- La part communautaire de FPIC.

Il est enfin nécessaire de rappeler que La Cub, hors les cas atypiques d'Arras et de Dunkerque, est la seconde Communauté urbaine la plus redistributrice au sein des Communauté urbaine de plus de 200.000 habitants avec une DSC versée de 48,34 € par habitant en 2013 contre 29,21 € en moyenne.

Communautés Urbaines	Dotation de solidarité communautaire (en Euros)				Dotation de solidarité communautaire (en Euros / PopINSEE 2013)			
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
Alençon	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Arras	6 443 717	6 532 457	6 631 084	6 631 084	67,80	68,44	69,78	63,19
Bordeaux	33 350 625	34 184 391	34 184 391	35 354 640	46,35	47,53	47,36	48,34
Brest	843 000	300 000	3 950 680	3 983 013	3,93	1,40	18,47	18,66
Cherbourg	1 547 285	1 547 285	1 547 285	1 547 285	17,63	17,80	18,00	18,18
Dunkerque	38 730 000	41 095 556	42 345 556	43 345 557	190,93	203,73	209,32	215,22
Le Creusot	672 000	700 000	700 000	700 000	7,16	7,50	7,54	7,56
Le Mans	2 727 070	2 870 132	2 911 133	2 911 133	14,34	15,16	15,46	14,38
Lille	25 249 400	24 290 023	24 484 343	26 116 986	22,47	21,65	21,75	23,13
Lyon	17 500 000	17 910 000	20 000 000	20 464 890	13,70	13,89	15,36	15,58
Marseille	12 460 992	12 460 992	12 460 000	12 460 992	11,88	11,87	11,87	11,84
Nancy	7 204 171	7 450 000	7 496 000	7 480 521	27,47	28,34	28,55	28,48
Nantes	27 817 790	29 866 788	30 739 786	30 739 786	46,68	50,06	51,41	50,91
Nice	8 244 295	8 244 295	9 114 295	9 114 295	15,39	15,50	16,99	16,94
Strasbourg	14 210 000	14 210 000	14 210 000	14 210 000	29,95	29,89	29,88	29,88
Toulouse	6 900 000	3 500 000	7 000 000	10 500 000	10,33	4,93	9,83	14,65
Total / Moyenne	203 900 345	205 161 919	217 774 553	225 560 182	26,87	26,86	28,42	29,21

- **Le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC)**

Le FPIC résulte d'un processus législatif initié, sur le principe, par l'article 125 de la loi de finances pour 2011 et entré en phase opérationnelle, en 2012, avec, à la base, l'article 58 de la loi de finances pour 2012, modifié par l'article 112 de la loi de finances initiale pour 2013.

Par le biais d'un prélèvement sur les recettes fiscales du secteur communal (communes et intercommunalités), l'objet du FPIC consiste à élargir les moyens consacrés à la réduction des inégalités entre les territoires via un dispositif dit de péréquation horizontale.

Le FPIC a été institué dès 2012 et doit monter globalement en puissance jusqu'en 2016 ainsi qu'il suit :

- 2012 : 150 M€
- 2013 : 360 M€
- 2014 : 570 M€
- 2015 : 780 M€
- 2016 : 2 % des recettes fiscales du secteur communal de N-1

Il est ici rappelé qu'à ce stade les territoires prélevés le sont au regard de la comparaison entre la situation de leur potentiel financier agrégé à l'échelle intercommunale ou communale, dans le cas des communes isolées, et 0,9 le potentiel financier agrégé moyen.

Les territoires bénéficiant d'un versement le sont selon un classement résultant d'un indice synthétique calculé pour 20 % du potentiel financier agrégé, 60 % du revenu moyen par habitant, 20 % l'effort fiscal.

En fonction des critères pris en compte, La Cub et ses communes sont contributrices et non bénéficiaires du FPIC.

Qu'il s'agisse du cas où le territoire est prélevé ou bénéficiaire, la répartition entre communes et intercommunalité est opérée soit via un dispositif dit de « droit commun », soit, selon une répartition dérogatoire en fonction du coefficient d'intégration fiscale approuvée par une délibération adoptée à la majorité des 2/3 avant le 30 juin 2013, soit, enfin, librement selon une délibération prise à l'unanimité avant le 30 juin 2013. Le dispositif de « droit commun » affecte les flux financiers entre les communes et l'intercommunalité au prorata du poids de chaque territoire, dans le potentiel financier agrégé de l'ensemble.

Le prélèvement s'est élevé en 2013 à 3 519 653 € pour l'ensemble du bloc communal dont 1 826 133 € mis à la charge de La Cub et 1 693 520 € à celle des communes.

Après étude des différentes possibilités de répartition du prélèvement précédemment évoquées, le Conseil de communauté a décidé, par délibération n°2012/0419 du 22 juin 2012, de laisser s'appliquer la répartition découlant du régime de « droit commun » et, donc, de valider à cette fin le résultat des calculs opérés par les services de l'Etat.

Il importe également de noter que dans le cadre du régime de « droit commun », La Cub a été amenée à prendre à sa charge, en tout ou partie, la part de prélèvement mise à la charge des communes éligibles à la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) jusqu'au 250^{ème} rang dans le classement fonction de l'indice synthétique dédié à la péréquation de l'Etat (DSU).

Les communes de Cenon et de Lormont ont ainsi bénéficié d'une prise en charge intégrale de leur contribution au FPIC du fait de leur éligibilité à la DSU cible et de leur classement (inférieur à 150).

La Cub a également pris en charge pour moitié le montant de la contribution au FPIC de la commune de Floirac.

3.1.2.3 *Les charges exceptionnelles et dépenses de subvention*

La plus forte progression enregistrée en 2013 concerne les subventions et charges exceptionnelles avec une hausse de 104,18 % (soit +28,76 M€).

Au titre des **charges exceptionnelles** du **Budget principal**, on retiendra le versement de 558 K€ pour le MIN au titre de la démolition du marché de la viande et de la grande halle ainsi que le versement de 1 M€ au titre d'un préjudice dans le cadre de l'aménagement du Pôle Saint Jean.

Pour le **Budget annexe des Transports**, un montant de 25,13 M€ de charges exceptionnelles est à noter correspondant principalement au versement de :

- **14,90 M€** suite à l'accord transactionnel avec Keolis au titre de la DSP Transports Réseau TBC (délibération n°2013/0663 du 27 septembre 2013) ;
- **7,78 M€** de participation à RFF dans le cadre de la convention de financement d'études Tram Train du Médoc (Délibération n°2012/0012 du 20 janvier 2012) ;

- **1,44 M€** au titre des déviations de réseaux pour la phase 3 du TCSP ;
- **0,385 M€** dans le cadre de la convention avec RFF pour le franchissement des installations ferroviaires (Pont de MIRAMBITS) lié à l'extension de la ligne C sur Bègles (délibération n°2012/0121).

S'agissant des **subventions de fonctionnement versées**, ce poste se stabilise à un niveau toujours élevé de 14,10 M€ de mandatement (au titre des acomptes de subventions 2013 et des soldes des années antérieurs) représentant 2,2 % des dépenses réelles de fonctionnement et 3,9 % de l'épargne brute. Il convient toutefois de noter qu'au cours de l'année 2013, 249 dossiers ont donné lieu à l'attribution de subventions de fonctionnement ; pour un montant global de subventions allouées de 14,78 M€. Le travail de rationalisation des subventions de fonctionnement doit donc se poursuivre pour contenir ce poste via notamment la mise en œuvre des principes de dégressivité des aides ou encore de l'aide unique (aide au fonctionnement, ou soutien à une action ou manifestation, ou aide en nature, ou aide en investissement).

Parmi les principales subventions versées aux organismes privés en fonctionnement, on distingue :

- le versement de 5,12 M€ à l'A'URBA pour un montant identique à celui de 2012 (si on excepte la subvention exceptionnelle décidée en 2012 de 80 K€ au titre de la participation à la 33^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme) ;
- le versement de 0,5 K€ à Cap Sciences (dont 0,18 M€ au titre du 1^{er} acompte de la subvention exceptionnelle allouée par délibération 2013/0307 le 31 mai 2013 pour le plan de transformation de l'association) ;
- le versement de 0,5 M€ à Arc-en-Rêve, dont 0,1 M€ au titre du solde de la subvention 2012 ;
- le versement aux deux structures de développement économique, Bordeaux Gironde Investissement pour 0,49 M€ et Bordeaux Technowest pour 0,33 M€ soit un montant global de 0,82 M€.

3.1.2.4 *Les dépenses versées dans le cadre de la gestion déléguée et des contributions obligatoires*

Au titre de la gestion du réseau des transports, la **Contribution forfaitaire d'exploitation versée** à Keolis, soit **185,74 M€** ; est le premier poste de dépenses de fonctionnement (28,75 %). Cette somme, en forte progression (+5,08 %) par rapport au mandaté 2012, intègre d'une part le versement 2,38 M€ au titre de la régularisation des comptes 2012 et d'autre part 3,51 M€ de charges rattachées au titre de l'exercice 2013.

Indépendamment de ces régularisations comptables, la contribution 2013 s'élèvera donc à **183 305 961 € pour 170 301 205 € au titre de 2012 soit un hausse effective de 7,64 %**. Cette revalorisation fait suite à l'adoption de l'avenant n°5 signé le 1er août 2013, suite à une délibération du Conseil de communauté n° 2013/0423 du 28 juin 2013 et de l'avenant n°6 signé le 13 novembre 2013, suite à une délibération du Conseil de communauté n° 2013/0664 du 27 septembre 2013.

Concernant, la contribution au fermier pour **l'évacuation des eaux pluviales** versée en 2013 s'élève à 16,91 M€ (contre 19,62 M€ en 2012) soit en net recul -13,81 %, baisse liée à la mise en œuvre du nouveau contrat de DSP.

Dans le cadre du **traitement des déchets**, une hausse (+1,22 M€) des sommes versée est à noter en raison de l'augmentation conjuguée des tonnages collectés (augmentation de la population et intégration de la commune de Martignas-sur-Jalle au 1^{er} juillet 2013), et des coûts de traitement. De ce fait, le **montant versé en 2013 s'élève à 31,04 M€** contre 29,82 M€ en 2012.

Le bloc des **contributions obligatoires** est également en progression de 1,12 M€ (soit +1,74 %) en raison de la revalorisation de la participation au SDIS (**57,51 M€ en 2013 contre 56,27 M€ en 2012**)⁵. A noter toutefois que deux participations sont en diminution : la **participation au SIVOM Rive-Droite** qui a enregistré un léger recul (-0,10 %) soit une contribution de 7,45 M€ (ce montant comptabilise les 4 versements trimestriels et la contribution annuelle aux charges du Syndicat), et également la **contribution au SYSDAU** qui passe de 0,68 M€ à 0,57 M€, cette baisse s'expliquant par un décalage sur 2012 de la comptabilisation du dernier versement 2011 ce qui a majoré le montant de la dépense sur 2012.

3.1.2.5 *Les autres dépenses de fonctionnement et résultats des budgets annexes*

Les charges de fonctionnement courant qui s'élèvent à 73,2 M€ au titre de 2013 (contre 82,05 M€ en 2012) diminuent de -10,78 % tous Budgets confondus.

Une fois les écritures spécifiques liées aux Budgets à comptabilité de stock neutralisées, la tendance est toujours à la diminution, mais sur un rythme moindre puisque la baisse n'est plus que de **2,81 % sur ces dépenses de charges courantes**.

Budget	Autres dépenses de fonctionnement 2013	Autres dépenses de fonctionnement 2012	% évolution
Principal	35 216 189,50	33 914 988,36	3,84%
Rest. Administratifs	978 228,20	960 178,03	1,88%
Déchets ménagers	17 122 746,24	16 167 724,75	5,91%
Assainissement	2 047 789,12	6 702 052,51	-69,45%
SPANC	27 894,63	38 016,80	-26,63%
Transports	14 424 139,94	14 224 712,19	1,40%
Crématorium	508 638,53	473 366,78	7,45%
S.E.P.F.	17 660,52	19 225,22	-8,14%
Caveaux	31 100,00	72 236,00	-56,95%
Chaleur	125 752,54	35 918,70	250,10%
Régie Eau Indust°	262 010,79	200 322,00	30,79%
Lotissements	12 800,00	516 950,00	-97,52%
Z.A.C.	0,00	2 840,00	-100,00%
Z.A.C. Tasta	675 499,56	3 908 233,58	-82,72%
Z.A.C. des Quais	1 755 005,25	4 815 385,54	-63,55%
Total budget	73 205 454,82	82 052 150,46	-10,78%
Total hors budget à comptabilité de stocks	70 762 150,01	72 808 741,34	-2,81%

Au titre du **Budget principal**, on peut noter la charge supplémentaire au titre de la maintenance du Pont Jacques Chaban-Delmas (+1,28 M€).

⁵ En application de l'article L.1424-35 du CGCT, La Cub participe, sous forme d'une contribution obligatoire, au financement du Budget du SDIS de la Gironde.

Au Budget annexe « **Déchets Ménagers** », les dépenses sont en progression de 5,91 % sur ce poste, résultat net de diminutions et d'augmentations sur différentes lignes, provenant pour l'essentiel :

- une hausse conséquente du coût des transports, du fait principalement du transport des déchets verts sur le nouveau site de la plateforme de la Grande Jauge à compter d'avril 2013, date de sa mise en service ;
- une augmentation de la TGAP Incinération (+24,21 %) en raison de l'augmentation du taux ;
- une progression de 89,10 % des frais de communication liée à l'accompagnement du Programme Local de Prévention (stop pub, consignes de compostage, outils de communication, « habillage » des bennes...).

Au Budget annexe de la **régie des Restaurants administratifs**, le budget reste relativement stable avec une hausse limitée à 1,88 % sur ce poste. La subvention versée par le Budget principal s'est élevée en 2013 à 793 206,04 € contre 778 991,72 € en 2012. La subvention est en augmentation de 12,03 %.

Au Budget annexe de l'**Assainissement**, les dépenses courantes (hors frais bancaires) sont en forte diminution du fait de la réduction des frais d'études et des prestations de service (1 109 192,90 € en 2013 contre 4 535 709,90 € en 2012). Quant aux charges de personnel refacturées elles diminuent légèrement d'un exercice à l'autre (1 035 973,84 € en 2013 pour 1 079 777,47 € en 2012).

Au Budget annexe du **Service Public d'Assainissement Non Collectif**, la situation est en voie de redressement. En effet, les recettes globales réelles de l'exercice se sont élevées à 109 132,89 € tandis que les dépenses globales réelles de l'exercice atteignaient 73 370,54 €, l'exercice se soldant par un excédent d'exploitation de 35 762,35 € ne couvrant toutefois pas le déficit antérieur enregistré de 62 344,57 € pour former un déficit final atteignant -26 582,22 € sans possibilité légale, comme rappelé à plusieurs reprises, lors des rapports de présentation des précédents Comptes administratifs de prise en charge par le Budget principal eu égard aux dispositions particulières prévues par le CGCT (article L. 2224-2).

S'agissant des recettes, le montant de la redevance d'assainissement non collectif s'élève à 97 539,89 €. Elle est en hausse de 2,5 % par rapport à 2012. Les recettes totales atteignent 109 132,89 € soit 80 % des dépenses réelles.

Trois redevances ont été instituées. Le niveau de ces trois redevances est fixé chaque année par délibération du Conseil de communauté précédée d'un avis du Conseil d'exploitation de la régie du SPANC.

La redevance pour **contrôle de conception**, appliquée à compter de l'acceptation du permis de construire et une seule fois par dossier, a généré sur la base d'un tarif de 84,66 € HT et de 19 contrôles facturés une recette de **1 608,54 €** (seuls les permis de construire ayant été délivrés et portant sur un programme neuf donnent lieu à facturation, les réhabilitations ne donnent pas lieu à facturation).

La redevance pour **contrôle de réalisation** a généré sur la base d'un tarif de 84,66 HT et de 18 dossiers (hors réhabilitation) facturés une recette de **1 523,88€**.

La redevance annualisée pour le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien des installations a généré sur la base d'un tarif de 39,63 € une recette de **89 028,79 €**.

La redevance pour le diagnostic d'installations d'assainissement non collectif dans le cadre de transactions immobilières a généré sur la base d'un tarif de 63,05 € et de 45 diagnostics une recette de **2 837,25 €**.

Des usagers persistent à ne pas donner suite aux rendez-vous proposés par le service, ou refusent simplement le contrôle de leur dispositif. Dans la mesure où les articles L.1331-8 et L.1331-11 du Code de la Santé Publique prévoient une pénalité « en cas d'obstacle mis à l'accomplissement des missions », il a été créé par une délibération en date du 17 décembre 2010, un dispositif de **majoration à hauteur de 100 %** de la redevance lorsqu'il est fait obstacle à la mission de contrôle.

Ce dispositif a généré une recette de **2 140,02 €** pour 27 constats (39,63 € multipliés par deux).

Les titres des années précédentes ayant fait l'objet de relances et réglés en 2013 ont incrémentés la ligne des recettes à hauteur de **401,41 €**.

Les redevances sont complétées de subventions de l'agence de l'eau Adour-Garonne versées en fonction du nombre de contrôle opérées l'année précédente.

Ces subventions représentent en 2013, **11 593 €**.

Les dépenses du Budget sont essentiellement constituées de charges salariales.

D'un montant de **30 481,33 €** (41 % du total des charges réelles) pour les agents de droit privé ; et de **14 918,04 €** (20 % du total des charges réelles) pour les fonctionnaires détachées sur la régie. Ce poste qui s'établissait à **85 409,25 €** en 2012 a diminué à **45 399,37 €** en 2013 (-47 %) du fait des difficultés de recrutement de techniciens en 2013.

Les remboursements de frais par la régie du SPANC au Budget principal pèsent **37 %** du total des dépenses réelles, soit **27 350,65 €** (loyers, frais de personnel, administration...).

Le montant des créances admises en non valeur est de **0 €**, la proposition a été rejetée par le conseil d'exploitation en décembre 2013. Le montant des titres émis les années précédentes annulés en 2013 s'élève à **76,54 €**.

Il convient, en effet, de rappeler que devant les difficultés que ce type de service nouveau était susceptible de rencontrer pour équilibrer ses comptes pendant ses premières années d'exploitation, la loi a accordé aux services publics à caractère industriel et commercial d'Assainissement non Collectif (SPANC) un délai de grâce de 5 ans pour équilibrer leurs comptes avec possibilité pendant ce délai de recevoir une subvention du Budget principal mais la Régie du SPANC de La Cub n'a pas réussi à équilibrer ses comptes, le déficit antérieur reporté à fin 2012 dégradant l'excédent annuel de gestion 2013. Néanmoins, un retour à l'équilibre peut être envisagé à l'horizon 2015.

Au Budget annexe **Crématorium**, l'examen des comptes de cette activité fait apparaître un résultat de fonctionnement excédentaire de 194 857,96 € en recul par rapport à 2012 puisqu'il s'établissait à 267 693,22 €.

Cette évolution provient notamment des charges de personnel qui progressent (285 281,63 € pour 257 666,11 € en 2012) et de l'augmentation des charges de fluides (+21,92 %) et ce même si les recettes de fonctionnement du service affichent une augmentation de 8,84 % par rapport à celles comptabilisées dans l'exercice 2012 (1 086 986,66 € pour 998 726,11 €).

Au Budget annexe « **Réseau de Chaleur** », l'excédent de fonctionnement est en léger recul et s'élève à **1 114 011,95 €** pour 1 244 055,10 €, soit une diminution de 10,45 % s'expliquant principalement par une augmentation des dépenses de personnel (108 831,00 € pour 58 079,59 € en 2012) ; l'évolution des autres postes de dépenses limitant la progression alors que les recettes de prestation augmentaient de 10 K€.

Aux Budgets annexes « **Caveaux** », « **ZAC** » et « **Lotissements** », les dépenses fluctuent, d'une année à l'autre, en fonction des travaux d'aménagement réalisés.

Il convient de rappeler que dans les Budgets « **Lotissements** » et « **ZAC** », les frais d'acquisition et les travaux d'aménagement sont comptabilisés en section de fonctionnement sur des comptes de stocks mais ils représentent, en réalité, des dépenses très proches de l'investissement dans la mesure où celles-ci sont réalisées en vue de favoriser le développement économique du territoire.

En ce qui concerne **l'activité Eau Industrielle**, le réseau d'alimentation en eau industrielle de la presqu'île comprend :

- une prise d'eau en Garonne (0,75 m³/s) sur Saint Louis de Montferrand,
- une station de traitement d'eau (0,75 m³/s),
- une canalisation d'alimentation des plans d'eau (1 225 m de ø 800),
- une station de pompage à Beaujet sur Ambarès,
- un réseau de distribution de 12,8 km,
- une station de pompage associée à une bâche de 7 000 m³ à Cantefrène sur Ambès.

Le service d'eau industrielle est géré par une régie à simple autonomie financière, créée par délibération du Conseil de Cub du 24 novembre 2006 et administrée par un Conseil d'exploitation, dans lequel siègent des élus communautaires, deux industriels, le PAB et deux associations. Ce Conseil se réunit en général une fois par trimestre.

Le service fonctionne avec un Budget et une trésorerie propre.

L'exploitation des installations et la distribution de l'eau industrielle sont assurées par la société VEOLIA, dans le cadre d'un marché attribué le 15 avril 2013 jusqu'en décembre 2018.

Si la vente d'eau industrielle reste inférieure aux prévisions initiales (2 millions de m³ par an), il faut considérer plusieurs facteurs :

- certains industriels ont réduit leur production, donc leur consommation d'eau ;
- certains industriels ont mis en œuvre des actions de contrôle strict dans le cadre de leurs plans de développement durable, les conduisant à faire d'importantes réductions d'eau dans leur process ;
- les industriels raccordés ne prélevant pas à l'Eocène, ont des consommations relativement faibles qui ne compensent pas les réductions des gros consommateurs ;
- la crise économique a touché l'activité de certains sites industriels qui ont dû, soit ralentir leur production, soit l'arrêter sur des périodes plus ou moins courtes ;
- de plus, la mise en service de la chloration a nécessité certains aménagements dans les chaînes de traitement de l'eau chez certains industriels.

Par ailleurs, la baisse très nette de consommation en 2013 par rapport à 2012 (-15,2 %), s'explique notamment par la baisse de consommation de l'un des plus gros consommateurs. En effet, la société Michelin s'est vue contrainte de limiter de façon conséquente son utilisation en eau industrielle suites aux difficultés qu'elle rencontre dans son process.

L'industriel et La Cub se sont rencontrés à plusieurs reprises tout au long de l'année afin de trouver des solutions à ces dysfonctionnements. De son côté, l'industriel a réalisé différentes études en interne qui permettraient une réutilisation optimale de l'eau industrielle dans les meilleurs délais. Les solutions seront présentées courant 2014.

S'agissant des éléments financiers, en 2013, les recettes réelles se sont élevées à 463 856,70 € se répartissant, pour une grande partie, comme suit :

- 359 624,05 € de vente d'eau aux abonnés, niveau inférieur à la prévision qui s'établissait à 372 000 €,
- 85 368,20 € de subvention de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ; cette subvention représente 0,10 € par m³.

Les postes des charges courantes de gestion et frais de personnel s'élève à 266 427,79 € pour 204 654,78 € en 2012 soit une augmentation de 61 773,01 € (+30 %). Cette hausse est due à l'augmentation des honoraires versés au titulaire du marché du fait de l'augmentation du volume d'eau distribuée.

L'avance accordée par le Budget principal en cours a été remboursée à hauteur de 86 376,53 € en 2013 en section d'investissement.

Les comptes afférents au seul exercice 2013 présentent un déficit de 85 247,75 € en section d'investissement et un excédent de 130 910,06 € en section d'exploitation.

En ajoutant aux résultats de 2013, les résultats antérieurs reportés, il ressort un solde négatif de -31 120,80 € en section d'investissement et un excédent de 242 005,95 € en section d'exploitation. **Pour la quatrième année consécutive, la section d'exploitation est équilibrée sans subvention du Budget principal.**

3.2 La structure et l'évolution de la section d'investissement en mouvements réels

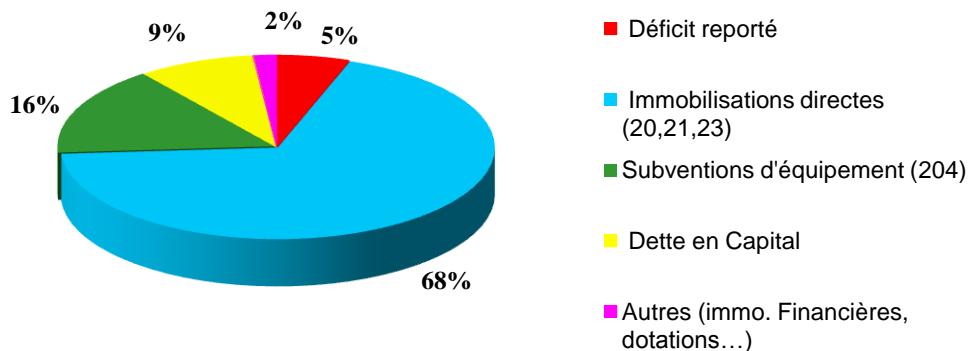
3.2.1 Les dépenses réelles d'investissement (574,50 M€)

L'analyse du Compte administratif 2013 montre que notre Etablissement dispose d'indicateurs financiers encore satisfaisants après la réalisation, sur les six années de la mandature (2001 à 2013), de 2 269 516 762,93 € d'investissements, soit 378 086 127,16 € en moyenne, sachant que le programme d'équipement 2013 (483 709 390,09 €) est supérieur de 28 % au montant moyen réalisé depuis 2008, avec notamment la montée en puissance de la 3^{ème} phase du TCSP.

Les dépenses d'investissement se répartissent comme suit :

Dépenses réelles d'investissement	2013	% dans total	2012	% dans total
Immobilisations directes (comptes 20, 21, 23)	393 439 718,83	68,48 %	361 476 161,39	60,76 %
Subventions d'équipement (comptes 204)	90 269 671,36	15,71 %	74 264 553,28	12,48 %
Immobilisations financières	1 751 444,38	0,30 %	3 669 022,79	0,62 %
Dette en capital	49 676 834,55	8,65 %	48 546 935,84	8,16 %
Reversement dotations et participations diverses	5 431 213,61	0,95 %	8 064 354,75	1,36 %
Opérations pour le compte de tiers	2 792 415,31	0,49 %	1 468 857,44	0,25 %
Déficit d'investissement reporté	31 138 274,69	5,42 %	97 454 515,40	16,38 %
TOTAL	574 499 572,73	100 %	594 944 400,89	100 %

- Répartition des dépenses en pourcentage



- Le programme d'équipement

Les dépenses réelles d'équipement (comptes 20, 21 et 23 et 204), y compris les subventions d'équipement et fonds de concours, s'élèvent en 2013 à **483 709 390,09 €** pour 435 740 714,67 € en 2012, ce qui représente une augmentation globale de 47 968 675,42 €.

Il s'agit du niveau le plus élevé atteint depuis le début de la présente mandature qui, par ailleurs, n'est jamais descendu au dessous des 300 M€.

PROGRAMMES D'EQUIPEMENT - Exercice 2013 - Comptes 20, 21, 23 plus Subventions d'équipement et Fonds de concours

FCT	LIBELLE FONCTION	S/FCT	LIBELLE SOUS-FONCTION	PREVISIONS	MANDATES	REPORTS	CREDITS ANNULÉS	% Mandatés	% Utilisés
1^{er} INVESTISSEMENTS DIRECTS BUDGET PRINCIPAL									
0 Services généraux adm. publiques locales									
0200	Services communs	29 835 385,99	22 585 356,77	6 236 984,52	-1 013 044,70	75,70%	96,60%		
0230	Information, communication, publicité	2 000,00	225,00	0,00	-1 775,00	11,25%	11,25%		
0260	Cimetières - Services communs	890 778,83	497 404,98	353 010,27	-40 363,58	55,84%	95,47%		
0 Services généraux adm. publiques locales		30 728 164,82	23 082 986,75	6 589 994,79	-1 055 183,28	75,12%	96,57%		
1 Sécurité et salubrité publiques	1130	Services communs	1 525 815,27	1 037 819,44	360 548,38	-127 447,45	68,02%	91,65%	
1 Sécurité et salubrité publiques									
2 Enseignement - Formation	211 Ecoles maternelles	3 806 653,50	1 716 477,83	0,00	-2 090 175,67	45,09%	45,09%		
	212 Ecoles primaires	3 592 705,91	1 418 899,48	0,00	-2 173 806,43	39,49%	39,49%		
	213 Classes regroupées	1 228 776,72	84 905,27	4 173 942,99	3 030 071,54	6,91%	346,59%		
	23 Enseignement supérieur	141 982,49	122 305,44	5 802,88	-13 874,17	86,14%	90,23%		
2 Enseignement - Formation		8 770 118,62	3 342 588,02	4 179 745,87	-1 247 784,73	38,11%	85,77%		
3 Culture	314 Cinéma et autres salles de spectacles	500 000,00	68 515,52	431 484,48	0,00	13,70%	100,00%		
	324 Entretien du patrimoine culturel	30 000,00	26 221,28	0,00	-3 778,72	87,40%	87,40%		
	33 Action culturelle	781 500,00	434 649,26	59 011,58	-287 839,16	55,62%	63,17%		
3 Culture		1 311 500,00	529 386,06	490 496,06	-291 617,88	40,36%	77,76%		
4 Sport et jeunesse	412 Stades	346 840,00	100 645,91	239 200,00	-6 994,09	29,02%	97,98%		
4 Sport et jeunesse		346 840,00	100 645,91	239 200,00	-6 994,09	29,02%	97,98%		
5 Interventions sociales et santé	5240 Autres services	82 771,46	25 108,60	21 400,66	-36 262,20	30,33%	56,19%		
5 Interventions sociales et santé		82 771,46	25 108,60	21 400,66	-36 262,20	30,33%	56,19%		
7 Logement	72 Aide au secteur locatif	3 230 870,87	3 054 845,77	130 000,00	-46 025,10	94,55%	98,58%		
7 Logement		3 230 870,87	3 054 845,77	130 000,00	-46 025,10	94,55%	98,58%		
8 Aménagement et serv. urbains, environn.	8110 Services communs (Eau et assainissement)	567 330,82	214 500,60	0,00	-352 830,22	37,81%	37,81%		
	8160 Autres(transferts fluviaux, marit & aériens)	5 567 052,28	2 815 375,62	2 227 188,22	-524 488,44	50,57%	90,58%		
	8161 Chauffage urbain	100 000,00	0,00	0,00	-100 000,00	0,00%	0,00%		
	8162 Aut réseaux (réseau métrop télécomm)	5 893 688,35	1 108 564,82	1 909 887,52	-2 875 236,01	18,81%	51,21%		
	8210 Services communs (équip. de voirie)	8 565 144,10	4 586 632,48	3 087 525,43	-890 986,19	53,55%	89,60%		
	8220 Services communs (Voirie)	180 497 925,80	91 636 770,92	66 639 669,23	-22 221 485,65	50,77%	87,69%		
	8221 Bâtiments du service de la voirie	1 404 587,74	813 081,86	553 123,06	-38 382,82	57,89%	97,27%		
	8222 Voirie routière	1 669 271,58	1 019 702,07	567 945,09	-81 624,42	61,09%	95,11%		
	8223 Parcs de stationnement	5 082 074,00	490,70	4 439 346,78	-642 236,52	0,01%	87,36%		
	8240 Réserves foncières	31 724 006,99	20 577 195,92	5 857 488,22	-5 289 322,85	64,86%	83,33%		
	8241 Action en faveur de l'aménagement urb.	5 909 782,79	1 506 543,27	2 505 793,67	-1 897 445,85	25,49%	67,89%		
	8310 Aménagement des eaux(réseaux EP)	36 955 252,60	16 619 182,60	13 503 985,29	-6 832 084,71	44,97%	81,51%		
	8330 Préservation du milieu naturel	2 301 664,43	1 698 062,47	377 556,61	-226 045,35	73,78%	90,18%		
8 Aménagement et serv. urbains, environn.		286 237 781,48	142 596 103,33	101 669 509,12	-41 972 169,03	49,82%	85,34%		
9 Action économique	900 Interv. écono. & action faveur emploi	11 195 599,96	2 566 631,76	5 851 331,53	-2 777 636,67	22,93%	75,19%		
	910 Halles et marchés	2 300 832,88	115 240,86	1 477 051,70	-708 540,32	5,01%	69,21%		
	950 Aides au tourisme	44 034,27	8 821,09	35 100,87	-112,31	20,03%	99,74%		
9 Action économique		13 540 467,11	2 690 693,71	7 363 484,10	-3 486 289,30	19,87%	74,25%		
SOUS-TOTAL BUDGET PRINCIPAL				345 774 329,63	176 460 177,59	121 044 378,98	-48 269 773,06	51,03%	86,04%
BUDGETS ANNEXES									
11 Déchets ménagers				19 468 713,85	10 686 564,02	6 471 144,50	-2 311 005,33	54,89%	88,13%
21 Régie des Restaurants Administratifs				86 241,27	19 659,81	0,00	-66 581,46	22,80%	22,80%
31 Transport	Réseau hors Tramway	45 763 543,58	24 602 052,67	6 715 659,95	-14 445 830,96	53,76%	68,43%		
	Tram Train - TT	20 956 440,00	20 165 496,36	3 777 928,37	-3 143 920,38	74,45%	88,39%		
	Tramway - TW1	2 652 889,97	578 717,73	0,00	-2 074 172,24	21,81%	21,81%		
	Tramway - TW2	1 571 784,03	988 591,36	436 087,93	-147 104,74	62,90%	90,64%		
	Tramway - TW3	155 855 642,96	141 757 390,12	12 797 508,48	-1 300 744,36	90,95%	99,17%		
	Tramway - Total	181 036 756,96	159 445 960,38	15 949 783,15	-5 641 013,43	88,07%	96,88%		
	Transport -- Total	208 124 102,07	179 611 456,74	19 727 711,52	-8 784 933,81	86,30%	95,78%		
64 Crématorium HT		357 360,00	85 729,77	36 115,23	-235 515,00	23,99%	34,10%		
71 Réseau de Chaleur		3 403 988,99	1 974 078,23	1 421 488,03	-8 422,73	57,99%	99,75%		
92 Régie de l'Eau Industrielle		171 523,13	0,00	1 200,00	-170 323,13	0,00%	0,70%		
SOUS-TOTAL BUDGETS ANNEXES				277 375 472,89	216 979 541,24	34 373 319,23	-26 022 612,42	78,23%	90,62%
TOTAL INVESTISSEMENTS DIRECTS				623 149 802,52	393 439 718,83	155 417 698,21	-74 292 385,48	63,14%	88,08%
2nd INVESTISSEMENTS INDIRECTS d'équipement & Fonds de concours									
BUDGET PRINCIPAL									
0 Services généraux adm. publiques locales	0200 Services communs	18 000,00	7 866,77	10 133,23	0,00	43,70%	100,00%		0,00%
	0260 Cimetières - Services communs	1 032 296,28	49 985,24	938 642,50	-43 668,54	4,84%	95,77%		
0 Services généraux adm. publiques locales		1 050 296,28	57 852,01	948 775,73	-43 668,54	5,51%	95,84%		
1 Sécurité et salubrité publiques	1132 Bâtiments Service Incendie	1 003 000,00	0,00	0,00	-1 003 000,00	0,00%	0,00%		
1 Sécurité et salubrité publiques		1 003 000,00	0,00	0,00	-1 003 000,00	0,00%	0,00%		
2 Enseignement - Formation	213 Classes regroupées	4 863 410,00	3 580 836,00	1 181 164,00	-101 410,00	73,63%	97,91%		
	23 Enseignement supérieur	6 529 893,20	1 000 000,00	4 564 993,20	-965 000,00	15,31%	85,22%		
2 Enseignement - Formation		11 393 303,20	4 580 836,00	5 746 057,20	-1 066 410,00	40,21%	90,64%		
3 Culture	33 Action culturelle	16 000,00	9 340,00	6 600,00	-60,00	58,38%	99,63%		
3 Culture		16 000,00	9 340,00	6 600,00	-60,00	58,38%	99,63%		
4 Sport et jeunesse	412 Stades	12 000 000,00	12 000 000,00	0,00	0,00	0,00%	100,00%		
	414 Autres équipements sportifs ou loisir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00%		
4 Sport et jeunesse		12 000 000,00	12 000 000,00	0,00	0,00	0,00%	100,00%		
5 Interventions sociales et santé	523 Actions en faveur personnes en difficult	51 680,00	23 183,16	28 496,84	0,00	44,86%	100,00%		
	5240 Autres services	56 910,69	53 079,00	3 831,69	0,00	93,27%	100,00%		
5 Interventions sociales et santé		108 590,69	76 262,16	32 328,53	0,00	70,23%	100,00%		
7 Logement	72 Aide au secteur locatif	39 778 812,83	26 242 289,20	11 009 259,61	-2 527 264,02	65,97%	93,65%		
7 Logement		39 778 812,83	26 242 289,20	11 009 259,61	-2 527 264,02	65,97%	93,65%		
8 Aménagement et serv. urbains, environn.	8112 Assainissement (CEP)	80 000,00	0,00	0,00	-80 000,00	0,00%	0,00%		
	8150 Transports urbains			0,00	0,00	0,00%	0,00%		
	8160 Autres(transferts fluviaux, marit & aériens)	47 745 617,28	34 758 143,11	10 853 799,74	-2 133 674,43	72,80%	95,53%		
	8162 Aut réseaux (réseau métrop télécomm)	275 799,50	3 483,95	135 276,21	-137 039,34	1,26%	50,31%		
	8210 Services communs (équip. de voirie)	2 250,00	1 521,38	0,00	-728,62	67,62%	67,62%		
	8220 Services communs (Voirie)	4 141 555,63	1 630 131,63	1 862 693,65	-648 730,35	39,36%	84,34%		
	8222 Voirie routière	19 620,00	6 814,45	1 125,55	-11 680,00	34,73%	40,47%		
	8241 Action en faveur de l'aménagement urb.	7 300 891,52	1 945 628,00	1 393 826,56	-3 961 436,96	26,65%	45,74%		
	8310 Aménagement des eaux(réseaux EP)	368 886,13	99 612,66	113 531,25	-147 742,22	27,60%	59,06%		
	8330 Préservation du milieu naturel	2 740 544,18	557 017,29	1 874 469,03	-309 057,86	20,33%	88,72%		
8 Aménagement et serv. urbains, environn.		62 667 164,24	39 002 352,47	16 234 721,99	-7 430 089,78	62,24%	88,14%		
9 Action économique	900 Interv. écono. & action faveur emploi	11 015 379,50	8 300 739,52	1 317 462,60	-1 397 177,38	75,36%	87,32%		
9 Action économique		11 015 379,50	8 300 739,52	1 317 4					

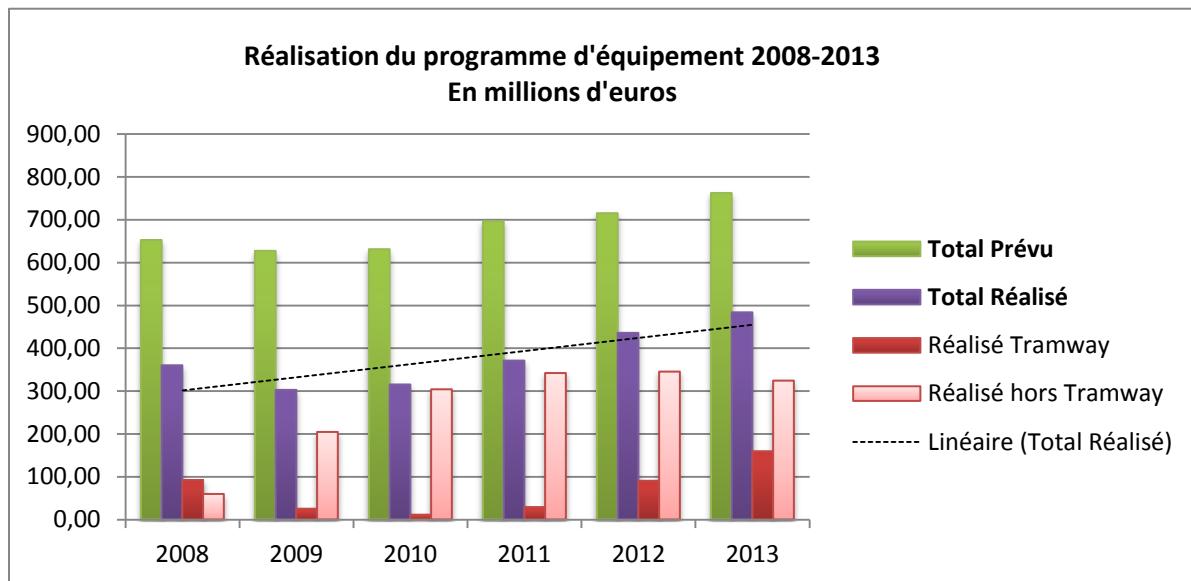
- **Réalisation des crédits prévus**

Par rapport au total des crédits prévus au titre du programme d'équipement 2013 (y compris les crédits reportés fin 2012, BS et DM), **le pourcentage des crédits mandatés ressort à 63,46 %, ce qui constitue une très nette amélioration par rapport aux exercices précédents.**

Le montant mandaté de 483,71 M€, comprenant à la fois des crédits consommés de l'année et sur reports, est à comparer à une valeur de programme d'investissement voté au Budget primitif, pour l'année 2013, tous budgets confondus, de 477,05 M€, ce qui montre que **notre Etablissement a mandaté dans l'année plus que le programme voté au Budget Primitif.**

En ajoutant les reports 2012 (199,57 M€) les décisions modificatives (7,99 M€) et le Budget Supplémentaire (77,56 M€), le taux de mandatement 2013 (63,46 %) est en nette amélioration par rapport aux années précédentes, mais il demeure faible au regard du volume de crédits votés.

Programme équipement	Total Prévu	Total Réalisé	% réalisé	Réalisé Tramway	% part tram	Réalisé hors Tramway
2013	762 182 349,26	483 709 390,19	63,46 %	159 445 960,38	32,96 %	324 263 429,81
2012	715 149 350,13	435 740 714,67	60,93 %	90 462 343,76	20,76 %	345 278 370,91
2011	696 613 201,94	371 054 583,99	53,27 %	29 066 012,66	7,83 %	341 988 571,33
2010	631 095 536,92	315 268 649,31	49,96 %	11 278 405,99	3,58 %	303 990 243,32
2009	627 211 778,96	302 640 471,45	48,25 %	25 223 020,65	8,33 %	204 427 540,55
2008	652 490 610,37	360 102 953,42	55,19 %	92 286 597,61	25,63 %	59 685 086,47
TOTAL	4 084 742 827,58	2 268 516 763,03	55,54 %	407 762 341,05	17,97 %	1 579 633 242,39
<i>Moyenne sur 6 ans</i>	<i>680 790 471,26</i>	<i>378 086 127,17</i>				



Taux de réalisation Programme d'équipement	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Investissements directs	63,14 %	60,89 %	56,37 %	52,36 %	50,44 %	56,99 %
Investissements indirects	64,93 %	61,12 %	38,99 %	35,86 %	32,19 %	42,18 %
Total Investissements	63,46 %	60,93 %	53,27 %	49,96 %	48,25 %	55,19 %
Total Investissements (hors Tramway)	55,97 %	57,51 %	54,67 %	52,65 %	48,55 %	50,75 %

Malgré une nette amélioration du niveau de consommation depuis le début de la mandature, le total des crédits annulés sur les opérations du programme d'équipement sur l'exercice 2013 reste cependant important, il s'élève à 87,76 M€ tous Budgets confondus, dont 82,12 M€ hors tramway.

Programme d'équipement (comptes 20, 21, 23 et 204)		Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits annulés	% Crédits annulés /prévisions
2013	Tous budgets	762 182 349,26	483 709 390,19	190 712 903,87	-87 760 055,20	-11,51 %
	Dont BA Tramway	181 036 756,96	159 445 960,38	15 949 783,15	-5 641 013,43	-3,12 %
	Dont hors Tramway	581 145 592,30	324 263 429,81	174 763 120,72	-82 119 041,77	-14,13 %
2012	Tous budgets	715 149 350,13	435 740 714,67	199 489 684,44	-79 918 951,02	-11,18 %
	Dont BA Tramway	114 799 914,15	90 462 343,76	23 644 756,96	-692 813,43	-0,60 %
	Dont hors Tramway	600 349 435,98	345 278 370,91	175 844 927,48	-79 226 137,59	-13,20 %
2011	Tous budgets	696 613 201,94	371 054 583,99	222 698 370,72	-102 860 247,23	-14,77 %
	BA Tramway	71 061 542,56	29 066 012,66	38 282 560,74	-3 712 969,16	-5,23 %
	Total hors Tramway	625 551 659,38	341 988 571,33	184 415 809,98	-99 147 278,07	-15,85 %
2010	Tous budgets	631 095 536,92	315 268 649,31	249 341 403,04	-66 485 484,57	-10,53 %
	BA Tramway	53 765 161,33	11 278 405,99	18 005 315,02	-24 481 440,32	-45,53 %
	Total hors Tramway	577 330 375,59	303 990 243,32	231 336 088,02	-42 004 044,25	-7,28 %
2009	Tous budgets	627 211 778,96	302 640 471,45	274 606 650,90	-49 964 656,61	-7,97 %
	BA Tramway	55 800 094,78	25 223 020,65	30 577 956,13	882,00	0,00 %
	Total hors Tramway	571 411 684,18	277 417 450,80	244 028 694,77	-49 965 538,61	-8,74 %
2008	Tous budgets	652 490 610,37	360 102 953,42	260 734 722,38	-31 652 934,57	-4,85 %
	BA Tramway	124 742 077,42	92 286 597,61	32 455 479,81	0,00	0,00 %
	Total hors Tramway	527 748 532,95	267 816 355,81	228 279 242,57	-31 652 934,57	-6,00 %

En dépit de la réalisation d'un montant d'investissement supérieur à 400 M€, le taux de réalisation des crédits peut encore être amélioré et nécessite que notre Établissement ne relâche pas son effort en s'attachant notamment à établir des prévisions plus réaliste, comme il s'est efforcé de le faire à l'occasion de l'établissement du PPI 2013-2018.

- Structure et évolution du programme d'équipement

Tous budgets confondus, sur un programme d'équipement total de 483 709 390,19 €, les investissements directs réalisés représentent 393 439 718,73€, soit 81,34 % du total, et augmentent globalement de 31 963 557,34 €, soit 8,84 %.

Programme d'équipement	2013	2012	2011	2010	2009	2008	Variation en volume 2013-2012	% 2013/2012
Investissements directs (cptes 20, 21, 23)	393 439 718,73	361 476 161,39	322 515 411,09	282 238 820,67	278 415 251,54	326 637 596,13	31 963 557,34	8,84 %
<i>dont tramway</i>	<i>159 445 960,38</i>	<i>90 462 343,76</i>	<i>29 066 012,66</i>	<i>11 278 405,99</i>	<i>25 223 020,65</i>	<i>92 286 597,61</i>	<i>68 983 616,62</i>	<i>76,26 %</i>
Fonds de concours et subv. d'équipement (compte 204)	90 269 671,36	74 264 553,28	48 539 172,90	33 029 828,64	24 225 219,91	33 465 357,29	16 005 118,08	21,55 %
TOTAL	483 709 390,09	435 740 714,67	371 054 583,99	315 268 649,31	302 640 471,45	360 102 953,42	47 968 675,42	11,01 %

Cette hausse s'explique par la montée en puissance des investissements au Budget annexe Transports, notamment pour la réalisation de la 3^{ème} phase du TCSP qui augmentent de plus de 76 % par rapport à 2012, puisque hors tramway, on constate une diminution de 37 M€ des investissements directs en 2013.

Au Budget principal, les dépenses d'investissements directs et indirects (266,79 M€) sont en recul par rapport à 2012 (285,83 M€), essentiellement dans les domaines de la voirie et de l'assainissement.

Il convient également de relever que le poste des **subventions d'équipement versées et fonds de concours (chapitre 204)** s'élève à **90 269 553,28 €** et a augmenté de 22 % par rapport à 2012 ; il représente 39 % des investissements directs hors tramway, contre 27 % en 2012. Il est forte progression depuis 2011 (+86 % par rapport à 2011) et marque une rigidification de la section d'investissement puisque ce type de dépenses se traduit par des appels de fonds mécaniques sur lesquels La Cub n'a pas de marge de manœuvre.

En M€

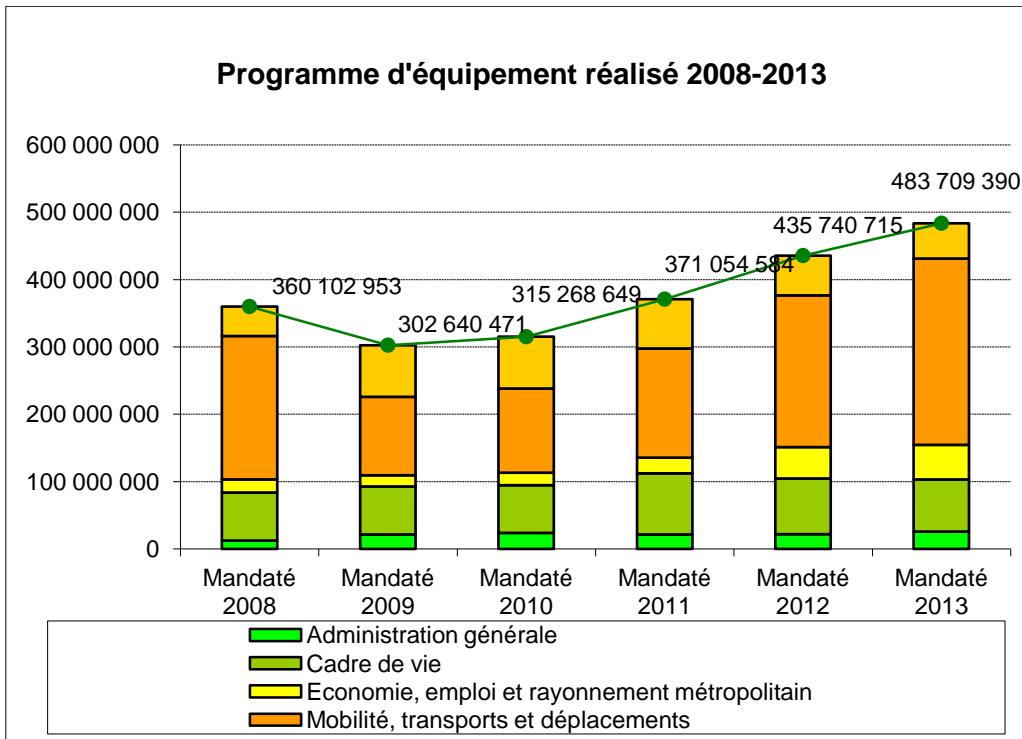
Programme d'équipement hors tramway (en millions d'euros)	2013	2012	2011	2010	2009	2008	Variation en volume 2013-2012	Variation en % 2013-2012
Investissements directs hors tramway	233,99	271,01	293,45	270,96	253,19	234,35	-37,02	-13,66 %
Fonds de concours et subventions d'équipement	90,27	74,26	48,54	33,03	24,23	33,47	16,01	22 %
Part des fonds de concours / Inv. directs	39 %	27 %	17 %	12 %	10 %	14 %	-21,01	

Les concours versés en 2013 ont principalement concerné :

- Les Transports (34,758 M€) dont 26 M€ en faveur de la LGV et 7,99 M€ pour la mise à deux fois trois voies de la Rocade Rive Gauche ;
- Les aides au secteur locatif et à la Politique de la Ville (26,242 M€), dont 9 M€ versés à Aquitanis au titre de l'aide à la production et la réhabilitation de logements, 10,3 M€ d'aides à la pierre, 5 M€ d'aides à l'équilibre d'opérations en faveur de l'habitat, les aides à l'aménagement urbain, notamment à la réalisation de groupes scolaires dans les PAE et centres bourgs et au déficit d'opérations d'aménagements (ZAC, centres bourg) ;
- La participation à la réalisation du Grand Stade (12 M€), du Centre Culturel du vin (4,25 M€), au projet Euratlantique (3,562 M€), au plan Agglo Campus (1 M€), au projet SAVE (0,5 M€), et diverses aides en faveur du développement économique.
- **Synthèse des dépenses d'équipement par grandes politiques de La Cub**

De manière globale, investissements directs et indirects confondus, c'est le domaine de la mobilité et des transports sur lequel ont été réalisés l'essentiel des dépenses 2013, puisque ce poste représente plus de 57 % du programme d'équipement 2013, il augmente de 22 % par rapport au mandaté 2012.

Programme d'équipement par grandes politiques	Réalisé 2013	Réalisé 2012	Réalisé 2011	Réalisé 2010	Réalisé 2009	Réalisé 2008	part /total 2013
Administration générale	25 731 867,62	21 944 599,41	21 326 654,90	24 006 796,45	21 404 427,79	12 538 144,58	5,32 %
Cadre de vie	77 349 447,17	82 792 243,89	90 680 668,02	70 529 149,81	71 544 537,63	70 940 535,53	15,99 %
Economie, emploi et rayonnement métropolitain	51 679 827,01	46 293 325,75	23 673 692,37	18 481 688,21	16 578 150,83	19 812 521,95	10,68 %
Mobilité, transports et déplacements	276 504 666,03	225 784 419,82	162 021 417,39	125 161 741,15	116 568 202,41	212 771 961,47	57,16 %
Services publics urbains	52 443 582,36	58 926 125,80	73 352 151,31	77 089 273,69	76 545 152,79	44 039 789,89	10,84 %
Total	483 709 390,19	435 740 714,67	371 054 583,99	315 268 649,31	302 640 471,45	360 102 953,42	100 %



- Synthèse par principales compétences de La Cub**

Plus généralement, les crédits mandatés sur les principales compétences que sont les Transports, la Voirie, l'Assainissement EU/EP/Préservation du milieu naturel, l'Urbanisme, l'Habitat et Politique de la Ville, le Développement économique, représentent, en 2013, 436 773 984,04 € dans le total des investissements réalisés, soit 90 %.

domaine de compétence	2013	2012	2011	2010	2009	2008	% variation 2013/2012	% dans total 2013
Transports	217 184 975,47	140 467 279,83	61 233 924,51	16 968 167,00	35 639 128,30	114 807 880,22	54,62 %	44,90 %
Voirie	99 695 145,49	130 347 802,62	123 933 750,65	131 267 489,14	97 953 880,44	114 379 529,79	-23,52 %	20,61 %
Asst EU/EP	43 575 927,69	57 715 971,35	73 966 785,93	64 067 487,30	30 990 374,81	28 583 588,81	-24,50 %	9,01 %
Urb/Pol. Ville/habitat	53 326 502,16	62 463 317,52	67 760 706,57	49 127 665,27	56 822 695,49	54 365 265,93	-14,63 %	11,02 %
Dévelop. économique	22 991 433,23	7 293 371,45	6 223 024,62	11 550 078,85	8 282 952,16	7 170 055,01	215,24 %	4,75 %
Total 5 rubriques	436 773 984,04	398 287 742,77	333 118 192,28	272 980 887,56	229 689 031,20	319 306 319,76	9,66 %	90,30 %
Total Général	483 709 390,09	435 740 714,67	371 054 583,99	315 268 649,31	302 640 471,45	360 102 953,42	11,01 %	

- Le domaine **des Transports** (217,18 M€ mandatés en 2013 pour 140,47 M€ en 2012) reste le principal poste de dépense (**45 % du total des investissements**), sachant que le **tramway** pèse pour 159 M€, ce qui représente **73 % des dépenses de transports en 2013**.

Sur 2013, les travaux **d'extension de la phase 3 du TCSP** s'élèvent à 141,7 M€ (pour 76,45 M€ en 2012), et les premiers travaux d'aménagement du Tram-Train du Médoc à 16,1 M€.

Hors tramway, la participation à la réalisation de la **LGV** et les travaux de résorption du **bouchon ferroviaire** de Bordeaux s'élèvent au total en 2013 à 26 M€ (pour 37,57 M€ en 2012), les participations versées à RFF par notre Etablissement ayant été revues à la baisse pour être cohérentes avec le montant final estimé des concours du concédant.

A la hausse également la contribution de La Cub aux travaux d'aménagement de la **Rocade** (7,98 M€ en 2013 pour 4,9 M€ en 2012), ainsi que les dépenses d'acquisition de nouveaux **bus** (13,53 M€ en 2013 pour 4,7 M€ en 2012). A noter, enfin, en 2013 le démarrage du Système d'Aide à l'Exploitation des Informations Voyageurs (**SAEIV**) avec 5,75 M€ de dépenses réalisées en 2013.

- Concernant le domaine de la **Voirie** (99,69 M€ en 2013 pour 130,35 M€ en 2012), **la baisse de 30,65 M€ constatée en 2013 par rapport à 2012 s'explique essentiellement par l'achèvement du Pont Chaban-Delmas** (12 M€ en 2013 pour 47,2 M€ en 2012) qui a été mis en service en mars 2013. Globalement, on constate que les dépenses de voirie enregistrées sur 2013 sont inférieures à la moyenne annuelle réalisée depuis 2008 (116 M€). De même, est constatée une baisse des achats de terrains de voirie par rapport à 2012, année d'acquisition du terrain IVECO (6,4 M€) sur le secteur des bassins à flots et du terrain rue Thiac (2,6 M€) à Bordeaux prévu à l'origine pour réaliser des places de stationnement.

Le **fonds de proximité** voirie mandaté sur 2013 (24 M€) est équivalent au réalisé 2012, de même le montant des travaux de **voirie des opérations d'aménagement et de renouvellement urbain** qui reste à hauteur de 12 M€, dont 1,1 M€ de participation aux travaux de voirie de l'OIN Euratlantique, 1,5 M€ de travaux de voirie pour le renouvellement urbain de Floirac Libération, de Lormont Génicard (1,4 M€), d'Eysines Grand Caillou (1 M€), 1,8 M€ pour aménager la voirie de la ZAC Pessac centre ville, 1,1 M€ pour la voirie du PAE Pessac La Glacière...

La **voirie de proximité CODEV** (22 M€, dont 4 M€ pour le réaménagement de la place Saint-Michel à Bordeaux) est en augmentation par rapport à l'année précédente (16 M€).

- Les **dépenses d'Assainissement EU/EP** (43,57 M€ mandatés en 2013 pour 57,71 M€ en 2012) sont **en retrait d'environ 14 M€** par rapport à 2012 en raison essentiellement de l'achèvement des travaux de restructuration/extension (y compris le bassin tampon) de la **station d'épuration Louis Fargues** à Bordeaux (8,3 M€ en 2013 pour 17,1 M€ en 2012), de la baisse des dépenses **de déviation de réseaux** d'EU/EP dans le cadre de la réalisation du **tramway** (4,4 M€ en 2013 pour 13,3 M€ en 2013).

Les dépenses relatives au FIC EU/EP (6,7 M€) et au Fonds conjoncturel EU/EP (8 M€) restent constantes par rapport à 2012.

A noter en 2013 des travaux de réfection des chaussées pour 1,74 M€ suite aux travaux de changement des branchements d'eau en plomb.

- Avec 53,33 M€ de crédits consommés en 2013, les crédits mandatés en faveur du domaine **Aménagement Urbain / Habitat, Politique de la Ville et Réserves foncières** demeurent d'un bon niveau mais sont **en baisse** par rapport à 2012 (62,46 M€).

Le montant des dépenses d'acquisitions de terrains destinés aux **réserves foncières** (20,58 M€) est en baisse par rapport à 2012 (32,51 M€), baisse qui s'explique par une pause relative des investissements dans les Zones d'aménagement concerté. S'agissant du foncier affecté au logement, on constate un maintien des superficies acquises mais une diminution des dépenses due à la localisation des biens préemptés.

Les dépenses **d'aide au secteur locatif** (29,3 M€) sont supérieures de 3,3 M€ à celles enregistrées sur 2012 (26 M€), augmentation qui s'explique notamment par le versement en 2013 à Aquitanis d'aides à la réhabilitation des logements.

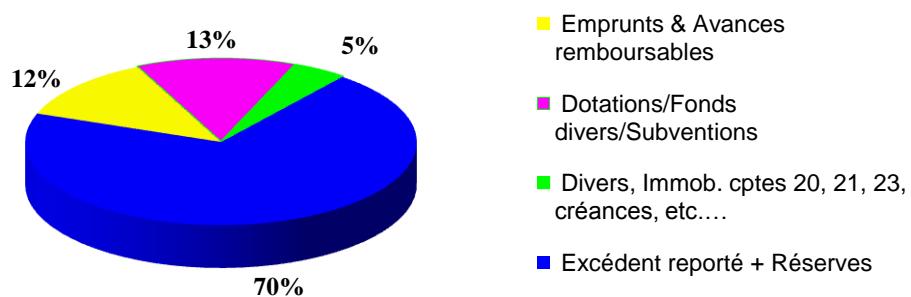
- Les crédits consommés dans le domaine du **Développement Économique** (22,99 M€ pour 7,29 M€ en 2012) sont en très forte progression, le montant a été multiplié par 3, du fait du niveau élevé des dépenses de **fonds de concours et subventions d'équipement** réalisées dans l'exercice (12 M€ de participation au **Grand Stade**, 4,25 M€ à la **Cité des civilisations du vin**).

3.2.2 Les recettes d'investissement (483,81 M€)

Les recettes réelles d'investissement, tous budgets confondus, se répartissent comme suit :

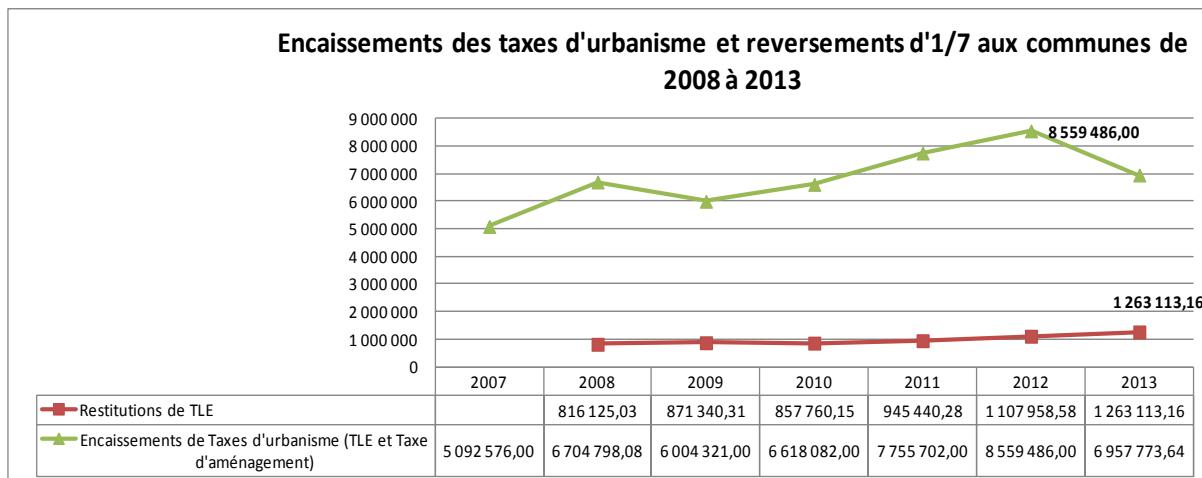
Recettes réelles d'investissement	2013	% dans total	2012	% dans total
Emprunts (mouvements de dette et avances remboursables)	60 070 958,00	12,42 %	65 000 000,00	11,62 %
Emprunt de refinancement	0,00	0,00 %	0,00	0,00 %
Dotations, subventions, participations, FCTVA, TA	63 793 738,38	13,19 %	65 901 546,87	11,78 %
Divers- Immobilisations financières, mouvements de créances, opérations pour le compte de tiers, etc...	21 652 762,65	4,48 %	14 719 704,13	2,63 %
Excédent d'investissement reporté + résultat d'exploitation 2012 affecté en réserves sur 2013	338 292 303,72	69,92 %	413 918 582,70	73,97 %
TOTAL	483 809 762,75	100 %	559 539 833,70	100 %

Répartition des recettes d'investissement en pourcentage :



L'évolution en baisse des recettes d'investissements, qui passent de 559 539 833,70 € en 2012 à 483 809 762,75 € en 2013, provient pour l'essentiel :

- **du poste « *Excédent d'investissement reporté + résultat d'exploitation 2012 affecté en 2013 au compte de réserves* » moins important en 2013 (338 292 303,72 €) qu'en 2012 (413 918 582,70 €). L'excédent d'investissement reporté de 2012 sur 2013 s'établit à 100 507 937,57 € contre 150 549 948,80 € pour l'excédent d'investissement reporté de 2011 sur 2012. Quant au résultat de fonctionnement 2012 affecté en 2013 en compte de réserves, il s'élève à 237 784 366,15 € contre 263 368 633,90 € pour le résultat de fonctionnement 2011 affecté en 2012 en compte de réserves ;**
- **du volume d'emprunts encaissés en 2013 à hauteur de 60 070 958 € pour 65 000 000 € en 2012, en diminution de 4 929 042 € sur 2013. A noter que plus de 83 % des emprunts contractés en 2013, soit 50 000 000 €, ont été affecté au Budget annexe des Transports afin de poursuivre la phase 3 du TCSP ;**
- **d'une contraction de la part des « *Dotations, subventions, participations, FCTVA, TLE* » dont le montant s'élève à 63 793 738,38 € en 2013, contre 65 901 546,87 € en 2012. Elle s'explique tout d'abord par une forte diminution de la TLE/Taxe d'aménagement⁶ au cours de l'exercice 2013, avec un encaissement de 6 957 773,64 € contre 8 559 486 € l'année précédente, soit une baisse de 18,7 % liée à des retards de liquidation pris par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer qui devraient se résorber en 2014. A contrario, les restitutions de TLE effectuées en 2013 sur les encaissements 2012 atteignent la somme de 1 263 113,16 €, soit une progression de 14 % par rapport à 2012. Cette progression s'explique par le niveau de recouvrement 2012 de la TLE qui atteint le montant record de 8 559 486 €.**



A cela, se rajoute une légère diminution de l'encaissement du FCTVA de -0,7 % par rapport à 2012, soit l'équivalent de 26 526 016 € reçue au cours de l'exercice 2013, par rapport au 26 718 536 € enregistré sur 2012. Pour finir, il convient de noter une baisse des subventions reçues au budget annexe Assainissement. En effet, après avoir encaissé 670 277,66 € de

⁶ La taxe d'aménagement a été instituée par la loi n° 2010-1658 du 29 décembre 2010 de finances rectificative pour 2010, parue au JO du 30 décembre 2010.

La taxe d'aménagement est ainsi entrée en vigueur au 1^{er} mars 2012 et s'est substituée notamment à la taxe locale d'équipement.

Par délibération n° 2011/0773 du 25 novembre 2011, La Cub a institué un taux unique de droit commun de 2,6 % sur l'ensemble du territoire de La Cub.

dotations provenant de l'Agence de l'eau en 2012, dans le cadre de la suppression des rejets de collecte sur le réseau d'assainissement du secteur Brazza et de la station Lille à Blanquefort, seul 204 335 € sont perçus en 2013.

Le produit des amendes de police versé à La Cub en 2013 s'est élevé à 7 518 291 € (pour 7 885 628 € en 2012), soit un niveau quasi stable.

Il correspond à la part communautaire du produit des amendes relatives à la circulation routière pour l'année 2012.

Il est le produit :

- du nombre des amendes de police dressées en 2011 pour les communes de La Cub. Le nombre d'amendes des différents services de police et de gendarmerie s'élève à **350 845** (pour 351 572 en 2010) réparti comme suit :
 - gendarmerie : 8 824 (13 150 en 2010),
 - police nationale : 98 588 (122 751 en 2010),
 - police municipale : 243 433 (215 671 en 671).
- multiplié par une valeur de point fixé pour 2012 à 21,46 € (22,43 € en 2011).

Ce produit est affecté au financement des opérations d'amélioration des transports en commun et de la circulation routière.

Ces diminutions de recettes sont atténués par notamment :

- une progression des « Dotations, subventions, participations, FCTVA, TLE » sur deux Budgets annexes, à savoir :
 - Le Budget Déchets Ménagers, ces recettes passent de 592 000 € en 2012 à 740 900 € en 2013, soit +25 %. Ainsi, l'ADEME a versé, au titre du programme local de prévention des déchets, 520 000 € en 2013 comme en 2012. Cet organisme public a aussi participé au projet du Centre de recyclage du Bourgailh à hauteur de 105 000 € en 2013. Il en est de même du Conseil Général de la Gironde qui a versé une aide de 40 000 € sur l'exercice 2013, contre 72 000 € en 2012. Enfin, une subvention a été attribuée au projet d'acquisition des composteurs par le Conseil Général de la Gironde sur 2013.
 - Le Budget annexe Transports, sur lequel il a été comptabilisé 728 748,50 € de subventions en 2013 contre 283 736,50 € en 2012, soit +157 %. Au terme d'une convention de financement concernant l'évolution du système de billettique Tbc, le Conseil Régional d'Aquitaine a contribué à hauteur de 3 748,50 € en 2013, contre 33 736,50 € en 2012. Pour finir, ce n'est pas moins de 675 000 € qui ont été versé par les services de l'Etat afin de participer à la réhabilitation des ponts du Bassin à flots de Bordeaux Bacalan.
- une augmentation du poste « Divers – Immobilisations financières, mouvements de créances, opérations pour le compte de tiers etc » qui s'accroît de +47 %, passant ainsi de 14 719 704,13 € en 2012 à 21 652 762,65 € en 2013. Il s'agit pour l'essentiel du paiement par Bouygues Immobilier, dans le cadre d'un accord de paiement différé accordé pour l'acquisition de terrains situés ZAC La berge du Lac, du second acompte de 9 000 000 €. Etant entendu que le solde de la créance sera versée en 2017 pour 12,5 M€.

4 La gestion de la dette

4.1 Une mobilisation de l'emprunt essentiellement affectée à la 3ème phase du TCSP

Pour financer ses investissements, **La Cub a mobilisé, en 2013, 60 000 000 € d'emprunts** (contre 65 000 000 € en 2012).

Il s'agit d'une part de la consolidation le 23 janvier 2013 d'un emprunt, signé auprès du groupe Caisse d'Epargne le 10 décembre 2012, pour un montant de 10 000 000 € et d'autre part de la consolidation de la première tranche de 50 000 000 € le 16 mai 2013 sur le contrat de prêt de 200 000 000 € signé avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI) le 21 décembre 2012 pour financer la phase 3 du TCSP.

Ces deux contrats ont une durée de 15 ans et sont à taux fixe.

Toujours dans le cadre du financement de la 3° phase du TCSP, 140 000 000 € ont été obtenus auprès de la CDC le 13 septembre 2013 avec une phase de mobilisation de 5 ans maximum.

Le niveau de marge de l'enveloppe PSPL (Prêt au Secteur Public Local) de la CDC ressort proche de 1,00 % (100 bps) sur Euribor sur une durée de 20 ans (soit 2,25 % actuellement). En comparaison des offres bancaires traditionnelles, l'offre PSPL ressort mieux situé dans le marché bancaire et propose un niveau de souplesse plus important avec une phase de mobilisation longue des fonds.

4.2 Une annuité en hausse qui confirme le début d'un nouveau cycle d'endettement

L'annuité brute de la dette s'élève en 2013, hors le Bail Emphytéotique Administratif (BEA) du bâtiment administratif Laure Gatet, à 64 291 912,97 € pour 61 857 818,28 € en 2012.

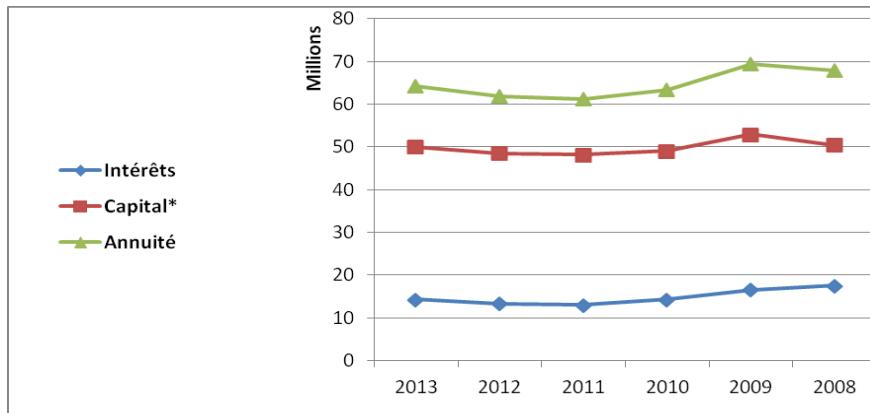
	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Intérêts	14 306 671,94	13 310 882,44	13 048 202,67	14 345 241,27	16 570 274,56	17 516 963,74
Capital*	49 985 241,03	48 546 935,84	48 210 968,27	49 106 633,39	52 891 131,25	50 420 250,75
Annuité	64 291 912,97	61 857 818,28	61 259 170,94	63 451 874,66	69 461 405,81	67 937 214,49
Variation en % des intérêts	7,48%	2,01%	-9,04%	-13,43%	-5,40%	21,05%
Variation en % du capital	2,96%	0,70%	-1,82%	-7,16%	4,90%	-4,05%
Variation en % de l'annuité	3,93%	0,98%	-3,46%	-8,65%	2,24%	1,37%
Recettes réelles de fonct ^o (RRF)**	1 024 800 538,78	980 810 611,68	957 976 229,85	915 568 233,60	891 244 785,43	869 986 657,39
% annuité dans RRF agrégées**	6,27%	6,31%	6,39%	6,93%	7,79%	7,81%
Encours de la dette au 31/12 de l'exercice clos***	514 688 186,95	504 822 704,44	488 409 740,33	570 800 377,24	605 205 821,26	566 678 452,00
Variation en % de l'encours de dette	1,95%	3,36%	-14,43%	-5,68%	6,80%	19,42%
% intérêts dans l'encours de la dette au 31/12 de l'exercice clos	2,78%	2,64%	2,67%	2,51%	2,74%	3,09%

* hors mouvements entre le BP et la Régie Eau industrielle

** hors produits de cessions (compte 775)

*** hors BEA Laure Gatet

Alors que l'on assistait à une nette décélération dans la variation de l'annuité d'une année à l'autre notamment en 2010 et 2011, **l'annuité est à nouveau en augmentation en 2013 (+3,93 %) confirmant le début d'un nouveau cycle d'endettement, mais également la poursuite de l'effort de remboursement de la dette par l'Etablissement**. On observe ainsi que malgré la mobilisation de nouveaux emprunts, les remboursements aux banques se maintiennent entre 61 M€ et 69 M€ sur la période de la mandature 2008-2013.



Le ratio Annuité de la dette/produits de fonctionnement, ou la proportion représentée par la dette brute dans les recettes de fonctionnement (hors produits de cession), s'établit à 6,27 % contre 6,31 % en 2012 et 6,39 % en 2011, donc sur une tendance stable en raison de recettes réelles de fonctionnement encore dynamiques.

4.3 Un encours de dette principalement positionné à taux fixe sur les Budgets transports et principal

L'encours de dette au 31 décembre 2013 est en légère progression. Il s'élève, tous budgets confondus, à 514 688 186,95 € contre 504 822 704,44 € au Compte administratif 2012, soit une **augmentation de 1,95 %, résultat des 60 000 000 € d'emprunt contractés** (dont 50 000 000 € via la BEI pour le Budget annexe Transports) **et de l'amortissement de 51 000 000 €.**

A cet encours, il faut ajouter le remboursement des loyers correspondant à la part capital du nouveau bâtiment administratif communautaire, Laure Gatet, livré le 30 avril 2013. Avec la TVA, l'encours du BEA s'élève au 31 décembre 2013 à 34 963 485,35 €.

En incluant la part en capital du BEA, la dette communautaire passe donc à 549 651 672,30 € au 31 décembre de l'exercice clos.

Sur la base de la population 2013 (724.224 habitants), **l'encours par habitant hors BEA est de 711 € au 31 décembre 2013, et de 759 € avec le BEA**. Pour mémoire, le ratio moyen des EPCI de la même strate était de 701 € dans les comptes de gestion 2012⁷.

Le taux moyen de l'encours de dette est fixé fin 2013 à 2,88 % passant sous la barre des 3 % en raison de la mobilisation de la tranche de 50 M€ du prêt BEI à taux fixe de 1,818 %.

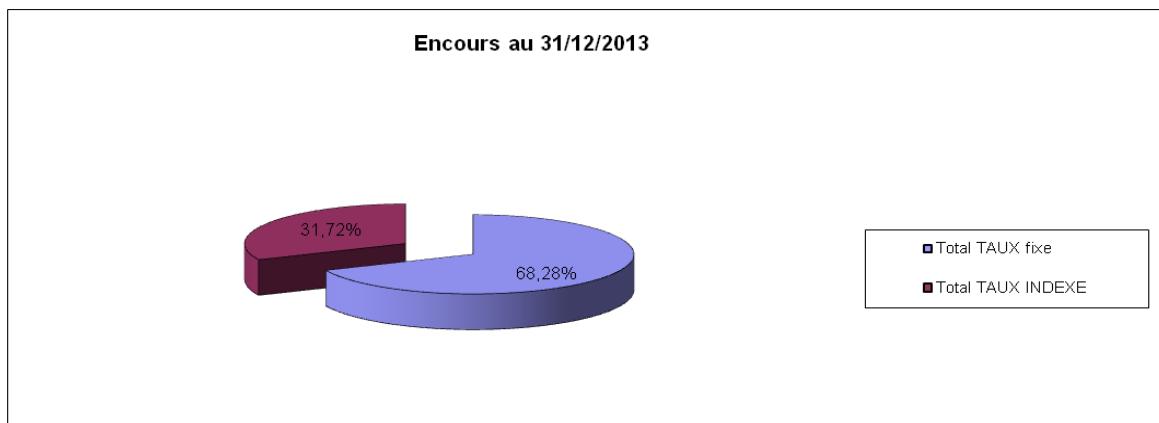
⁷ <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/>

La durée de vie moyenne de la dette ressort à 6 ans et 1 mois et la durée de vie résiduelle à 11 ans et 8 mois. Cette durée est relativement faible et montre la capacité de notre Etablissement à reconstituer assez rapidement sa capacité d'emprunt.

La répartition de la dette s'établit comme suit :

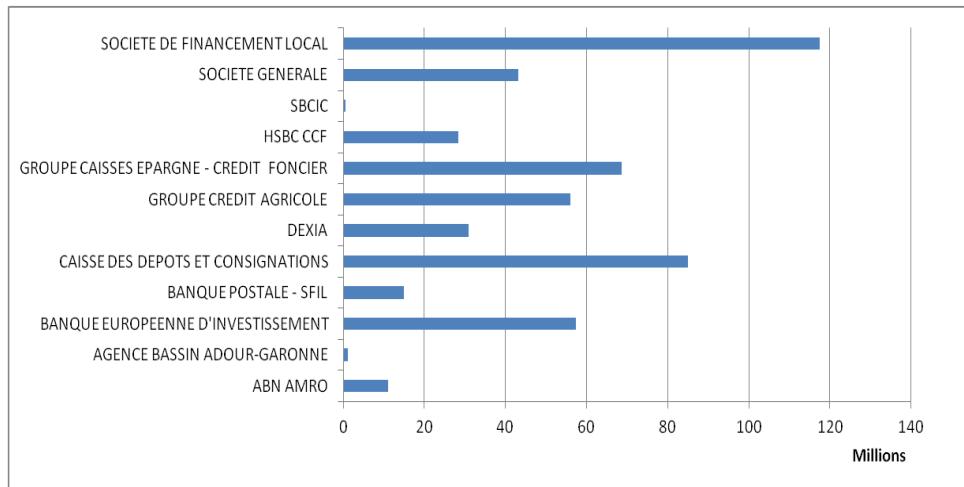
- **une part à taux fixe représentant 68,28 %** (pour 57,67 % en 2012) de l'encours total ;
- **une part à taux variable et à taux révisable de 31,72 %** (pour 42,33 % en 2012) de ce même encours.

	Encours au 31/12/2013	%	Intérêts	Capital	Annuités
Total TAUX fixe	351 424 753,38	68,28	13 534 209,89	29 844 904,89	43 379 114,78
Total TAUX INDEXE	163 263 433,57	31,72	625 783,57	20 266 812,67	20 892 596,24
TOTAL GENERAL	514 688 186,95	100,00	14 159 993,46	50 111 717,56	64 271 711,02

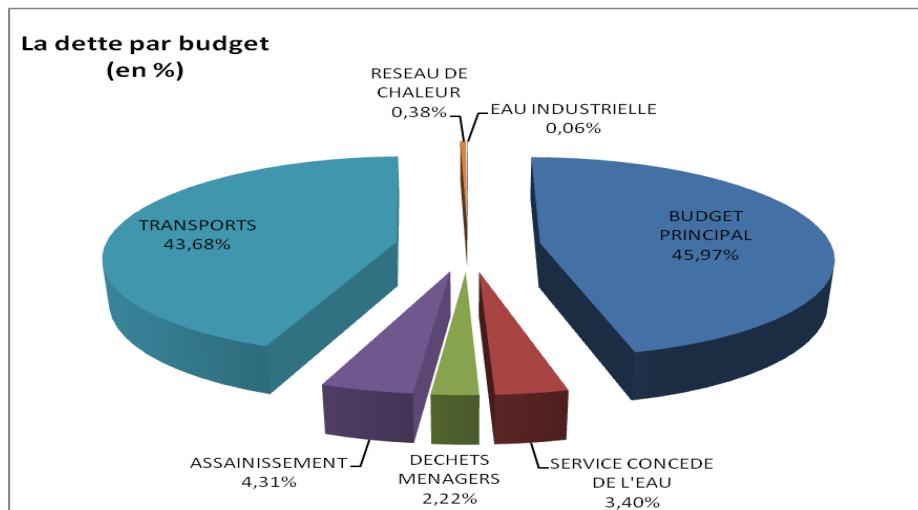


La Cub a privilégié une stratégie de long terme en optant pour des financements à taux fixes dans la mesure où les taux longs proposés par les établissements de crédit étaient très favorables au 1^{er} semestre 2013, en particulier sur les enveloppes dédiées à des projets éligibles par la BEI ou la CDC. Ces derniers offraient en effet des conditions de taux sans concurrence au regard des propositions des autres établissements de crédit. Au mois de mai 2013 la Communauté a ainsi pu mobiliser 50 M€ pour le financement de la 3^{ème} phase du TCSP au taux de 1,818 % contribuant ainsi à la baisse du taux moyen de l'encours cité plus haut.

Parmi les établissements de crédit, si le groupe Caisse d'Epargne ou le Crédit Agricole maintiennent leur position dans l'encours communautaire, il faut noter le retrait de Dexia et son remplacement par la Société de Financement Locale (SFIL) qui devient ainsi le premier prêteur de La Cub. **La BEI devrait la supplanter dès 2014 à la faveur du financement de 200 M€ au Budget annexe transports**. Enfin la Banque Postale, fait son entrée dans le pool des prêteurs de La Cub.



L'encours est positionné sur les deux principaux Budgets de l'Etablissement. Le Budget principal (236 572 581 €) et le Budget annexe Transports (224 820 943 €) captent en effet près de 90 % de la dette.



Enfin, les risques liés à la typologie des emprunts contractés restent très faibles et va en décroissant au fur et à mesure de l'amortissement de l'emprunt 3E qu'elle avait contracté. Ainsi, le prêt 3 ne représente plus que 1,64 % de l'encours de dette contre 3,46 % en 2012. La classification dite « Gissler » (cf. ci-dessous) recense désormais 98,36 % de l'encours communautaire sur les produits les moins risqués (entre 1A et 2B).

Au cours des douze derniers mois, La Cub a rencontré à deux reprises la Société de Financement Locale (SFIL) chargé, entre autres, d'assurer une politique de désensibilisation active des encours dits « sensibles ». Un seul produit classé 3E dans la charte Gissler serait éligible au dispositif de la SFIL, mais au regard du niveau très réduit de l'encours et du degré de risque, que la SFIL qualifie elle-même de faible, il n'a pas, pour l'instant, été donnée suite aux propositions de refinancement de cet emprunt.

IV - ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE) *						A2.9
Structures Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Hors charte
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	93 89,23% 459 251 484 €	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	1 0,64% 3 301 360 €	2 8,49% 43 718 677 €	- - -	- - -	- - -	- - -
(C) Option d'échange (swaption)	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	- - -	- - -	1 1,64% 8 416 667 €	- - -	- - -	- - -
(F) Hors charte	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -

4.4 Les frais financiers

Le ratio intérêts de la dette mandatés / encours de dette au 31 décembre de l'exercice clos ressort à 2,78 % fin 2013 pour 2,64 % fin 2012 et 2,67 % fin 2011 là aussi sur une tendance stable, bien qu'en légère augmentation en raison des frais financiers payés sur les nouveaux emprunts contractés en 2012 et 2013.

Depuis 1990, La Cub a contracté auprès de divers établissements financiers des contrats de financement long terme renouvelables. Comparés aux prêts classiques, ces ouvertures de crédits se distinguent par leur originalité et surtout par leur souplesse d'utilisation. Elles cumulent les avantages de l'emprunt et ceux de la ligne de trésorerie. Pendant toute leur durée de vie, elles offrent à notre Etablissement, dans la limite du capital non amorti, la faculté de rembourser à son gré, de manière temporaire et lorsque le volant de trésorerie le permet, tout ou partie du capital. Dans ce cas, le capital temporairement remboursé n'est plus productif d'intérêts, la collectivité pouvant bien entendu mobiliser à nouveau les fonds dès que la situation de trésorerie le nécessite.

En 2013, La Cub a donc de nouveau saisie la possibilité de réaliser les économies de frais financiers qu'offrent ces contrats de financement long terme renouvelables (CLTR). Sur 93 M€ encore disponible au début de l'exercice, notre Etablissement a réalisé une économie de 2,5 M€ au titre de l'année 2013.

5 Les ratios de gestion

L'analyse des principaux résultats d'exploitation permet de s'assurer de la soutenabilité des projets de l'Etablissement à moyen terme sans obérer sa structure financière à long terme, notamment en accroissant trop rapidement son endettement et en dégradant trop fortement sa capacité d'épargne. Le tableau ci-après présente les soldes de gestion et ratios tels qu'ils ressortent d'une consolidation des budgets de La Cub en mouvements réels.

	en € sauf mention spéciale sans pdt cession	2013	2012	Evolution en %
A	Recettes de fonctionnement	1 024 800 538,78	980 810 611,68	4,49%
B	Dépenses de fonctionnement (hors chapitre 66)	646 148 502,79	638 711 942,41	1,16%
C = A-B	Epargne de gestion	378 652 035,99	342 098 669,27	10,69%
D	Charges d'intérêt et frais financiers (chap 66)	15 632 369,51	13 310 882,44	17,44%
E = C-D	Epargne brute	363 019 666,48	328 787 786,83	10,41%
F	Remboursement en capital de la dette	49 447 771,77	48 546 935,84	1,86%
G = E-F	Epargne nette	313 571 894,71	280 240 850,99	11,89%
	Encours de dette au 31/12/2013	549 651 672,30	540 125 050,44	1,76%
	Capacité de désendettement en années	1,51	1,64	-7,83%
	Capacité d'épargne en années	0,69	0,71	-2,84%
	Encours de dette / Recettes fiscales en années	1,01	1,07	-5,18%
	Emprunt de l'exercice / Dépenses d'équipement	12,40%	14,92%	-16,85%
	Fonds de roulement/(DRF+rembt en capital) (en jours)	195,00	198,00	-1,52%

5.1 L'épargne de gestion :

L'épargne de gestion représente le montant que la collectivité réussit à dégager sur les éléments de sa gestion avant prise en compte de l'annuité de la dette. Elle représente ce qui reste à la collectivité après avoir payé et encaissé l'ensemble des charges et produits de fonctionnement qu'ils soient courants ou exceptionnels.

En 2013, l'**épargne de gestion** s'élève à 378 652 035,99 € soit une progression de **10,69 %** par rapport à 2012, **après retraitement des produits de cession** (24 244 520,39 €). Hors mouvements liés à la comptabilité de stock réalisées en 2013 sur les Budgets annexes Caveaux, Lotissements et ZAC (soit un résultat déficitaire de -1 055 980,09 €), recette volatile et non reconductible d'un exercice à l'autre, cette épargne passe à 379 708 016,08 € pour 350 953 916 € en 2012, soit **une progression de 8,19%**.

Il convient néanmoins de rappeler que cette progression repose sur la perception de recettes fiscales exceptionnelles en 2013 qui ne pourront vraisemblablement pas être réitérées sur les prochains exercices.

5.2 L'épargne brute

L'épargne brute (ou autofinancement brut) représente le montant que la collectivité réussit à dégager sur les éléments de sa gestion afin de financer tout ou partie de ses investissements.

Elle représente ce qui reste à la collectivité après avoir payé et encaissé l'ensemble des charges et produits de fonctionnement qu'ils soient courants, financiers ou exceptionnels.

En 2013, dans des conditions identiques à l'épargne de gestion, l'épargne brute ou autofinancement brut, qui ressort du compte consolidé, s'élève à 363 019 666,48 € pour 328 787 786,83 € en 2012 soit une **progression de 10,41 %**.

Elle représente 35,47 % des recettes réelles de fonctionnement agrégées hors produits de cession et budgets à comptabilité de stocks (1 023 382 114,06 €) pour 34,44 % en 2012.

5.3 L'épargne nette

L'épargne nette (ou autofinancement net) représente ce qui reste à la collectivité après avoir déduit de l'épargne brute le remboursement de l'annuité en capital venant à échéance dans l'année.

Cette somme représente le montant disponible pour le financement des investissements.

En 2013, sur le périmètre de l'épargne brute, l'épargne disponible (ou autofinancement net) dégagée des mouvements de l'exercice s'élève, tous budgets confondus, à 313 571 894,71 € pour 280 240 850,99 € en 2012, soit **11,89 % de progression**.

5.4 Le ratio de capacité dynamique de désendettement

Le ratio de capacité dynamique de désendettement, qui rapporte l'encours de la dette au 31/12 à l'épargne brute dégagée dans l'année sur les recettes de fonctionnement correspond au nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la totalité de l'encours si la Communauté affectait l'intégralité de son épargne à cet objectif.

Ce ratio, qui rapporte un stock et un flux, permet de mesurer simplement la proportion qui existe entre le niveau de la dette et la capacité à rembourser de la collectivité, et donc sa marge de manœuvre financière.

En première analyse, l'encours de dette au 31 décembre 2013 (549 651 672,30 €, BEA inclus pour 34 963 485,35 €) rapporté à l'autofinancement brut hors produit de cessions ressort, en Budget consolidé, à **1,51 année (pour 1,64 année en 2012)**.

L'impact des restes à réaliser d'emprunts subsistant au compte administratif 2013 n'est pas à prendre en considération dans la mesure où ils ne font pas l'objet de report.

A titre indicatif, sur le **Budget principal et le Budget des transports** qui sont les Budgets appelés à être soumis à des tensions financières dans les années à venir, **ce ratio passe respectivement de 1,55 année à 1,31 année et de 2,62 années à 3,01 années**.

5.5 Le ratio encours de la dette/recettes fiscales

Ce ratio permet d'apprécier l'importance de l'encours de la dette indépendamment des modes de remboursement retenus. Un ratio supérieur à 3 années de ressources fiscales doit amener la collectivité à s'interroger sur sa situation d'endettement et à prendre toutes mesures visant à réduire celui-ci.

Le ratio ressort à 0,69 année contre 0,71 année en 2012. Cette amélioration relative est due à la perception des recettes fiscales exceptionnelles et notamment à l'encaissement de 11,3 M€ de rôles supplémentaires de fiscalité. La comparaison avec les années passées doit donc être relativisée.

5.6 Le ratio emprunts de l'exercice/dépenses d'équipement

Du fait de la réalisation de 60 000 000 € d'emprunts en 2013 pour 65 000 000 € en 2012, le ratio : Emprunts /dépenses d'équipement (chapitres 204, 20, 21 et 23) **passe à 12,40 % en 2013 contre 14,92 % en 2012.** Cela s'explique d'une part par une **mobilisation moindre d'emprunt et un niveau record de dépenses d'investissement** (483,71 M€ pour 435,74 M€ en 2012).

5.7 Le ratio de capacité d'épargne

Ce ratio qui rapporte : (Charges de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital)/recettes réelles de fonctionnement de l'exercice (hors produits de cession) s'établit, en 2013, à **69,40 % contre 71,43 % en 2012.** Ce ratio, qui s'était légèrement dégradé l'année dernière, s'améliore en 2013.

Tout quotient égal ou supérieur à 100 signifie que la collectivité ne dégage aucun autofinancement pour l'investissement.

5.8 Le ratio fonds de roulement final / (charges courantes de fonctionnement + annuité de la dette) / 360 jours

Ce ratio exprimé en nombre de jours ressort, fin 2013 à 195 jours pour 198 jours fin 2012. Depuis 1999, il a évolué comme suit :

Au 31/12	Nbre° de jours	Variation
1999	320	
2000	314	-6
2001	251	-63
2002	185	-66
2003	141	-44
2004	125	-16
2005	127	2
2006	125	-2
2007	108	-18
2008	127	19
2009	145	18
2010	180	35
2011	217	37
2012	198	-19
2013	195	-1.52

Après avoir diminué sensiblement depuis 1999 sous essentiellement la consommation progressive des réserves qui avaient été constituées au Budget annexe Transports, le fonds de roulement remontait depuis 2008 mais il redescend en 2012 et continue de baisser légèrement en 2013.

6 Les engagements hors bilan

La présentation des engagements hors bilan est une des premières étapes dans l'engagement de La Cub dans un processus de certification de ses comptes.

Dans ses rapports annuels la Cour des Comptes (notamment dans son rapport annuel 2009) dénonce régulièrement les manquements aux obligations de transparence ; les annexes budgétaires renseignant les engagements hors bilan sont souvent absentes ou complétées de manière très imparfaite.

Or, la fiabilité des comptes implique nécessairement que le lecteur « extérieur » dispose d'informations financières suffisamment précises et exhaustives pour comprendre d'une part l'évolution des charges, des produits et des principaux éléments du patrimoine de la collectivité et d'autre part, **les engagements financiers auxquels la collectivité est tenue ou risque de l'être**. Les engagements contractés par la collectivité et pouvant générer soit une dépense sans que l'on connaisse le moment de la réalisation de cet engagement ou si cet engagement va réellement se concrétiser (Exemple des garanties d'emprunt, de contrats assortis de conditions résolutoires...) et/ou que l'on ne soit pas en mesure d'en évaluer le montant.

Dans ce cas, la réglementation et les normes ne permettent pas de constater une provision ou une charge pour intégrer ces engagements au bilan de la collectivité.

Pourtant, ils doivent être portés à la connaissance du Conseil communautaire car ils peuvent créer un risque réel sur l'équilibre financier de la collectivité (surtout les charges que l'on nomme aussi « passifs éventuels » en comptabilité d'entreprise) et donc sur sa capacité à rembourser ses emprunts, financer ses investissements ou même payer ses charges de fonctionnement.

A cet égard, ne sont pris en compte que les engagements présentant **un impact financier significatif**. Les instructions budgétaires et comptables imposent de préciser la nature de ces engagements dans plusieurs annexes. Ces annexes sont jointes au Budget et/ou au Compte administratif.

La fiabilité des comptes sera donc également évaluée au regard de la qualité de cette information présentée dans les comptes.

L'objectif de qualité de cette information sera intégrée dans le plan d'action du projet « certification des comptes » engagé à compter de l'exercice 2014 par La Cub.

Les engagements hors bilan présentant un caractère financier significatif sur l'exercice 2013 sont : les autorisations de programme et les garanties d'emprunts accordées aux bailleurs sociaux. Le partenariat public-privé que constitue le bail emphytéotique administratif de l'immeuble Jean Fleuret fait l'objet d'une présentation dans les éléments de la dette intégrés au bilan.

6.1 Les autorisations de programme

Les autorisations de programme (AP/CP) constituent la limite supérieure des dépenses concourant à la réalisation d'un projet ou d'un ensemble de projets d'une même politique qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. **Par leur caractère d'engagement budgétaire pluriannuel, elles constituent des engagements hors bilan.**

Elles contribuent à donner une image fidèle des engagements de dépense pris pour le futur pour La Cub, mais également de leurs modalités de financement.

C'est dans cet esprit que le principe d'une gestion généralisée a été fixé par la délibération du 20 décembre 2013 approuvant le règlement budgétaire et financier expérimental de gestion en AP/CP. **Au 31décembre 2013, 783 425 014 € restent à financer au titre des autorisations de programme votées jusqu'à cette même date.**

Libellé de l'autorisation de programme	Autorisations votées	Crédits de paiement mandatés antérieurs	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2013	Crédits de paiement mandatés durant l'exercice 2013	Restes à financer
Desserte Nord de l'agglomération	55 892 255,91	20 397 452,97	539 211,81	522 933,66	34 971 869,28
7eme CGEP	7 686 032,83	7 657 260,40	48 894,96	28 772,43	0,00
Soutien au développement des activités portuaires	833 689,00	701 809,08	0,00	0,00	131 879,92
Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche	36 050 000,00	550 000,00	5 029 893,20	1 000 000,00	34 500 000,00
ZAC Ambarès centre ville	13 271 715,95	6 903 580,33	1 436 738,00	27 344,56	6 340 791,06
Participation LGV section Bordeaux-Tours	133 487 605,00	50 475 534,15	35 114 000,00	25 963 266,75	57 048 804,10
Rénovation Hôtel Communautaire	46 000 000,00	32 898 641,53	15 574 387,04	12 745 974,01	355 384,46
Aide à l'équilibre d'opérations de logements PLUS/PLAI	84 293 652,00	31 000 090,57	15 094 151,29	10 272 997,80	43 020 563,63
Plan patrimoine durable - Isolation des bâtiments	6 900 000,00	2 204 775,07	1 707 378,04	1 409 708,70	3 285 516,23
Parc végétal et animalier du Bourgailh	6 914 299,00	1 415 937,99	4 287,64	4 287,64	5 494 073,37
Pont Jacques Chaban Delmas	174 000 000,00	160 415 735,47	13 584 264,53	12 080 706,10	5 503 558,43
Total budget principal	565 329 249,69	314 620 817,56	88 133 206,51	64 055 991,65	190 652 440,48
Libellé de l'autorisation de programme	Autorisations votées	Crédits de paiement mandatés antérieurs	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2013	Crédits de paiement mandatés durant l'exercice 2013	Restes à financer
Construction 3ème dépôt de l'environnement	20 031 028,00	4 090 900,85	6 355 386,57	3 202 344,18	12 737 782,97
Total budget annexe déchets ménagers	20 031 028,00	4 090 900,85	6 355 386,57	3 202 344,18	12 737 782,97
Atelier de carrosserie et mécanique bus	11 714 174,00	1 224 041,41	1 245 525,84	249 071,83	10 241 060,76
1ère phase de Tramway	668 126 162,99	664 853 151,34	7 095 265,53	7 092 977,53	2 288,00
2ème phase de Tramway	592 175 481,31	577 166 019,03	1 571 784,03	988 591,36	14 020 870,92
3ème phase de TCSP - TRAMWAY	742 700 000,00	139 362 317,01	155 855 642,96	141 757 390,12	461 580 292,87
3ème phase de TCSP - TRAM-TRAIN	76 000 000,00	3 092 515,78	20 956 440,00	16 121 261,17	56 786 223,05
Total budget annexe transports	2 090 715 818,30	1 385 698 044,57	186 724 658,36	166 209 292,01	542 630 735,60
Station d'épuration Brazza	38 231 371,00	6 721 500,98	0,00	0,00	31 509 870,02
Station Louis Fargues	103 808 034,00	93 865 975,98	10 460 753,61	4 047 873,15	5 894 184,87
Total budget annexe assainissement	142 039 405,00	100 587 476,96	10 460 753,61	4 047 873,15	37 404 054,89
TOTAL	2 818 115 500,99	1 804 997 239,94	291 674 005,05	237 515 500,99	783 425 013,94

6.2 Les garanties d'emprunt

L'emprunt constitue le mode de financement principal des investissements locatifs sociaux. La garantie d'emprunt octroyée par La Cub assure l'abaissement du coût du crédit aux organismes de logement social dans les conditions prévues par la réglementation.

Par ce mécanisme, La Cub s'engage à rembourser en lieu et place de l'organisme défaillant. Comme en matière de gestion budgétaire pluriannuelle, La Cub a également souhaité en 2013 maîtriser la gestion cet engagement hors bilan. Afin de sécuriser son encours de garanties d'emprunt, les conditions d'attribution des garanties d'emprunt ont été renforcées en intégrant dans le règlement d'intervention un volet financier qui s'articule autour de règles prudentielles appliquée à La Cub et aux organismes concernés.

6.2.1 La garantie d'emprunt est la condition sine qua non de l'obtention des prêts de la Caisse des Dépôts et Consignations

La solvabilité de La Cub permet à l'emprunteur d'obtenir le prêt et de bénéficier d'un abaissement de la prime de risque, donc du coût du crédit et de se soustraire à une garantie plus coûteuse auprès d'un organisme spécialisé. Dès lors, la garantie d'emprunt est un mode d'intervention économique indirect attractif pour les organismes qui en bénéficient.

La garantie permet aux bailleurs sociaux d'accéder aux prêts de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) sur des horizons à long terme (30 à 50 ans) et à des taux bonifiés aux effets extrêmement importants sur les charges financières qu'ils supportent. Selon l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), l'avantage de taux d'un prêt CDC est de l'ordre de 1 % par rapport au taux du marché. Comparé au nominal des prêts CDC garantis par La Cub en 2013 (180 M€), un avantage de taux de 1 % représente une économie de frais financiers de 35 à 40 M€ pour les bailleurs, soit près d'un million par an sur une durée moyenne de 40 ans.

Ainsi, seule la garantie des collectivités locales permet de ne pas alourdir les charges financières des bailleurs de ne pas impacter le coût de sortie des logements sociaux.

6.2.2 Un engagement important dont les risques sont mesurés et encadrés

Le montant garanti pour l'ensemble des organismes bénéficiaires s'élève à fin 2013 à 1 867 121 375 €.

Les opérations consacrées au logement social représentent la totalité de l'encours à la fin de l'exercice 2013. 78 % des prêts sont adossés aux ressources du livret A et contractés auprès de la Caisse des Dépôts et ne présentent donc pas de risque de taux.

Parmi les organismes garantis par notre Etablissement, Aquitanis et Domofrance se partagent 60 % de l'encours total. Mésolia Habitat, Clairsiennne, Coligny et Logevie représentent quant à eux 33 % du total constaté.

Afin, entre autres, de s'assurer contre d'éventuelles défaillances d'un emprunteur la Communauté urbaine réalise chaque année l'analyse financière des organismes bénéficiaires de la garantie sur la base de leurs états financiers et de gestion.

De plus, les services communautaires ont initié un travail collaboratif sur une fiche spécifique aux garanties d'emprunt à l'occasion de la refonte du Règlement d'Intervention de l'Habitat et Politique de la Ville qui a été présenté au conseil de Communauté du 14 février 2014 :

- **Pour chaque opération, la Communauté urbaine et le bailleur signent une convention qui prévoit une clause de constitution de sûreté** (promesse hypothécaire) constitué d'un bien désigné par le bailleur, **ainsi qu'une clause de remboursement en cas de retour « à meilleur fortune »** permettant de répondre à des situations de défauts ponctuels pour « recharger » la provision utilisée.
- Afin de compléter le dispositif en place, **La Cub met en œuvre une politique prudentielle** en appliquant le ratio principal de la loi du 5 janvier 1988 dite « loi Galland ». Ce dernier consiste à ne pas garantir plus de 50 % du montant total de ses recettes réelles de fonctionnement afin de limiter son endettement global. La Communauté urbaine a souhaité s'appliquer cette règle et limiter le périmètre du ratio aux seules recettes réelles de fonctionnement du budget principal et non du budget consolidé, puisque certaines recettes comme le versement transport ou la TEOM sont affectées.
- **Les prêts contractés par les bailleurs devront répondre à un niveau de risque minimal** conforme à la classification de la charte Gissler, déjà applicable aux collectivités et à leur Office Public de l'Habitat (OPH), de manière à réserver la garantie communautaire à des produits bancaires simples (taux fixes, taux variables..) sans empêcher les bailleurs sociaux de bénéficier des taux CDC proposés aujourd'hui (livret A..) et de négocier des produits intéressants et stables auprès des établissements bancaires.

6.2.3 Le défaut de paiement

La garantie donnée par une collectivité à un bailleur est réputée sans risque (solidité financière de l'emprunteur, qualité du contrat CDC notamment aux taux compétitifs..). La Cub a cependant déjà été appelé à répondre à plusieurs défauts de paiement à la fin des années 70 et début des années 80. Cependant, ces défauts se sont tous révélés ponctuels.

Le Foyer de la Gironde, par exemple s'est retrouvé dans l'incapacité de régler ses échéances dès 1978 pour une garantie accordée par La Cub en 1976. Si le Foyer de la Gironde a rapidement remboursé notre Etablissement des deux tiers, une délibération prise par le Conseil de Communauté actant l'échelonnement du remboursement du dernier tiers témoigne de la difficulté pour le bailleur à faire face au remboursement.

D'autres défauts ont émergés jusqu'au milieu des années 80 comme la SEG (usine d'incinération) ou la SEMITAVO (aménageur sur le territoire de Talence et Villenave-d'Ornon). Au total, au début de l'année 1984, l'ensemble des défauts s'élevait à plus de 4,5M€ soit 30MF à l'époque.

Notons que le taux du livret A est passé de 4,25 % en 1970 à 8,50 % fin 1981 à son plus haut point historique. Comme la grande majorité des prêts CDC sont adossés au livret A, il est possible que la forte poussée du taux ait généré des difficultés pour faire face aux échéances.

*
* * *

TABLEAUX

EXERCICE 2013 - RECAPITULATIF DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Excédent Global	Déficit Global
	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit		
Budget Principal	3 877 115,82	0,00	275 706 010,33	0,00	279 583 126,15	0,00
Déchets ménagers	18 437 427,58	0,00	3 403 698,48	0,00	21 841 126,06	0,00
Régie Restaur.administ.	49 602,78	0,00	0,00	0,00	49 602,78	0,00
Assainissement	0,00	8 401 348,32	24 597 854,54	0,00	16 196 506,22	0,00
SPANC	157 926,00	0,00	0,00	26 582,22	131 343,78	0,00
Transports	6 608 852,77	0,00	40 718 885,02	0,00	47 327 737,79	0,00
Crématorium	1 879 808,32	0,00	1 750 908,23	0,00	3 630 716,55	0,00
S.E.P.F.	30 406,87	0,00	0,00	0,00	30 406,87	0,00
Caveaux	74 454,82	0,00	36 924,14	0,00	111 378,96	0,00
Chaleur	0,00	141 139,65	2 570 877,49	0,00	2 429 737,84	0,00
Lotissements	1 134 163,75	0,00	5 875,51	0,00	1 140 039,26	0,00
Z.A.C.	1 498 402,19	0,00	20 343,30	0,00	1 518 745,49	0,00
Z.A.C. du TASTA	0,00	0,00	588,81	0,00	588,81	0,00
Z.A.C. des Quais	0,00	0,00	137,95	0,00	137,95	0,00
Régie Eau industrielle	0,00	31 120,80	242 005,95	0,00	210 885,15	0,00
TOTAUX	33 748 160,90	8 573 608,77	349 054 109,75	26 582,22	374 202 079,66	0,00
RESULTATS	25 174 552,13	0,00	349 027 527,53	0,00	374 202 079,66	0,00

EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2013
 (avec prise en compte des restes à réaliser (EN MOUVEMENTS BUDGETAIRES))

LIBELLES	REALISES		RESTE A REALISER		Excédent ou Déficit d'actif
	Section de Fonctionnement	Section D'Investissement	Section de Fonctionnement	Section D'Investissement	
Budget Principal (M 14)					
* Déficit reporté	0,00	16 533 216,31			
* Excédent reporté	66 117 497,64	0,00			
* Recettes (Hors excédent reporté)	734 839 246,69	397 432 854,34	0,00	4 595 766,65	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	525 250 734,00	377 022 522,21	13 598 031,04	162 511 691,21	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice	209 588 512,69	20 410 332,13			
Excédent de clôture	275 706 010,33	3 877 115,82			
Déficit de clôture					
Résultat global de clôture	275 706 010,33	3 877 115,82	-13 598 031,04	-157 915 924,56	108 069 170,55
Budget Déchets ménagers (M 14)					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	980 584,00	16 677 492,31			
* Recettes (Hors excédent reporté)	101 781 331,34	13 888 222,27	0,00	0,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	99 358 216,86	12 128 287,00	304 633,28	6 471 144,50	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice	2 423 114,48	1 759 935,27			
Excédent de clôture	3 403 698,48	18 437 427,58			
Déficit de clôture					
Résultat global de clôture	3 403 698,48	18 437 427,58	-304 633,28	-6 471 144,50	15 065 348,28
Restaurants administratifs (Régie) (M 14)					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	0,00	44 241,27			
* Recettes (Hors excédent reporté)	2 032 917,76	113 689,82	0,00	0,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	2 032 917,76	108 328,31	0,00	0,00	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice		5 361,51			
Excédent de clôture	0,00	49 602,78			
Déficit de clôture					
Résultat global de clôture	0,00	49 602,78	0,00	0,00	49 602,78
B.A. Assainissement (M 49)					
* Déficit reporté	0,00	14 605 058,38			
* Excédent reporté	3 295 227,17	0,00			
* Recettes (Hors excédent reporté)	39 617 166,37	51 832 886,85	0,00	0,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	18 314 539,00	45 629 176,79	26 422,02	6 715 659,95	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice	21 302 627,37	6 203 710,06			
Excédent de clôture	24 597 854,54				
Déficit de clôture					
Résultat global de clôture	24 597 854,54	-8 401 348,32	-26 422,02	-6 715 659,95	9 454 424,25
B.A. SPANC (M 49)					
* Déficit reporté	62 344,57	0,00			
* Excédent reporté	0,00	157 926,00			
* Recettes (Hors excédent reporté)	109 564,90	432,01	0,00	0,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	73 802,55	432,01	20,33	0,00	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice	35 762,35				
Excédent de clôture		157 926,00			
Déficit de clôture		26 582,22			
Résultat global de clôture	-26 582,22	157 926,00	-20,33	0,00	131 323,45

LIBELLES	REALISES		RESTE A REALISER		Excédent ou Déficit d'actif
	Section de Fonctionnement	Section D'Investissement	Section de Fonctionnement	Section D'Investissement	
B.A. Transports (M 43)					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	4 655 539,83	78 245 797,42			
* Recettes (Hors excédent reporté)	319 931 855,23	165 850 359,36	0,00	12 054 098,91	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	283 868 510,04	237 487 304,01	10 642 339,29	21 145 122,34	
* Déficit de l'exercice		71 636 944,65			
* Excédent de l'exercice	36 063 345,19				
Excédent de clôture	40 718 885,02	6 608 852,77			
Déficit de clôture					
Résultat global de clôture	40 718 885,02	6 608 852,77	-10 642 339,29	-9 091 023,43	27 594 375,07
B.A. Régie CREMATORIUM (M 4)					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	1 556 050,27	1 867 329,55			
* Recettes (Hors excédent reporté)	1 086 986,66	98 208,54	0,00	0,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	892 128,70	85 729,77	67 330,71	36 115,23	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice	194 857,96	12 478,77			
Excédent de clôture	1 750 908,23	1 879 808,32			
Déficit de clôture					
Résultat global de clôture	1 750 908,23	1 879 808,32	-67 330,71	-36 115,23	3 527 270,61
B.A. S.E.P. F. (M 4)					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	0,00	30 406,87			
* Recettes (Hors excédent reporté)	141 658,23	0,00	0,00	0,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	141 658,23	0,00	0,00	0,00	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice					
Excédent de clôture	0,00	30 406,87			
Déficit de clôture					
Résultat global de clôture	0,00	30 406,87	0,00	0,00	30 406,87
B.A. CAVEAUX (M 4)					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	8 908,87	14 764,75			
* Recettes (Hors excédent reporté)	130 775,03	90 790,07	0,00	0,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	102 759,76	31 100,00	30 760,43	0,00	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice	28 015,27	59 690,07			
Excédent de clôture	36 924,14	74 454,82			
Déficit de clôture					
Résultat global de clôture	36 924,14	74 454,82	-30 760,43	0,00	80 618,53
B.A. RESEAU DE CHALEUR (M 4)					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	938 198,10	770 486,51			
* Recettes (Hors excédent reporté)	1 909 437,66	4 408 680,63	0,00	0,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	276 758,27	5 320 306,79	9 916,34	1 421 488,03	
* Déficit de l'exercice		911 626,16			
* Excédent de l'exercice	1 632 679,39				
Excédent de clôture	2 570 877,49	141 139,65			
Déficit de clôture					
Résultat global de clôture	2 570 877,49	289 018 551,96	-9 916,34	-1 421 488,03	290 158 025,08

LIBELLES	REALISES		RESTE A REALISER		Excédent ou Déficit d'actif
	Section de Fonctionnement	Section D'Investissement	Section de Fonctionnement	Section D'Investissement	
B.A. LOTISSEMENTS (M14)					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	5 875,51	1 146 963,75			
* Recettes (Hors excédent reporté)	1 322 550,00	1 309 750,00	0,00	1 438 778,28	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	1 322 550,00	1 322 550,00	2 433 253,00	0,00	
* Déficit de l'exercice		12 800,00			
* Excédent de l'exercice					
Excédent de clôture	5 875,51	1 134 163,75			
Déficit de clôture					
Résultat global de clôture	5 875,51	1 134 163,75	-2 433 253,00	1 438 778,28	145 564,54
B.A. Z.A.C. (M 14)					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	20 343,30	1 498 402,19			
* Recettes (Hors excédent reporté)	2 840,00	2 840,00	0,00	729 514,22	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	2 840,00	2 840,00	729 514,22	0,00	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice					
Excédent de clôture	20 343,30	1 498 402,19			
Déficit de clôture					
Résultat global de clôture	20 343,30	1 498 402,19	-729 514,22	729 514,22	1 518 745,49

LIBELLES	REALISES		RESTE A REALISER		Excédent ou Déficit d'actif
	Section de Fonctionnement	Section D'Investissement	Section de Fonctionnement	Section D'Investissement	
B.A. Z.A.C. du TASTA (M 14)					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	588,81	0,00			
* Recettes (Hors excédent reporté)	5 110 029,54	4 583 733,14	0,00	2 223 290,51	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	5 110 029,54	4 583 733,14	1 697 108,82	0,00	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice					
Excédent de clôture	588,81	0,00			
Déficit de clôture					
Résultat global de clôture	588,81	0,00	-1 697 108,82	2 223 290,51	526 770,50
B.A. Z.A.C. des Quais (M 14)					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	137,95	0,00			
* Recettes (Hors excédent reporté)	6 570 390,79	6 570 390,79	0,00	2 634 089,17	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	6 570 390,79	6 570 390,79	2 634 089,17	0,00	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice					
Excédent de clôture	137,95	0,00			
Déficit de clôture					
Résultat global de clôture	137,95	0,00	-2 634 089,17	2 634 089,17	137,95
B.A. REGIE EAU INDUSTRIELLE. (M 4)					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	111 095,89	54 126,95			
* Recettes (Hors excédent reporté)	916 892,83	723 327,69	0,00	0,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	785 982,77	808 575,44	0,00	1 200,00	
* Déficit de l'exercice		85 247,75			
* Excédent de l'exercice	130 910,06				
Excédent de clôture	242 005,95				
Déficit de clôture		31 120,80			
Résultat global de clôture	242 005,95	-31 120,80	0,00	-1 200,00	209 685,15
Total Budget principal + Budgets Annexes (Instructions M 14 & M 4 X)					
* Déficit reporté	62 344,57	31 138 274,69			
* Excédent reporté	77 690 047,34	100 507 937,57			
* Recettes (Hors excédent reporté)	1 215 503 643,03	646 906 165,51	0,00	23 675 537,74	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	944 103 818,27	691 101 276,26	32 173 418,65	198 302 421,26	
* Déficit de l'exercice		72 646 618,56			
* Excédent de l'exercice	271 399 824,76	28 451 507,81			
Excédent de clôture	349 027 527,53	25 174 552,13			
Déficit de clôture					
Résultat global de clôture	349 027 527,53	25 174 552,13	-32 173 418,65	-174 626 883,52	167 401 777,49

Exercice 2013 - Présentation de la situation financière du résultat 2013 avec prise en compte des restes à réaliser et reports

LIBELLES	Budget Principal (M 14)	Budget Déchets ménagers (M 14)	Budget Régie Restaurants administratifs (M 14)	Régie Restaurants administratifs (M 14)	Assainissement (M49)	SPANC (M49)	Transports (M43)	Budget Crématorium (M 4)	Budget Caveaux (M 4)	Budget Réseau de Chaleur (M 4)	Budget Lotissements (M 14)	Budget Z.A.C. (M14)	Budget Z.A.C. des Quais (M14)	Budget Régie Eau Industrielle (M 4)	Budget Général
REVENUS															
Excédent à reporter															
* Investissement	3 877 115,82	18 437 427,58	49 602,78	0,00	157 926,00	6 608 852,77	1 879 808,32	30 406,87	74 454,82	0,00	1 134 163,75	1 498 402,19	0,00	0,00	33 748 160,90
* Fonctionnement	275 706 010,33	3 403 988,48	0,00	24 597 854,54	0,00	40 718 885,02	1 750 908,23	0,00	36 924,14	2 570 877,49	5 875,51	20 343,30	588,81	137,95	349 054 109,75
Restes à Réaliser															
* Investissement	4 595 766,65	0,00	0,00	0,00	0,00	12 054 098,91	0,00	0,00	0,00	0,00	1 438 778,28	729 514,22	2 223 290,51	2 634 089,17	0,00
* Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL REVENUS	284 178 892,80	21 841 126,06	49 602,78	24 597 854,54	157 926,00	59 381 836,70	3 630 716,55	30 406,87	111 378,96	2 570 877,49	2 578 817,54	2 248 259,71	2 223 879,32	2 634 227,12	242 005,95
DEPENSES															
Déficit à reporter															
* Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	8 401 346,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 139,65	0,00	0,00	0,00	31 120,80
* Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 582,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 573 608,77
Restes à Réaliser															
* Investissement	162 511 691,21	6 471 144,50	0,00	6 715 659,95	0,00	21 145 122,34	36 115,23	0,00	1 421 488,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	198 302 421,26
* Fonctionnement	13 598 031,04	304 633,28	0,00	26 422,02	20,33	10 642 339,29	67 330,71	0,00	30 760,43	9 916,34	2 433 253,00	729 514,22	1 697 108,82	2 634 089,17	0,00
TOTAL DEPENSES	176 109 722,25	6 775 777,78	0,00	15 143 436,29	26 602,55	31 787 461,63	103 145,94	0,00	30 760,43	1 572 544,02	2 433 253,00	729 514,22	1 697 108,82	2 634 089,17	32 320,80
EXCEDENT D' ACTIF	108 069 170,55	15 065 348,28	49 602,78	9 454 424,25	131 323,45	27 594 375,07	3 527 270,61	30 406,87	80 618,53	998 333,47	1 518 745,49	526 770,50	137,95	209 885,15	167 401 777,49

EXERCICE 2013- COMpte ADMINISTRATIF - BALANCE GENERALE

Cptes	LIBELLES	MOUVEMENTS BUDGETAIRES		MOUVEMENTS REELS		MOUVEMENTS D'ORDRE ET ENTRE BUDGETS	
		DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	TOTAL GENERAL SECTIONS D'INVESTISSEMENT	722 239 550,95	747 414 103,08	574 499 572,73	483 809 762,75	147 739 978,22	263 604 340,33
	BUDGET PRINCIPAL						
001	Résultat d'investissement reporté	16 533 216,31	0,00	16 533 216,31	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° d'ordre de transfert entre sections (Invest°)	5 937 157,10	67 639 631,61	0,00	0,00	5 937 157,10	67 639 631,61
041	Opérations patrimoniales	18 075 784,32	18 075 784,32	0,00	0,00	18 075 784,32	18 075 784,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 606 567,42	217 058 533,36	1 263 113,16	217 058 533,36	1 343 454,26	0,00
13	Subventions d'investissement	4 249 359,65	28 470 898,32	4 168 100,45	28 389 639,12	81 259,20	81 259,20
16	Emprunts et dettes assimilées	72 172 830,39	49 123 514,83	33 120 273,56	10 070 958,00	39 052 556,83	39 052 556,83
20	Immobilisations incorporelles	12 586 126,84	23 496,95	12 586 126,84	2 447,82	0,00	21 049,13
204	Subventions d'équipement versées	91 269 671,36	28 000,71	90 269 671,36	28 000,71	1 000 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	41 650 181,81	403 532,32	40 422 463,58	403 532,32	1 227 718,23	0,00
23	Immobilisations en cours	123 451 587,17	3 419 324,49	123 451 587,17	3 148 336,06	0,00	270 988,43
26	Participations et créances rattachées	115 824,00	0,00	115 824,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 199 182,38	12 539 368,78	1 294 627,26	11 620 092,25	1 904 555,12	919 276,53
458155	Bordeaux Gare Saint Jean	355 711,90	0,00	355 711,90	0,00	0,00	0,00
458164	Pessac- Aménagement Place V république	452 160,31	0,00	181 171,88	0,00	270 988,43	0,00
458168	Mérignac-Avenue Kennedy Eclairage pub	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458171	Eclairage public Bègles Terre Sud	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458172	Eclairage pub - Parempuyre rue de la Gare	129 567,86	0,00	129 567,86	0,00	0,00	0,00
458173	Eclairage pub - Pessac le Pontet	34 220,00	0,00	34 220,00	0,00	0,00	0,00
458174	Bordeaux - Ecl Pub desserte Pont Bacalan	321 109,78	0,00	321 109,78	0,00	0,00	0,00
458175	Cenon - Ecl Pub desserte Pont Bacalan	143 041,83	0,00	143 041,83	0,00	0,00	0,00
458176	Lormont - Ed Pub desserte Pont Bacalan	119 981,09	0,00	119 981,09	0,00	0,00	0,00
458177	Carbon Bl - Ecl p Ave A.Conte/rue V.Hugo	93 108,55	0,00	93 108,55	0,00	0,00	0,00
458178	Le Taillan - Avenue la Boétie ecl pub	59 348,45	0,00	59 348,45	0,00	0,00	0,00
458255	Bordeaux - Gare Saint Jean	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458264	Pessac- Aménagement Place V république	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458266	Mérignac- Avenue Kennedy-Ed pub	0,00	64 447,33	0,00	64 447,33	0,00	0,00
458271	Eclairage Pub- Bègles Terre Sud	0,00	34 115,96	0,00	34 115,96	0,00	0,00
458272	Eclairage Pub- Parempuyre rue de la Gare	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458273	Eclairage pub - Pessac le Pontet	0,00	14 937,65	0,00	14 937,65	0,00	0,00
458274	Bordeaux - Ecl pub Desserte Pont Bacalan	0,00	281 739,16	0,00	281 739,16	0,00	0,00
458275	Cenon - Ecl Pub desserte Pont Bacalan	0,00	112 166,08	0,00	112 166,08	0,00	0,00
458276	Lormont - Ed Pub desserte Pont Bacalan	0,00	84 433,75	0,00	84 433,75	0,00	0,00
458277	Carbon Bl - Ecl p Ave A.Conte/rue V.Hugo	0,00	58 928,72	0,00	58 928,72	0,00	0,00
458278	Le Taillan - Avenue la Boétie ecl pub	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOUS-TOTAL BUDGET PRINCIPAL	393 555 738,52	397 432 854,34	324 662 265,03	271 372 308,29	68 893 473,49	126 060 546,05
	BUDGETS ANNEXES						
	REGIE DES REST° ADMINISTRATIFS	108 328,31	157 931,09	19 659,81	44 241,27	88 668,50	113 689,82
	DECHETS MENAGERS	12 128 287,00	30 565 714,58	11 851 427,20	22 564 099,48	276 859,80	8 001 615,10
	ASSAINISSEMENT	60 234 235,17	51 832 886,85	42 048 993,70	22 209 039,54	18 185 241,47	29 623 847,31
	SPANC	432,01	158 358,01	0,00	157 926,00	432,01	432,01
	TRANSPORTS URBAINS	237 487 304,01	244 096 156,78	193 324 710,85	159 971 978,39	44 162 593,16	84 124 178,39
	CREMATORIUM	85 729,77	1 965 538,09	85 729,77	1 867 329,55	0,00	98 208,54
	S.E.P.F.	0,00	30 406,87	0,00	30 406,87	0,00	0,00
	CAVEAUX	31 100,00	105 554,82	0,00	33 895,06	31 100,00	71 659,76
	RESEAU DE CHALEUR	5 320 306,79	5 179 167,14	2 277 723,59	2 655 272,70	3 042 583,20	2 523 894,44
	LOTISSEMENTS	1 322 550,00	2 456 713,75	0,00	1 146 963,75	1 322 550,00	1 309 750,00
	Z.A.C.	2 840,00	1 501 242,19	0,00	1 498 402,19	2 840,00	2 840,00
	Z.A.C.du TASTA à Bruges	4 583 733,14	4 583 733,14	0,00	0,00	4 583 733,14	4 583 733,14
	Z.A.C.DES QUAIS à Floirac	6 570 390,79	6 570 390,79	0,00	0,00	6 570 390,79	6 570 390,79
	REGIE EAU INDUSTRIELLE	808 575,44	777 454,64	229 062,78	257 899,66	579 512,66	519 554,98
	SOUS-TOTAL BUDGETS ANNEXES	328 683 812,43	349 981 248,74	249 837 307,70	212 437 454,46	78 846 504,73	137 543 794,28
	TOTAL GENERAL SECTIONS FONCTIONNEMENT	944 166 162,84	1 293 193 690,37	661 843 216,87	1 126 735 106,51	282 322 945,97	166 458 583,86
	BUDGET PRINCIPAL						
002	Résultat de fonctionnement reporté		66 117 497,64	0,00	66 117 497,64	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	75 152 919,26	0,00	61 019 392,36	0,00	14 133 526,90	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	125 342 954,43	0,00	82 940 991,65	0,00	42 401 962,78	0,00
013	Atténuation de charges	0,00	94 906,17	0,00	94 906,17	0,00	0,00
014	Atténuation de produits	92 169 791,71	0,00	92 169 791,71	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° d'ordre de transfert entre sections (Fonct°)	67 639 631,61	5 937 157,10	0,00	0,00	67 639 631,61	5 937 157,10
65	Charges de gestion courante	151 725 959,89	0,00	75 802 759,11	0,00	75 923 200,78	0,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	443 560,81	0,00	443 560,81	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	9 552 899,12	0,00	9 552 899,12	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 223 017,17	0,00	3 145 417,54	0,00	77 599,63	0,00
70	Produits des services, du domaine	0,00	6				

- COMPTE ADMINISTRATIF 2013 AGREGE - COMPTES SIMPLIFIES - TABLEAU DE SYNTHESE -
(Hors mouvements d'ordre & virements internes)

STRATIF 2013 AGREGGE - COMPTES SIMPLIFIES - TABLEAU DE S (Hors mouvements d'ordre & virements internes)

LIBELLES	Budget Principal	Budget Rest. Administratifs	Budget Régie	Budget Déchets ménagers	Budget Assainissement	Budget SPANC	Budget Transports	Budget Crématorium	Budget S.E.P.F.	Budget Caveaux	Budget Z.A.C. Tasta	Budget Z.A.C. des Quais	Budget Régie Eau Indust ^e	Budget Général
	T.T.C	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.	H.T.	H.T.	H.T.	H.T.	H.T.
Autres recettes d'investissement														
Taxe locale d'équipement, taxe d'aménagement (cpte 10223, 10226)	6 957 773,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 957 773,64	6 957 773,64
Autres dotations & fonds divers (cpte 10224, 10225)	16 167 289,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 167 289,59	16 167 289,59
Recettes gravées d'affection spéciale (c/1342, 1335, 1343)	5 553 646,80	0,00	0,00	665 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 486 972,21	6 486 972,21
Subventions de l'Etat	6 668 702,73	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	678 748,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 626 786,23	7 626 786,23
Autres subventions d'investissement	3 582 316,91	0,00	0,00	61,51	14 469,28	0,00	666 191,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 263 039,66	4 263 039,66
s/Total G (Recettes d'investissement)	314 627 563,10	25 021,32	9 723 968,11	33 916 742,12	35 762,35	64 297 209,47	293 066,50	0,00	68 575,03	1 273 032,34	780 000,00	0,00	-1 755 005,25	197 428,91
Dépenses d'investissement														
Reversement de dotations & fonds globalisés d'investissement ou annulations (cptes 10223,1311,1318, 1321, 1322, 1328 & 1335)	1 622 272,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 622 272,47	1 622 272,47
Reversement subventions dont (PAE cpte 1343)	3 808 941,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 808 941,14	3 808 941,14
Autres emprunts & dettes (acompte)+ dépôts et cautionnements(cptes 12 586 126,84	0,00	0,00	0,00	131 855,17	152 321,10	0,00	1 960 106,28	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 056 218,27	2 739,15
Immobilisations incorporelles (cpte 20)	90 269 671,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 269 671,36	90 269 671,36
Immobilisations corporelles Subventions d'équipement (cpte 204)	40 422 463,58	19 659,81	5 628 425,23	133 981,30	24 409 403,87	0,00	153 241 946,59	55 729,77	0,00	0,00	0,00	0,00	71 724 324,20	71 724 324,20
Immobilisations corporelles (cpte 21)	123 451 587,17	0,00	4 926 283,62	24 315 750,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	306 658 876,36	306 658 876,36
Immobilisations en cours (cpte 23)	115 824,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 324 424,00	1 324 424,00
Participations & créances rattachées (cpte 26)	1 294 627,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 847,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	229 062,78	537 469,26
Immobilisations financières (cpte 27)	Autres dépenses (dont cpte 1687)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	308 406,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 792 415,31
Autres Dép. : op pour cpte tiers ou sous mandat (cptes 456 & 458)	1 437 261,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 355 153,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
s/Total H (Dépenses d'investissement hors dette)	275 011 514,31	19 659,81	10 686 564,02	24 910 459,15	0,00	180 996 458,20	85 729,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	229 062,78	493 913 526,27
Besoin financement Externe														
Emprunts	5 361,51	-962 595,91	9 006 282,97	35 762,35	-116 699 248,73	0,00	68 575,03	-700 985,89	780 000,00	0,00	0,00	0,00	-31 633,87	-31 633,87
Avances remboursables du budget principal	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000 000,00	60 000 000,00
Avances AEAG	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Déférence	49 616 048,79	5 361,51	-962 595,91	9 006 282,97	35 762,35	-66 699 248,73	0,00	68 575,03	-700 985,89	780 000,00	0,00	-149 549,87	-1 755 005,25	-31 633,87
Résultat global de clôture (C.A. N-1) (001 + 1068 + 002)	233 159 025,05	44 241,27	22 803 721,97	6 211 272,38	95 581,43	112 799 268,29	3 423 379,82	30 406,87	42 803,93	3 130 723,73	1 152 839,26	1 518 745,49	588,81	137,95
Remboursement sur exercice clos de mandats entre le Budget principal et les budgets annexes ou entre budgets annexes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Refacturation ou remboursement de travaux entre budgets (budget principal et budget annexes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mouvements d'éléments actif (Cession par certains BA au BP)	21 049,13	0,00	0,00	-21 049,13	0,00	0,00	1 227 718,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mouvements d'éléments actif (Cession par le BP à certains BA)	-1 227 718,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Virement Excessif de BA Loyer/iments clôturés (cpte 6522) au Budget Principal (cpte 7551)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Virement financier de la section de Fonctionnement du Budget Principal pour financer en section de Fonct ^e (cpte 774) des dépenses exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Virement financier (Subventions d'équipement : cpte 204) de la section d'investissement du budget Principal sur excéd. exerc. anter. au profit d'investissement du budget Principal au profit section d'investissement de budgets annexes (cpte 774)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Virement financier (Subventions d'équipement : cpte 204) de la section d'investissement du budget Principal au profit section d'investissement de budgets annexes (cpte 13)	-1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-126 476,53	0,00
Remboursement par budgets Annexes de tout ou partie avances consenties par le Budget Principal	919 276,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-792 800,00	0,00
Virement financier du Budget Principal pour financement d'avances remboursables à certains budgets annexes	-1 904 555,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 549,87	1 755 005,25
Réstitution sur exercice clos de subvention accordée par le budget principal aux budgets annexes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RESULTAT DE CLOTURE (C.A. Année N)	279 582 126,15	49 602,78	21 841 126,06	16 196 506,22	131 343,78	47 327 737,79	3 630 716,55	30 406,87	1 518 745,49	588,81	137,95	2 429 737,84	1 140 039,26	210 885,15
- Dont résultat investissement	3 877 115,82	49 602,78	18 437 427,58	-8 401 348,32	157 926,00	6 608 852,77	1 134							

COMPTES ADMINISTRATIFS AGREGES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX - SYNTHESE DE 2008 A 2013

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT						
<i>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (hors produits de cessions)</i>	891 034 709,20	908 821 365,82	971 770 712,64	969 517 195,77	994 733 924,21	1 049 045 059,17
Dont : Produits fiscaux (y compris compensations fiscales)	869 986 657,39	891 244 785,43	915 568 233,60	957 976 229,85	980 810 611,68	1 024 800 538,78
Fonds National de Péréquation pertes produite TP Ets France Télécom	346 266 204,13	369 621 247,42	377 945 084,00	269 073 994,00	275 482 894,00	302 123 992,60
DCRTP + FNGIR	9 738 176,00	3 043 180,00	1 825 908,00	0,00	0,00	0,00
Versement Transports	122 877 858,48	129 117 510,74	131 771 478,52	150 661 535,15	154 740 611,73	162 357 297,66
TEOM	66 564 725,00	69 251 810,00	71 260 682,00	73 711 140,00	76 339 730,00	79 187 355,60
Attribution de compensation versée par communes	14 478 965,00	14 478 965,00	14 478 965,00	14 478 965,00	14 478 966,00	14 478 965,00
Pénalité versée par communes art. 55 loi SRU (Logts. sociaux)	1 112 263,81	334 427,53	302 913,26	1 164 747,25	171 233,54	284 741,53
Produits de cessions	21 048 051,81	17 576 580,39	56 202 479,04	11 540 965,92	13 923 312,53	24 244 520,39
Remb ^o par l'Etat de TVA versée à tort par la CUB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Soulte versée par le CG 33 pour transfert à CUB voirie départ ^o	0,00	0,00	0,00	1 545 750,00	1 082 655,00	
DEPENSES COURANTES DE FONCTIONNEMENT (Hors frais financiers)						
Dont : Personnel	559 800 896,65	569 848 999,75	578 880 758,38	593 756 819,58	638 711 942,41	646 148 502,79
Prix forfaitaire d'exploit. y.c T.P. Réseau Transports	103 095 803,87	107 571 842,62	112 497 599,33	114 429 243,36	119 678 166,70	125 373 435,76
Contribution financière au SDIS	140 692 301,00	145 645 564,22	158 270 477,90	163 248 274,90	176 762 875,33	185 722 791,00
Attribution de compensation versée aux communes	52 286 226,86	53 771 155,70	54 416 409,56	55 107 497,96	56 270 266,16	57 508 608,76
Prélèvement sur T.P. au profit du F.D.P.T.P.	54 322 261,18	53 956 768,47	53 944 214,85	54 365 038,19	53 887 465,01	54 802 127,16
Fonds de Péréquation Recettes Fiscales Interco ^o & Communales (FPIC)	7 125 591,00	6 962 039,00	6 962 039,00	0,00	0,00	0,00
Autres restitutions de fiscalité au titre dégrèvements (Tascom,,,,)					667 038,00	1 826 133,00
Dotation de Solidarité Communautaire	30 249 999,99	31 762 500,00	33 350 625,00	34 184 390,63	34 184 390,63	31 338,77
Subvention d'équipement & fonds de concours	75 731,08	0,00	0,00	0,00	0,00	186 891,97
RESULTAT BRUT	331 233 812,55	338 972 366,07	392 889 954,26	375 760 376,19	356 021 981,80	402 896 556,38
RESULTAT BRUT hors produit de cessions	310 185 760,74	321 395 785,68	336 687 475,22	364 219 410,27	342 098 669,27	378 652 035,99
INTERETS (avec paiement ICNE en N+1 compris)	17 516 963,74	16 570 274,56	14 345 241,27	13 048 202,67	13 310 882,44	15 632 369,51
EPARGNE BRUTE						
EPARGNE BRUTE hors produits de cession	313 716 848,81	322 402 091,51	378 544 712,99	362 712 173,52	342 711 099,36	387 264 186,87
REMBOURSEMENT DETTE EN CAPITAL	292 668 797,00	304 825 511,12	322 342 233,95	351 171 207,60	328 787 786,83	363 019 666,48
INDEMNITES ET REMBOURSEMENTS SUR AUTOF.						
ANNUITES DE DETTE	50 420 250,75	52 891 131,25	49 106 633,39	48 210 968,27	48 546 935,84	49 447 771,77
AUTOFINANCEMENT COURANT	67 937 214,49	69 461 405,81	63 451 874,66	61 259 170,94	61 857 818,28	65 080 141,28
AUTOFINANCEMENT COURANT hors produit des cessions	263 296 598,06	269 510 960,26	329 438 079,60	314 501 205,25	294 164 163,52	337 816 415,10
RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	242 248 546,25	251 934 379,87	273 235 600,56	302 960 239,33	280 240 850,99	313 571 894,71
Dont : EMPRUNTS & AVANCES	145 993 863,18	100 835 890,98	91 603 555,83	134 048 121,97	145 621 251,00	145 517 459,03
Dont : EMPRUNTS refinancant indemnités	90 000 000,02	17 543 442,39	0,00	15 000 000,00	65 000 000,00	60 000 000,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT (- cpt 16)	369 061 412,37	312 851 803,06	357 344 293,40	376 245 475,85	448 942 949,65	493 913 526,27
Dont : Dép ^o d'équipement (20, 21, 23 & 204 à compter de 2006)	360 027 222,34	302 640 471,45	315 268 649,31	371 054 583,99	435 740 714,67	483 709 390,19
Pour mémoire : Dép ^o d'équip ^o avec Subv ^o d'équip ^o en sect ^o de Fonct ^o	360 102 953,42	302 640 471,45	315 268 649,31	371 054 583,99	435 740 714,67	483 709 390,19
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	40 229 048,87	57 495 048,18	63 697 342,03	72 303 851,37	-9 157 535,13	-10 579 652,14
FONDS DE ROULEMENT INITIAL (Corrigé* le cas échéant)	180 980 368,95	200 443 025,35	257 938 073,53	321 635 415,56	393 939 266,93	384 781 731,80
FONDS DE ROULEMENT FINAL						
Correction FONDS DE ROULEMENT FINAL pour balance d'entrée 2008 et 2009	221 209 417,82	257 938 073,53	321 635 415,56	393 939 266,93	384 781 731,80	374 202 079,66
RATIOS						
EPARGNE BRUTE / PROD. DE FONCTIONNEMENT (hors produit des cessions)	33,64%	34,20%	35,21%	36,66%	33,52%	35,42%
AUTOFINANCEMENT COURANT / PROD. FONCT. (hors produit des cessions)	27,85%	28,27%	29,84%	31,63%	28,57%	30,60%
ANNUITE DETTE / PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (hors produit des cessions)	7,81%	7,79%	6,93%	6,39%	6,31%	6,35%
EMPRUNTS EXERCICE / DEPENSES EQUIPEMENT	25,00%	5,80%	0,00%	4,04%	14,92%	12,40%
FDR / (Charges courantes fct. + annuité dette) en jours	127	145	180	217	198	189
Autofinancement brut/ recettes de fonctionnement agrégées (hors produit des cessions)	33,64%	34,20%	35,21%	36,66%	33,52%	35,42%
ENCOURS DETTE au 31/12 de l'ex./ Recettes de fonctionnement agrégées hors produit des cessions	69,56%	64,05%	56,99%	50,98%	55,07%	53,63%
ENCOURS DETTE au 31/12 de l'ex./ EPARGNE BRUTE hors produit de cessions (Années)	2,07	1,87	1,62	1,39	1,64	1,51
ENCOURS DETTE au 31/12 de l'ex./ EPARGNE BRUTE hors produit de cessions (Années) en ne tenant pas compte subv. Equip. & Fds de concours	2,07	1,87	1,62	1,39	1,64	1,51
ENCOURS DETTE au 31/12 de l'ex./ EPARGNE BRUTE (Années) (hors produit des cessions et produits exceptionnels (Remb ^o par l'Etat TVA versée à tort par la CUB et Soulte versée par le CG33 pour transfert voirie départementale)						

Charges de fonctionnement	577 317 860,39	586 419 274,31	593 225 999,65	606 805 022,25	652 022 824,85	661 780 872,30
Produits de fonctionnement (hors produit des cessions)	869 986 657,39	891 244 785,43	915 568 233,60	957 976 229,85	980 810 611,68	1 024 800 538,78
ENCOURS DETTE	605 205 821,26	570 802 043,42	521 759 488,78	488 409 740,33	540 125 050,44	549 651 672,30

**EXERCICE 2013- SERVICE DE LA DETTE -
RECAPITULATION DES CHARGES DE REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS**

LIBELLES	Budget Principal (M 14)		Restaurants Administratifs	Service Déchets ménagers et assimilés	Assainissement (49)	Transports (43)	Parcs de Stationnement (M 4)	Budget Abattoir (M 42)	Budget Crématorium (M 4)	Budget Réseau de Chaleur (M 4)	Laiissements (M14)	Z.A.C. (M14)	Régie Eau industrielle (M 4)	Général
	Budget Principal (M 14)	Service concédé de l'eau (M14) (2)												
* Réaménagement de dette - remboursement CRD (cpte 166)	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Dette résultant d'émissions obligataires (comptes 163)	3 100 000,00	0,00			1 164 863,18	832 700,51	9 756 940,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 100 000,00	3 100 000,00
* Dette résultant d'emprunts (comptes 1641)	16 663 672,26	0,00			1 700 775,66	2 571 311,91	2 571 311,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 418 176,69	28 418 176,69
* Dette résultant d'emprunts type CFLT ou OCLET (comptes 16441)	11 609 046,76	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 184 779,69	16 184 779,69
* Dette récupérable (comptes 1641)	1 744 815,39	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 744 815,39	1 744 815,39
* Dette pour autres engagements (cpte 16873, 16874, 16875)	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	537 469,26	537 469,26
* Dette pour autres engagements avance du BP (cpte 1687)	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 476,53	126 476,53
* Dette pour remboursement cautionnements (cpte 165)	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL 1 (Hors mouvements C.F.L.T.R.) (1)	31 372 779,02	1 744 815,39			0,00	1 164 863,18	2 841 832,65	12 328 252,65	0,00	0,00	303 645,36	0,00	355 539,31	50 111 717,56
<i>Pour mémoire : mouvements C.F.L.T.R. (compte 1649)</i>	<i>50 661 603,59</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>	<i>6 653 224,64</i>	<i>33 549 201,23</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>303 645,36</i>	<i>0,00</i>	<i>355 539,31</i>	<i>50 111 717,56</i>
<i>Modifications d'imputation budgétaire d'emprunts sur ex. clos</i>														<i>93 101 348,83</i>
Remboursement des intérêts														
* Souite, pénalités, frais & commissions sur renégociations	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Indemnités capitalisées (cptes 668/796/ 48 17/16)	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Frais & commissions sur dette courante, frais divers	21 532,52	0,00			0,00	0,00	12 439,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Intérêts de la dette courante	7 266 894,37	776 325,70			0,00	0,00	711 503,60	5 041 391,87	1 006,47	0,00	0,00	0,00	0,00	36 981,48
* Intérêts courus non échus dette courante	165 000,00	-18 000,00			0,00	0,00	710 000,00	-40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 159 993,46	
* Intérêts intercalaires liées aux renégociations de dettes	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Dette récupérable	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Intérêts des comptes courants et dépôts créditeurs (cptes 668 & 6615)	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL 2	7 453 456,89	758 325,70			0,00	359 453,60	731 042,79	5 002 398,34	0,00	0,00	2 024,62	0,00	0,00	14 306 671,94
TOTAL GENERAL DETTE BRUTE	38 826 145,91	2 503 141,09			0,00	1 524 316,78	3 572 925,44	17 330 650,99	0,00	0,00	305 669,98	0,00	0,00	64 418 389,50
Ressources affectées au remboursement de la dette														
* Crédances en capital	909 275,53	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	909 275,53
* Produits financiers (intérêts récupérés et bonifiés, participations, souties..)	460 446,34	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	496 562,33
* Remboursement cautionnements	1 000,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00
* Part de la Régie Parclic aux annuités d'emprunt des parcs de stat.	2 521 141,09	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 521 141,09
SOUS-TOTAL 1	1 370 721,87	2 521 141,09			0,00	37 015,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 928 878,95
* Remboursement dette compris indemnités et commissions :														
* Par emprunts refinancement capital et indemnités) cpte 166	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Autres ressources (fraction capital autofinancée)	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Autres ressources (indemn., intérêts interc..commissions autofinancées.)	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL 2	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL A DE DURE	1 370 721,87	2 521 141,09			0,00	37 015,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 928 878,95
<i>Pour mémoire : mouvements C.F.L.T.R. (compte 1649)</i>	<i>50 661 603,59</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>	<i>6 653 224,64</i>	<i>33 549 201,23</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>303 645,36</i>	<i>0,00</i>	<i>355 539,31</i>	<i>50 111 717,56</i>
<i>Modifications d'imputation budgétaire d'emprunts sur ex. clos</i>														<i>93 101 348,83</i>
CHARGE NETTE DU SERVICE DE LA DETTE	37 455 424,04	-18 000,00			0,00	1 487 300,79	3 572 925,44	17 330 650,99	0,00	0,00	305 669,98	0,00	0,00	60 489 510,55
* Montant du C.R.D. sur emprunts au 31/12/2013 (hors BEA Laure Galet)	236 572 581,20	17 482 485,41			0,00	11 407 170,56	22 168 246,07	224 820 943,25	0,00	0,00	1 933 674,01	0,00	0,00	303 086,45
* Montant du C.R.D. sur emprunts au 31/12/2013 (hors BEA Laure Galet)														514 688 186,95

(1) les mouvements de capitaux intervenus au cours de l'exercice dans le cadre de l'utilisation des Contrats de Financement Long Terme Renouvelable (C.F.L.T.R.) sont comptabilisés "pour ordre" dans le présent tableau dans la mesure où ils se neutralisent en dépenses et en recettes. Seule la fraction de capital définitivement amortie dans l'exercice est prise en compte dans la rubrique "remboursement en capital" au compte 16441.

Par ailleurs, ne sont prises en compte dans ce tableau que les opérations de remboursement de dettes éventuelles donnant lieu à des écritures budgétaires et comptables.

Enfin, la dette remboursée des Budgets annexes Restaurants administratifs, SEPF, Caveaux, n'est pas reproduite dans le présent tableau dans la mesure où elle est égale à zéro.

(2) La dette du service concédé de l'eau est dans ce tableau individualisée mais dans les faits, elle est suiv

DEPENSES D'EQUIPEMENT MANDATEES DE 2008 A 2013 INCLUS

DEPENSES DOMAINES D'ACTION	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2008 à 2013
Budget Principal TTC							
Cimetières	996 838,73	1 809 973,71	645 445,50	804 552,71	688 600,34	497 404,98	5 442 815,97
Développement économique	5 838 019,66	6 883 586,82	7 606 970,34	3 779 532,82	2 465 482,81	3 205 484,82	29 779 077,27
Enseignement	2 989 510,78	4 599 659,12	5 588 843,26	5 449 673,67	3 965 218,63	3 342 588,02	25 935 493,48
Administration générale - moyens	9 413 555,19	15 700 493,62	18 669 447,68	16 804 487,19	14 121 043,18	22 585 581,77	97 294 608,63
Urbanisme et Habitat	42 571 219,08	45 787 291,21	26 890 523,42	44 515 238,15	39 506 194,40	25 138 584,96	224 409 051,22
Incendie et secours	274 419,22	489 107,68	398 023,47	725 023,44	1 152 786,60	1 037 819,44	4 077 179,85
Halles et marchés	477 624,07	68 803,20	869 743,39	97 944,98	88 583,88	115 240,86	1 717 940,38
Ordures ménagères (bâtiments compris)							0,00
Assainissement pluvial	12 100 553,89	12 228 990,35	9 170 370,72	17 719 782,86	17 474 515,66	16 619 182,60	85 313 396,08
Autres transports (transp. Fluviaux, maritimes, aériens)	12 739,62	612 673,35	510 551,42	1 548 838,04	36 104,60	2 815 375,62	5 536 282,65
Transports (Aménagements de voirie)	8 253 242,60	8 718 756,69	9 131 562,56	2 834 563,28	2 359 776,96	4 799 625,41	36 097 527,50
Voirie	101 287 382,50	84 924 072,13	116 843 582,73	115 601 930,50	120 011 612,17	92 395 075,80	631 063 655,83
Voirie (bâtiments)	2 854 510,67	1 122 031,21	4 438 849,31	3 716 133,07	7 334 401,30	861 976,82	20 327 902,38
Interventions sociales et santé				65 305,68	51 208,92	25 108,60	141 623,20
Autres réseaux	1 750 134,52	2 277 230,68	1 781 548,50	1 737 328,78	2 108 052,95	1 108 564,82	10 762 860,25
Eau et Préservation milieu naturel	180 973,77	395 124,20	58 705,70	146 152,52	200 333,26	1 912 563,07	2 893 852,52
Eau industrielle							
Budget Principal - Total Investissements directs	189 000 724,30	185 617 793,97	202 604 168,00	215 546 487,69	211 563 915,66	176 460 177,59	1 180 793 267,21
Budgets Annexes							
Déchets ménagers et assimilés (TTC)	13 410 290,05	41 390 416,47	12 443 637,89	8 763 358,47	12 561 775,95	10 686 564,02	99 256 042,85
Restaurants Administratifs (HT) et Régie	24 498,17	31 576,10	43 470,14	41 993,61	5 145,60	19 659,81	166 343,43
Abattoir (TTC)	0,00	32 102,64	0,00	0,00	0,00	0,00	32 102,64
Parcs de Stationnement (HT & TTC à partir du 01/04/05))	4 924 548,58	2 185 216,14	336 043,31	31 465,20	0,00	0,00	7 477 273,23
Transports (HT) Réseau de bus	10 277 389,14	3 705 262,04	917 441,45	13 874 403,27	6 769 057,00	20 165 496,36	55 709 049,26
Transports (HT) T.C.S.P. puis Tramway	92 286 597,61	25 223 020,65	11 278 405,99	29 066 012,66	90 462 343,76	159 445 960,38	407 762 341,05
Assainissement (TTC à partir de 1997)	15 765 762,77	17 537 868,57	54 259 633,72	54 979 701,29	39 446 917,46	24 602 052,67	206 591 936,48
Service d'assainissement non collectif (SPANC) (HT)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crématorium (TTC)	41 452,46	1 379,33	23 193,18	13 575,99	76 404,15	85 729,77	241 734,88
Service extérieur Pompes Funèbres (HT)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réseau de chaleur Hauts de Garonne (TTC)	906 333,05	2 652 059,38	202 935,29	37 735,61	571 458,54	1 974 078,23	6 344 600,10
Eau Industrielle et sa régie	0,00	38 556,25	129 891,70	160 677,30	19 143,27	0,00	348 268,52
Budgets Annexes Total investissements directs	137 636 871,83	92 797 457,57	79 634 652,67	106 968 923,40	149 912 245,73	216 979 541,24	783 929 692,44
TOTAL INVESTISSEMENTS DIRECTS	326 637 596,13	278 415 251,54	282 238 820,67	322 515 411,09	361 476 161,39	393 439 718,83	1 964 722 959,65
Développement économique - fonds de concours	854 411,28	1 298 459,50	3 073 365,12	2 345 546,82	4 739 304,76	8 300 739,52	20 611 827,00
Enseignement (fonds de concours lycées, collèges, enseignement supérieur)	1 935 466,70	1 151 599,80	1 872 316,29	3 260 000,00	1 699 878,63	4 580 836,00	14 500 097,42
Administration générale - moyens	92 355,84	58 715,53	8 678,18	11 383,86	14 598,05	7 866,77	193 598,23
Incendie et secours	406 000,00	406 000,00	0,00	0,00	0,00		812 000,00
Cimetières	57 901,78	14 475,45	111 480,06	27 870,00	195 771,86	49 985,24	457 484,39
Urbanisme et Habitat - fonds de concours	11 794 046,85	11 035 404,28	22 237 141,85	23 245 468,42	22 957 123,12	28 187 917,20	119 457 101,72
Ordures ménagères et environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Assainissement pluvial	198 730,21	166 320,13	348 016,46	143 173,74	14 324,40	99 612,66	970 177,60
Autres réseaux (réseau métropolitain télécomm.)	3 105 000,00	0,00	0,00	0,00	154 328,00	3 483,95	3 262 811,95
Transports fluviaux, maritimes et aériens	12 243 893,47	6 098 172,26	4 261 768,14	16 744 670,54	43 199 774,47	34 758 143,11	117 306 421,99
Voirie (fonds de concours)	1 984 394,02	3 189 020,41	853 494,54	1 781 123,80	642 012,19	1 638 467,46	10 088 512,42
Eau & Asst, préservation milieu naturel	337 568,17	623 515,31	100 869,00	817 298,22	560 737,30	557 017,29	2 997 005,29
Sports et Jeunesse et culture et divers	379 857,89	183 537,24	162 699,00	162 637,50	86 700,50	12 085 602,16	13 061 034,29
Parcs de Stationnement (HT)	75 731,08	0,00	0,00	0,00	0,00		75 731,08
Transports (Budget annexe) (Tramway)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Transports (Budget annexe)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total interventions indirectes	33 465 357,29	24 225 219,91	33 029 828,64	48 539 172,90	74 264 553,28	90 269 671,36	303 793 803,38
TOTAL GENERAL	360 102 953,42	302 640 471,45	315 268 649,31	371 054 583,99	435 740 714,67	483 709 390,19	2 268 516 763,03
TOTAL B.A. Tramway	92 286 597,61	25 223 020,65	11 278 405,99	29 066 012,66	90 462 343,76	159 445 960,38	407 762 341,05
TOTAL GENERAL (Hors B.A. Tramway)	267 816 355,81	277 417 450,80	303 990 243,32	341 988 571,33	345 278 370,91	324 263 429,81	1 860 754 421,98
BUDGET PRINCIPAL Total investissements directs et indirects	222 390 350,51	209 843 013,88	235 633 996,64	264 085 660,59	285 828 468,94	266 729 848,95	1 484 511 339,51
	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

JOURNAL DES RETRAITEMENTS

Le journal des retraitements a pour objet de rassembler dans un document l'ensemble des flux réciproques intervenant à l'intérieur de chaque budget mais également entre le budget principal et les budgets annexes et vice-versa.

Ces flux réciproques gonflent les masses du budget général sans en modifier l'équilibre.

Ils constituent dans la balance générale consolidée les mouvements d'ordre qui, déduits des mouvements budgétaires, donnent les mouvements réels.

CA 2013 - JOURNAL DES RETRAITEMENTS : OPERATIONS D'ORDRE (CHAPITRES D'ORDRE)

05 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
040	13911	Etat et établissements nationaux	01		3 711 900,04	
040	13912	Régions	01		1 400,00	
040	139141	Communes	01		31 381,66	
040	13917	Budget communautaire & fonds structurels	01		5 809,99	
040	13935	Part. pour non réal. d'aires de station.	01		73 909,74	
040	192	Plus ou moins values sur cess° d'immo.	01	CESACTIF	2 112 755,67	
040	192	Plus ou moins values sur cess° d'immo.	01	CESACTIF		8 001 639,41
040	192	Plus ou moins values sur cess° d'immo.	01	CESACTIF		-5 274,14
040	192	Plus ou moins values sur cess° d'immo.	01			1 906 216,44
040	2111	Terrains nus	01	CESACTIF		3 714 728,92
040	2112	Terrains de voirie	01	CESACTIF		21 807,03
040	2115	Terrains bâties	01	CESACTIF		10 708 044,42
040	2138	Autres constructions	01	CESACTIF		1 386 348,98
040	261	Titres de participation	01	CESACTIF		498 765,00
040	2802	Frais d'études, d'élaboration...	01			68 925,50
040	28031	Frais d'études	01			5 235 938,52
040	28033	Amortissement des frais d'insertion	01			107 933,69
040	28033	Amortissement des frais d'insertion	01			-8 100,00
040	2804112	Etat - Bâtiments et installations	01			2 075 766,90
040	2804113	Etat - Projet d'infrast d'intérêt nat	01			304 400,00
040	2804122	Régions - Bâtiments et installations	01			199 330,14
040	2804132	Départements - Bâtiments et installation	01			60 265,41
040	28041411	Communes GFP - Biens mob,matériel,études	01			241 884,59
040	28041412	Communes GFP - Bâtiments et installation	01			1 518 030,54
040	28041581	Autres groupements - Biens mob,mat,étude	01			15 549,91
040	28041582	Autres groupements - Bâtiments,installat	01			145 456,53
040	28041632	Services adm ratt - Bâtiments et install	01			1 440 287,41
040	28041642	SPIC ratt - Bâtiments et installations	01			7 820 531,42
040	2804171	Autres ets pub loc - Biens mob,mat,étude	01			121 641,49
040	2804172	Autres ets pub loc - Bâtiments et instal	01			2 631 183,22
040	2804181	Autres org pub - Biens mob,matériel,étud	01			77 017,00
040	2804182	Autres org pub - Bâtiments et installati	01			2 023 098,82
040	2804183	Autres org pub - projet infras int nal	01			1 732 148,53
040	280421	Pers droit privé - Biens mob,mat,études	01			6 026 026,39
040	280422	Pers droit privé - Bâtiments et install	01			2 208 056,85
040	2804412	Sub org pub - Bâtiments et installations	01			516 985,50
040	2804421	Sub nat pers dt privé - Biens mob,mat,ét	01			7 623,64
040	2804422	Sub nat pers dt privé - Bâti et installa	01			22 258,96
040	28051	Concession et droits similaires	01			894 191,61
040	28132	Immeubles de rapport	01			150 058,44
040	28138	Autres constructions	01			8 804,33
040	281571	Matériel roulant	01			1 119 375,61
040	281578	Autre matériel et outillage de voirie	01			257 631,58
040	28158	Autres install., mat. et out. techniques	01			411 138,34
040	28181	Instal. Géné., agenc. et aménag. divers	01			212 072,02
040	28182	Matériel de transport	01			679 264,09
040	28183	Matériel de bureau et informatique	01			2 136 155,33
040	28184	Mobilier	01			463 410,10
040	28188	Autres immobilisations corporelles	01			77 033,17
040	4812	Frais d'acquisition des immobilisations	01			405 979,97
041	1323	Départements	01			31 684,00
041	13241	Subv° eq. non transf. comm. membres GFP	01			52 313,00
041	1326	Autres établissements publics locaux	01			79 170,00
041	1328	Autres	01	PF00		3 213 023,00
041	1328	Autres	01			312 035,44
041	16441	Opérations afférentes à l'emprunt	01		11 609 046,76	

Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
041	16449	Opération afférente à l'option de tirage	01			11 609 046,76
041	2031	Frais d'études	0200	GD02		10 500,51
041	2031	Frais d'études	8162	GF01		96 366,21
041	2031	Frais d'études	8220	HB25		4 038,04
041	2031	Frais d'études	8220	VAB00		114 884,58
041	2031	Frais d'études	8220	VCA00		150 696,00
041	2031	Frais d'études	8310	PD00		3 981,90
041	2033	Frais d'insertion	0200	GA00		24 300,00
041	204411	Subv d'invest en nature - Biens mobilier	01		14 677,32	
041	204412	Subv .eqt en nature - org pub - Bât inst	01		2 290 738,93	
041	204412	Subv .eqt en nature - org pub - Bât inst	8220	VCA00	68 328,63	
041	2111	Terrains nus	01		6 019,00	
041	2112	Terrains de voirie	01	CESACTIF		14 677,32
041	2112	Terrains de voirie	01		469 183,44	
041	2112	Terrains de voirie	01			10 109,93
041	2115	Terrains bâties	01			2 280 629,00
041	21532	Réseaux d'assainissement	01	PF00	3 213 023,00	
041	21538	Autres réseaux	8162	GF03	32 232,20	
041	2158	Aut. inst., mat. & outillage techniques	8162	GF03	16 445,00	
041	2313	Constructions	0200	GB04	1 530,00	
041	2313	Constructions	211	EA00	720,00	
041	2313	Constructions	212	EA00	90,00	
041	2313	Constructions	8220	VF00	720,00	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	23	EC22	720,00	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8162	GF01	47 689,01	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8162	GF03	900,00	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8210	VGAA00	3 795,70	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8210	VGBB00	3 108,71	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8210	VGCA	1 495,10	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	HB00	270,00	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	HB18	1 569,63	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	HB23	270,00	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	HB32	720,00	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	HB35	1 204,04	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	HC46	3 239,22	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	HC47	1 710,00	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	HC53	1 930,76	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	HC62	720,00	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	HC63	2 534,32	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	TABC	15 514,66	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	VA1OP	90,00	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	VA1P	2 025,59	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	VA1V01	720,00	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	VA1Y	7 237,34	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	VB05604	720,00	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	VB06304	10 440,66	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	VB11904	3 988,00	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	VB16704	7 751,61	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	VB19204	1 190,61	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	VB24904	2 906,85	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	VB28104	2 131,85	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	VB31804	9 159,14	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	VB43404	1 755,18	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	VB48704	11 966,15	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	VB52204	1 159,68	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	VB55004	1 961,53	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	VCA00	186 821,93	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	VD36	450,00	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	VJA	2 852,37	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8241	DD16	4 287,64	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8310	PA06302	1 696,60	

Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8310	PA44902	90,00	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8310	PB02	2 285,30	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8330	OC04	859,18	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	900	DD19	821,68	
041	2315	Instal., matériel & outillage techniques	900	DD24	270,00	
041	458278	Le Taillan Avenue La Boétie écl pub	8220	VCA00		68 328,63
				Total INVEST.	24 012 941,42	85 715 415,93

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
042	675	Valeurs comptables des immobil. cédées	01		16 729 237,50	
042	675	Valeurs comptables des immobil. cédées	01		-399 543,15	
042	676	Diff. sur réal. (pos.) transf. en inv.	01		9 907 855,85	
042	676	Diff. sur réal. (pos.) transf. en inv.	01		-5 274,14	
042	6811	Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.	01		41 009 673,58	
042	6811	Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.	01		-8 298,00	
042	6812	Dotat. aux amort. charges fonc. à répar.	01		405 979,97	
042	776	Diff. sur réal. (nég.) - compte résultat	01			2 112 755,67
042	777	Quote-part subv. inv. trans. cpte résultat	01			3 824 401,43
				Total FONCT.	67 639 631,61	5 937 157,10

BUDGET PRINCIPAL - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	91 652 573,03	91 652 573,03
---	---------------	---------------

11 - BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

SECTION D'INVESTISSEMENT			Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
Chapitre	Compte	Compte libellé				
040	13911	Etat et établissements nationaux			16 806,00	
040	13913	Départements			6 515,20	
040	139158	Sub° inv. transférées au CR - aut. gr.			83 834,17	
040	13917	Budget communautaire & fonds structurels			1 207,49	
040	192	Plus ou moins values sur cess° d'immo.			92 912,17	
040	2182	Matériel de transport	CESACTIF			103 912,17
040	28031	Frais d'études				80 099,79
040	28033	Amortissement des frais d'insertion				1 032,66
040	2804421	Sub nat pers dt privé - Biens mob,mat,ét				103,43
040	28051	Concession et droits similaires				9 876,09
040	28135	Instal. Géné., agenc. et amén. construc.				132 137,73
040	28138	Autres constructions				467 655,97
040	28158	Autres install., mat. et out. techniques				1 852 248,52
040	28181	Instal. Géné., agenc. et aménag. divers				16 329,58
040	28182	Matériel de transport				3 884 422,10
040	28183	Matériel de bureau et informatique				82,29
040	28184	Mobilier				34 675,74
041	2031	Frais d'études	OBB			73 964,77
041	2033	Frais d'insertion	OAB			1 620,00
041	2135	Instal. Géné., agenc. et amén. construc.	OBB		69 593,76	
041	2313	Constructions	OBB		5 901,01	
041	2313	Constructions	OBBA		90,00	
			Total INVEST.		276 859,80	6 658 160,84

SECTION DE FONCTIONNEMENT			Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
Chapitre	Compte	Compte libellé				
042	675	Valeurs comptables des immobil. cédées			103 912,17	
042	6811	Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.			6 478 663,90	
042	776	Diff. sur réal. (nég.) - compte résultat				92 912,17
042	777	Quote-part subv. inv. trans. cpte résultat				108 362,86
			Total FONCT.		6 582 576,07	201 275,03

BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	6 859 435,87	6 859 435,87
---	--------------	--------------

21 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT			Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
Chapitre	Compte	Compte libellé				
040	139111	Agence de l'eau			1 846 960,28	
040	13914	Communes			10 217,80	
040	13915	Groupements de collectivités			593 817,89	
040	13917	Budget. Com-Fonds structurels			16 867,00	
040	13918	Autres			778 595,30	
040	28031	Frais d'études				28 116,10
040	28033	Frais d'insertion				17 946,70
040	281311	Bâtiments d'exploitation			14 969,76	
040	281311	Bâtiments d'exploitation				2 789 792,00
040	281532	Réseaux d'assainissement				10 885 228,20
041	1318	Autres				3 780 408,00
041	16441	Opérations afférentes à l'emprunt			1 700 775,66	
041	16449	Op's aff. à l'opt° de tir. s/ lig. tres.				1 700 775,66
041	2111	Terrains nus				521,43
041	2115	Terrains bâtis				1 684,52
041	21532	Réseaux d'assainissement			3 780 408,00	
041	21532	Réseaux d'assainissement				5 299,84
041	2313	Constructions				898 447,82
041	2315	Instal, matériel et outil. Tech.				3 563 178,06
041	2762	Créance sur tft de dts à déducTVA			4 469 131,67	
				Total INVEST.	13 211 743,36	23 671 398,33

SECTION DE FONCTIONNEMENT			Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
Chapitre	Compte	Compte libellé				
042	6811	Dot.aux am.sur im.incorporelles-corp.			13 721 083,00	
042	777	Quo.part sub.d'inv.virée au rés.de l'ex				3 246 458,27
042	7811	Rep.amor.immo incorporelles-corp.				14 969,76
				Total FONCT.	13 721 083,00	3 261 428,03

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	26 932 826,36	26 932 826,36
---	---------------	---------------

22 - REGIE DU SPANC

SECTION D'INVESTISSEMENT			Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
Chapitre	Compte	Compte libellé				
040	13915	Groupements de collectivités			432,01	
040	28184	Mobilier				432,01
			Total INVEST.		432,01	432,01

SECTION DE FONCTIONNEMENT			Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
Chapitre	Compte	Compte libellé				
042	6811	Dot aux amts sur immos incorp & corpor			432,01	
042	777	Q-part subvent invest virée résult exo				432,01
			Total FONCT.		432,01	432,01

REGIE DU SPANC - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	864,02	864,02
---	--------	--------

31 - BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
040	13911001	Subv. d'éqpt - Etat et éts nationaux			17 782,35	
040	13911002	Subv° invt transf. cpt res. - Etat - twy			5 418 495,14	
040	13912002	Subvent° d'invest. Régions (Tram)			102,60	
040	13913002	Subvention Investissement - Département			22 371,00	
040	13914002	Subvention d'investissement communes			238 098,60	
040	13915001	Subventions d'équipemt (budg. principal)			4 034,13	
040	13915002	Subv° inv. transf. au CR (gr. collect.)			3 830 192,66	
040	13917002	Subv° invt transf CR - Budg comm. - twy			171 180,71	
040	13918001	Subv. d invest. inscrites au cpte de rés			67 854,25	
040	13918002	Quote part de subv° verséesau résultat			16 024,07	
040	21110022	Acquisition de Terrains nus	TW20		960 296,81	
040	21150022	Acquisition deTerrains Batis Tramway	TW20		267 421,42	
040	28010002	Frais d etablissement Tramway				7 745,64
040	28031001	Frais d'études			12 201,30	
040	28031001	Frais d'études			34 632,90	
040	28033002	Frais d'insertion-annonces Tramway			4 742,16	
040	28050001	Concessions, droits similaires, brevet..			37 296,00	
040	28050002	Logiciels informatiques Tramway			330 013,82	
040	28131001	Bâtiments			441 390,00	
040	28131002	Amortissement Bâtiments et inst.			2 254 203,64	
040	28135002	Inst° gén., agcts, aménagts(Tramway)			84 251,45	
040	28138002	Autres constructions - twy			25 277 658,35	
040	28154001	Outilage, matériel de bord			223 272,00	
040	28154002	Amortissement matériel industriel			314 162,17	
040	28155001	Outilage et matériel industriels			1 665,00	
040	28155001	Outilage et matériel industriels			18 734,00	
040	28155002	Amortissement outillage industriel			37 960,61	
040	28156001	Matériel de transport			121 313,50	
040	28156001	Matériel de transport			7 727 122,00	
040	28156002	Amortissement mat. transport d'exploit.			30 271,49	
040	28156002	Amortissement mat. transport d'exploit.			9 322 609,59	
040	28183001	Matériel de bureau et informatique			2 372,00	
040	28183002	Mat. bureau & inform (Tramway)			246 532,08	
040	28184001	Mobilier			1 509,00	
040	28184001	Mobilier			7 087,00	
040	28184002	Mobilier (Tramway)			1 382 371,75	
040	28188001	Autres - bus			66 207,00	
040	28188001	Autres - bus			509 036,00	
040	28188002	Autres - twy			454 273,13	
040	28188002	Autres - twy			944 249,77	
041	13110002	subv de l Etat fin. Tramway			13 860,00	
041	13140002	Communes			125 956,00	
041	16441002	Opérations afférentes à l'emprunt			2 571 311,91	
041	16449002	Op. affér. à option de tirage lig trésor			2 571 311,91	
041	21110002	Acquisitions Terrains nus			13 860,00	
041	21110022	Acquisition de Terrains nus			125 956,00	
			Total INVEST.	13 184 703,84	53 146 289,07	

SECTION DE FONCTIONNEMENT			Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
Chapitre	Compte	Compte libellé				
042	67500002	Valeur comptable des éléments d actif cé			1 227 718,23	
042	68110001	Logiciels informatique			8 990 641,00	
042	68110002	Logiciels informatiques Tramway			40 216 801,93	
042	77700002	Quote-part subv° invt virée au res. -twy				9 696 464,78
042	77712001	Quote part subv équip du budg principal				89 670,73
042	78110001	Reprise s/amortissement immobilisations				202 895,80
042	78110002	Reprise / amort. Tramway				484 544,62
			Total FONCT.		50 435 161,16	10 473 575,93

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	63 619 865,00	63 619 865,00
---	---------------	---------------

62 - BUDGET ANNEXE CAVEAUX

SECTION D'INVESTISSEMENT			Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
Chapitre	Compte	Compte libellé				
040	355	Produits finis		CAV	31 100,00	
040	355	Produits finis		CAV		71 659,76
			Total INVEST.		31 100,00	71 659,76

SECTION DE FONCTIONNEMENT			Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
Chapitre	Compte	Compte libellé				
042	7135	Variation des stocks de produits		CAV	71 659,76	
042	7135	Variation des stocks de produits		CAV		31 100,00
			Total FONCT.		71 659,76	31 100,00

BUDGET ANNEXE CAVEAUX - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	102 759,76	102 759,76
--	------------	------------

63 - BUDGET ANNEXE SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES (SEPF)

SECTION DE FONCTIONNEMENT			Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
Chapitre	Compte	Compte libellé				
			Total FONCT.		0,00	0,00

BUDGET ANNEXE SEPF - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	0,00	0,00
---	------	------

64 - BUDGET ANNEXE CREMATORIUM

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
040	28131	Bâtiments				62 378,37
040	28135	Instal gén, agenc, aménag des constr				1 132,24
040	28151	Installations complexes spécialisées				32 184,98
040	28188	Autres.				2 512,95
				Total INVEST.	0,00	98 208,54

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
042	6811	Dot aux amts sur immos incorp & corpor			98 208,54	
				Total FONCT.	98 208,54	0,00

BUDGET ANNEXE CREMATORIUM - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE 98 208,54 98 208,54

71 - BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
040	13911	État et établissements nationaux			9 982,19	
040	13912	Régions.			12 500,51	
040	13914	Communes			25 604,50	
040	13915	Groupements de collectivités			273 211,85	
040	13917	Budget communautaire et Fonds structur.			27 011,67	
040	13918	Autres			212 531,45	
040	28031	Frais d''études				22 917,19
040	28033	Frais d'insertion				519,50
040	28131	Bâtiments				17 154,25
040	28135	Instal gén, agenc, aménag des constr				1 562,47
041	16441	Opérations afférentes à l'emprunt			303 645,36	
041	16449	Op's aff. à l'opt° de tirage s/ lig.trés				303 645,36
041	2111	Terrains nus				129 761,18
041	2313	Constructions				62 028,69
041	2315	Install, matériel et outillage techniq				52 631,79
041	2762	Créance/ transfert de D à déduc T.V.A.			244 421,66	
				Total INVEST.	1 108 909,19	590 220,43

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
042	6811	Dot aux amts sur immos incorp & corpor			42 153,41	
042	777	Q-part subvent invest virée résult exo				560 842,17
				Total FONCT.	42 153,41	560 842,17

BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE 1 151 062,60 1 151 062,60

81 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS

SECTION D'INVESTISSEMENT				DEPENSE	RECETTE
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	
040	3354	Etudes et prestations de services		LOT13	12 800,00
040	3355	Travaux		LOT13	490 284,00
040	33581	Frais accessoires		LOT13	26 666,00
040	3555	Terrains aménagés		LOT12	792 800,00
040	3555	Terrains aménagés		LOT13	516 950,00
				Total INVEST.	529 750,00
					1 309 750,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
042	7133	Variation des en cours de prod de biens		LOT13	516 950,00	
042	7133	Variation des en cours de prod de biens		LOT13		12 800,00
042	71355	Variation des stocks terrains aménagés		LOT12	792 800,00	
042	71355	Variation des stocks terrains aménagés		LOT13		516 950,00
				Total FONCT.	1 309 750,00	529 750,00

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE **1 839 500,00** **1 839 500,00**

82 - BUDGET ANNEXE ZONES D'AMENAGEMENT CONCERTEES (Z.A.C)

SECTION D'INVESTISSEMENT				DEPENSE	RECETTE
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	
040	3355	Travaux		ZAC01	
040	3555	Terrains aménagés		ZAC01	2 840,00
				Total INVEST.	2 840,00
					2 840,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
042	7133*	Variations encours de product° de biens		ZAC01	2 840,00	
042	71355	Variation des stocks terrains aménagés		ZAC01		2 840,00
				Total FONCT.	2 840,00	2 840,00

BUDGET ANNEXE Z.A.C - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE **5 680,00** **5 680,00**

83 - BUDGET ANNEXE Z.A.C. DU TASTA

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
040	3354	Etudes et prestations de service		ZAC03	85 132,17	
040	3354	Etudes et prestations de service		ZAC03		51 578,44
040	3355	Travaux		ZAC03	590 020,68	
040	3355	Travaux		ZAC03		3 856 655,14
040	33581	Frais accessoires		ZAC03	346,71	
040	3555	Stock de produits - terrains aménagés		ZAC03		525 949,69
040	3555	Stocks de produits - terrains aménagés		ZAC03	3 908 233,58	
				Total INVEST.	4 583 733,14	4 434 183,27

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
042	7133	Variation des en-cours de prod. de biens		ZAC03	3 908 233,58	
042	7133	Variation des en-cours de prod. de biens		ZAC03		675 499,56
042	71355	Variation de stocks de terrains aménagés		ZAC03	525 949,69	
042	71355	Variation de stocks de terrains aménagés		ZAC03		3 908 233,58
043	608	Frais accessoires sur terrains en cours		ZAC03	346,71	
043	796	Transferts de charges financières		ZAC03		346,71
				Total FONCT.	4 434 529,98	4 584 079,85

BUDGET ANNEXE Z.A.C DU TASTA - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE **9 018 263,12** **9 018 263,12**

84 - BUDGET ANNEXE Z.A.C. DES QUAIS DE FLOIRAC

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
040	3351	Terrains		ZAC04		96 616,17
040	3354	Etudes et prestations de services		ZAC04	110 497,17	
040	3354	Etudes et prestations de services		ZAC04		334 072,34
040	3355	Travaux		ZAC04	1 643 016,48	
040	3355	Travaux		ZAC04		4 382 171,56
040	33581	Frais accessoires		ZAC04	1 491,60	
040	33581	Frais accessoires		ZAC04		2 525,47
040	3555	Terrains aménagés		ZAC04	4 815 385,54	
				Total INVEST.	6 570 390,79	4 815 385,54

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
042	7133	Variation des en cours de prod de biens		ZAC04	4 815 385,54	
042	7133	Variation des en cours de prod de biens		ZAC04		1 755 005,25
042	71355	Variation des stocks terrains aménagés		ZAC04		4 815 385,54
				Total FONCT.	4 815 385,54	6 570 390,79

BUDGET ANNEXE Z.A.C DES QUAIS DE FLOIRAC - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE **11 385 776,33** **11 385 776,33**

92 - REGIE DE L'EAU INDUSTRIELLE

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
040	139111	Agence de l'Eau			98 409,95	
040	139118	Subv° d'inv. inscrites au compte de rés.			45 846,56	
040	13912	Régions.			83 733,74	
040	13913	Départements			39 297,07	
040	13915	Groupements de collectivités			67 857,52	
040	13917	Budget communautaire et Fonds structur.			117 891,29	
040	28121	Terrains nus				30 350,40
040	281311	Bâtiments d'exploitation				138 488,19
040	28151	Installations complexes spécialisées				150 799,27
040	281531	Réseaux d'adduction d'eaux				86 342,24
040	28154	Matériel industriel				112 769,92
040	28184	Mobilier				804,96
				Total INVEST.	453 036,13	519 554,98

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
042	6811	Dot aux amts sur immos incorp & corpor			519 554,98	
042	777	Q-part subvent invest virée résult exo				453 036,13
				Total FONCT.	519 554,98	453 036,13

REGIE DE L'EAU INDUSTRIELLE - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE **972 591,11** **972 591,11**

24 - REGIE DES RESTAURANTS ADMINISTRATIFS

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
040	139158	Autres groupements			88 668,50	
040	28051	Amort concessions et droits simi.				375,00
040	28135	Amort const instal générales				54 170,51
040	28183	Matériel de bureau informatique				1 946,34
040	28184	Mobilier				5 379,71
040	28188	Autres immos corporelles				51 818,26
				Total INVEST.	88 668,50	113 689,82

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
042	6811	Dot aux amorts immos incorp & corpor			113 689,82	
042	777	Q-part subvent transférées au résultat				88 668,50
				Total FONCT.	113 689,82	88 668,50

REGIE DES RESTAURANTS ADMINISTRATIFS - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE **202 358,32** **202 358,32**

TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE - TOUS BUDGETS CONFONDUS

213 841 764,06 **213 841 764,06**

CA 2013 - JOURNAL DES RETRAITEMENTS : OPERATIONS ENTRE BUDGETS (CHAPITRES REELS)

05 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
10	10222	F.C.T.V.A. - BA Déchets Ménagers	01		1 343 454,26	
13	1317	Budget communautaire & fonds structurels	0200	GB04	81 259,20	
13	1327	Budget communautaire & fonds structurels	0200	GB04		81 259,20
16	16449	Opération afférentes à option de tirage	01		39 052 556,83	39 052 556,83
20	2031	Frais d'études - BA Assainissements	8310	PD00		21 049,13
204	2041642	Ets à caractère ind - Bât et installat.	8150	TT30	100 000,00	
204	2041642	Ets à caractère ind - Bât et installat.	8150	TW30	900 000,00	
21	2111	Terrains nus - BA Transports	8240	HAC	1 112,65	
21	2115	Terrains bâtis - BA Transports	8240	HAA	1 226 605,58	
23	2315	Instal., matériel & outillage techniques	8220	VCA00		270 988,43
27	27638	Autres établissements publics - avance Régie Eau Industrielle	01	EI		126 476,53
27	27638	Autres établissements publics - avance ZAC du Tasta	01	ZAC03	149 549,87	
27	27638	Autres établissements publics -avance ZAC des Quais de Floirac	01	ZAC04	1 755 005,25	
27	27638	Autres établissements publics	01	LOT12		792 800,00
458164	458164	Pessac - Aménagement place de la V répub	01	VCA00	270 988,43	
					Total INVEST.	44 880 532,07
						40 345 130,12

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
65	6558	Autres contributions obligatoires	8112		2 653 440,80	
65	657363	Etab. & serv. ratt. à car. Administratif - Régie des Restaurants Adm.	01		797 170,00	
65	657363	Etab. & serv. ratt. à car. Administratif - Régie des Restaurants Adm.	01		-3 963,96	
65	657363	Etab. & serv. ratt. à car. Administratif - BA Déchets ménagers	8120		8 441 932,61	
65	657364	Et. et serv. ratt. à car. ind. et com. -BA Transports	8150		64 034 621,33	
67	67441	Sub° aux b.a. & régies auto. Financière - BA SEPF	0260		77 599,63	
70	70841	Mise disp. pers. facturée aux b.a, régie - Régie des Restaurants Adm.	0200			940 999,74
70	70841	Mise disp. pers. facturée aux b.a, régie - BA Crématorium	0260			285 281,63
70	70841	Mise disp. pers. facturée aux b.a, régie - BA SEPF	0260			123 997,71
70	70841	Mise disp. pers. facturée aux b.a, régie - Régie Eau Industrielle	8111			4 417,00
70	70841	Mise disp. pers. facturée aux b.a, régie - BA Assainissement	8112			1 035 973,84
70	70841	Mise disp. pers. facturée aux b.a, régie - BA SPANC	8112			14 918,04
70	70841	Mise disp. pers. facturée aux b.a, régie - BA Déchets ménagers	8120			36 736 109,51
70	70841	Mise disp. pers. facturée aux b.a, régie - BA Transports	8150			3 151 434,31
70	70841	Mise disp. pers. facturée aux b.a, régie - BA Réseau chaleur	8161			108 831,00
70	70872	Rembt frais par b.a. et régies	0200			8 058 796,73
70	70872	Rembt frais par b.a. et régies	0203			4 495 527,93
70	70872	Rembt frais par b.a. et régies	0204			1 579 202,24
					Total FONCT.	76 000 800,41
						56 535 489,68

BUDGET PRINCIPAL - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS	120 881 332,48	96 880 619,80
---	----------------	---------------

11 - BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
10	10222	F.C.T.V.A.				1 343 454,26
					Total INVEST.	0,00
						1 343 454,26

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
011	62871	Rem. de frais à la collect de rattach.			9 901 551,30	
012	6215	Personnel affecté par la coll. de ratt.			36 736 109,51	
75	7552	Prise en charge déficit bud. an. car.adm				8 441 932,61
					Total FONCT.	46 637 660,81
						8 441 932,61

BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS	46 637 660,81	9 785 386,87
---	---------------	--------------

21 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
13	1315	Groupements de collectivités		TW30		1 000 000,00
16	16449	Op°s aff. à l'opt° de tir. s/ lig. tres.			4 952 448,98	4 952 448,98
23	2315	Instal, matériel et outil. Tech.		UA09602	1 253,79	
23	2315	Instal, matériel et outil. Tech.		UA44902	2 029,95	
23	2315	Instal, matériel et outil. Tech.		UB02	14 040,59	
23	2315	Instal, matériel et outil. Tech.		UH	1 697,34	
23	2315	Instal, matériel et outil. Tech.		UI02	2 027,46	
					Total INVEST.	4 973 498,11
						5 952 448,98

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
011	6287	Remboursements de frais			674 006,50	
012	6215	Pers. affecté par col. de rat.1			1 035 973,84	
70	7063	Contrib.communes (eaux pluviales)				2 653 440,80
				Total FONCT.	1 709 980,34	2 653 440,80

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS **6 683 478,45** **8 605 889,78**

22 - REGIE DU SPANC

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
				Total INVEST.	0,00	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
011	6287	Remboursements de frais			27 350,65	
012	6215	Pers affecté par collectivité de rattach			14 918,04	
				Total FONCT.	42 268,69	0,00

REGIE DU SPANC - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS **42 268,69** **0,00**

31 - BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
16	16449	Opération afférents à option de tirage			30 977 889,32	30 977 889,32
				Total INVEST.	30 977 889,32	30 977 889,32

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
011	62870011	Rembt de frais au BP (frais déplacement)			8 831,53	
011	62870021	Remboursement de frais au BP			3 184 146,24	
012	62150001	Contr. chges perso b. pal - Réseau			3 151 434,31	
77	77400001	Subventions exceptionnelles (b. pal)				64 034 621,33
77	77500002	Produit de cession d elts d actif				1 227 718,23
				Total FONCT.	6 344 412,08	65 262 339,56

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS **37 322 301,40** **96 240 228,88**

62 - BUDGET ANNEXE CAVEAUX

SECTION D'INVESTISSEMENT				SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Compte	Compte libellé		Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
				Total INVEST.	0,00	0,00	
				Total FONCT.	0,00	0,00	
BUDGET ANNEXE CAVEAUX - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS						0,00	0,00

63 - BUDGET ANNEXE SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES (SEPF)

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
Chapitre	Compte	Compte libellé					
011	6287	Remboursements de frais					
012	6215	Pers affecté par collectivité de rattach					
77	774	Subventions exceptionnelles					
			Total FONCT.				
			139 469,43				
			77 599,63				
BUDGET ANNEXE SEPF - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS						139 469,43	77 599,63

64 - BUDGET ANNEXE CREMATORIUM

SECTION D'INVESTISSEMENT				SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Compte	Compte libellé		Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
				Total INVEST.	0,00	0,00	
				Total FONCT.	448 598,07	0,00	
BUDGET ANNEXE CREMATORIUM - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS						448 598,07	0,00

71 - BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR

SECTION D'INVESTISSEMENT				SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Compte	Compte libellé		Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
16	16449	Opération afférents à option de tirage				1 933 674,01	1 933 674,01
				Total INVEST.	1 933 674,01	1 933 674,01	
				Total FONCT.	185 632,24	0,00	
BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS						2 119 306,25	1 933 674,01

81 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS

SECTION D'INVESTISSEMENT				Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
Chapitre	Compte	Compte libellé					
16	168758	Autres établissements publics		01	LOT12	792 800,00	
					Total INVEST.	792 800,00	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT				Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
Chapitre	Compte	Compte libellé					
					Total FONCT.	0,00	0,00
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS						792 800,00	0,00

82 - BUDGET ANNEXE ZONES D'AMENAGEMENT CONCERTEES (Z.A.C)

SECTION D'INVESTISSEMENT				Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
Chapitre	Compte	Compte libellé					
					Total INVEST.	0,00	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT				Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
Chapitre	Compte	Compte libellé					
					Total FONCT.	0,00	0,00
BUDGET ANNEXE Z.A.C - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS						0,00	0,00

83 - BUDGET ANNEXE Z.A.C. DU TASTA

SECTION D'INVESTISSEMENT				Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
Chapitre	Compte	Compte libellé					
16	168758	Autres groupements de collectivités		ZAC03			149 549,87
					Total INVEST.	0,00	149 549,87
SECTION DE FONCTIONNEMENT				Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
Chapitre	Compte	Compte libellé					
					Total FONCT.	0,00	0,00
BUDGET ANNEXE Z.A.C DU TASTA - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS						0,00	149 549,87

84 - BUDGET ANNEXE Z.A.C. DES QUAIS DE FLOIRAC

SECTION D'INVESTISSEMENT				Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
Chapitre	Compte	Compte libellé					
16	168758	Autres groupements		ZAC04			1 755 005,25
					Total INVEST.	0,00	1 755 005,25
SECTION DE FONCTIONNEMENT				Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
Chapitre	Compte	Compte libellé					
					Total FONCT.	0,00	0,00
BUDGET ANNEXE Z.A.C DES QUAIS DE FLOIRAC - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS						0,00	1 755 005,25

92 - REGIE DE L'EAU INDUSTRIELLE

SECTION D'INVESTISSEMENT				Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
Chapitre	Compte	Compte libellé					
16	1687	Autres dettes				126 476,53	
				Total INVEST.	126 476,53		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT				Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
Chapitre	Compte	Compte libellé					
011	6287	Remboursements de frais				11 757,89	
012	6215	Pers affecté par collectivité de rattach				4 417,00	
				Total FONCT.	16 174,89		0,00
REGIE DE L'EAU INDUSTRIELLE - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS						142 651,42	0,00

24 - REGIE DES RESTAURANTS ADMINISTRATIFS

SECTION D'INVESTISSEMENT				Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
Chapitre	Compte	Compte libellé					
				Total INVEST.	0,00		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT				Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
Chapitre	Compte	Compte libellé					
011	6064	Fournitures administratives				270,30	
011	6261	Frais affranchissement				23,09	
011	62871	Remb. Collectivité rattachement				70 000,00	
012	6215	Personnel affecté par collect				940 999,74	
75	7552	Prise en charge budget annexe					793 206,04
				Total FONCT.	1 011 293,13		793 206,04
REGIE DES RESTAURANTS ADMINISTRATIFS - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS						1 011 293,13	793 206,04

TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS - TOUS BUDGETS CONFONDUS

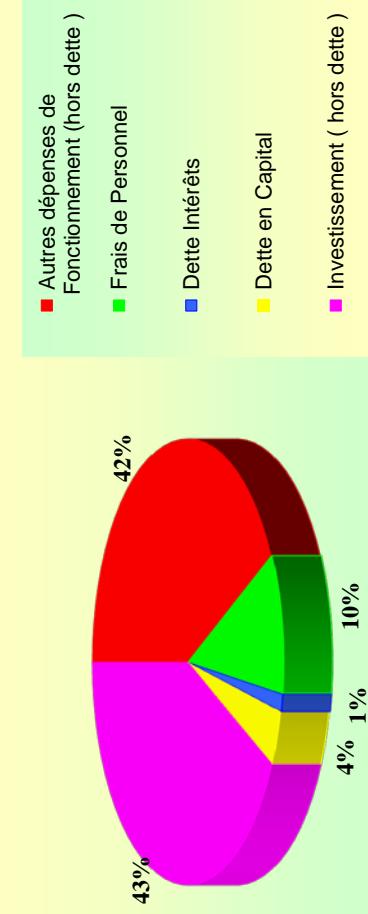
216 221 160,13 216 221 160,13

GRAPHIQUES

Compte Administratif 2013

Dépenses - Grandes Masses

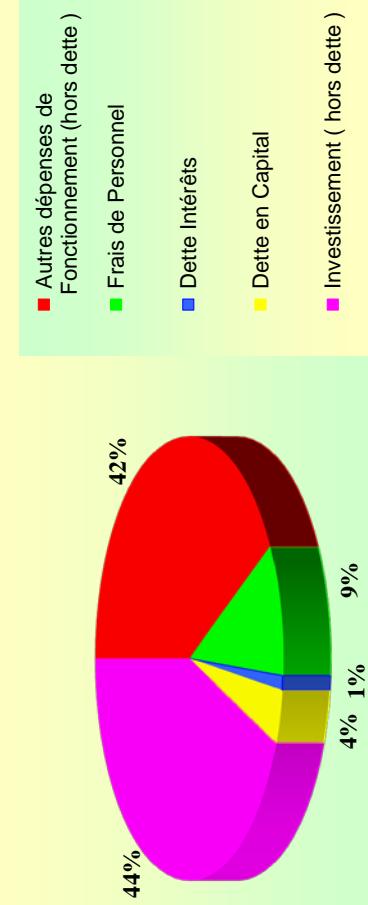
Mouvements réels



Compte Administratif 2012

Dépenses - Grandes Masses

Mouvements réels



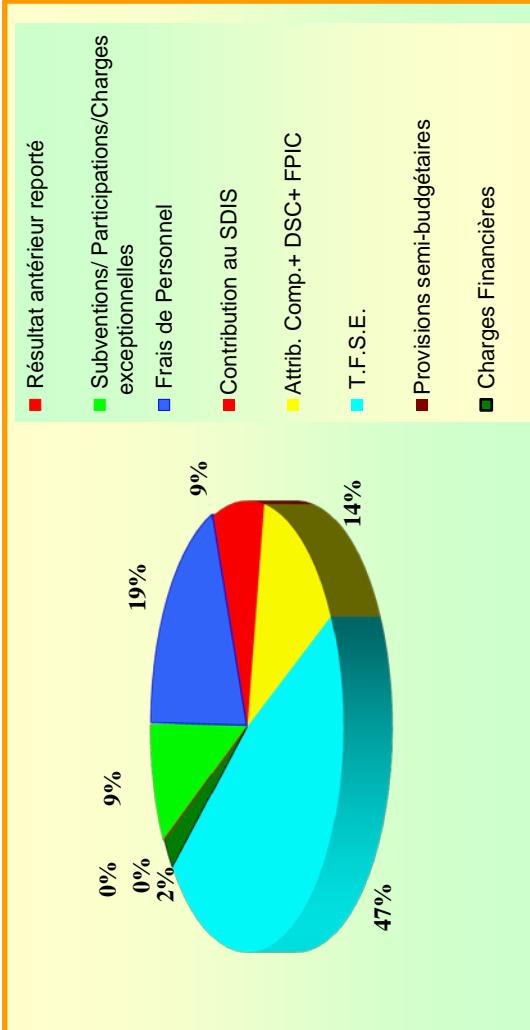
	M.€	%
Autres dépenses de Fonctionnement (hors dette)	519,15	41,63%
Frais de Personnel	119,68	9,60%
Dette Intérêts	13,31	1,07%
Dette en Capital	48,55	3,89%
Investissement (hors dette)	546,40	43,81%
	1247,08	100,00%

	M.€	%
Autres dépenses de Fonctionnement (hors dette)	520,80	42,12%
Frais de Personnel	125,37	10,14%
Dette Intérêts	15,67	1,27%
Dette en Capital	49,68	4,02%
Investissement (hors dette)	524,82	42,45%
	1236,34	100,00%

Compte Administratif 2013

Dépenses de Fonctionnement

Mouvements réels

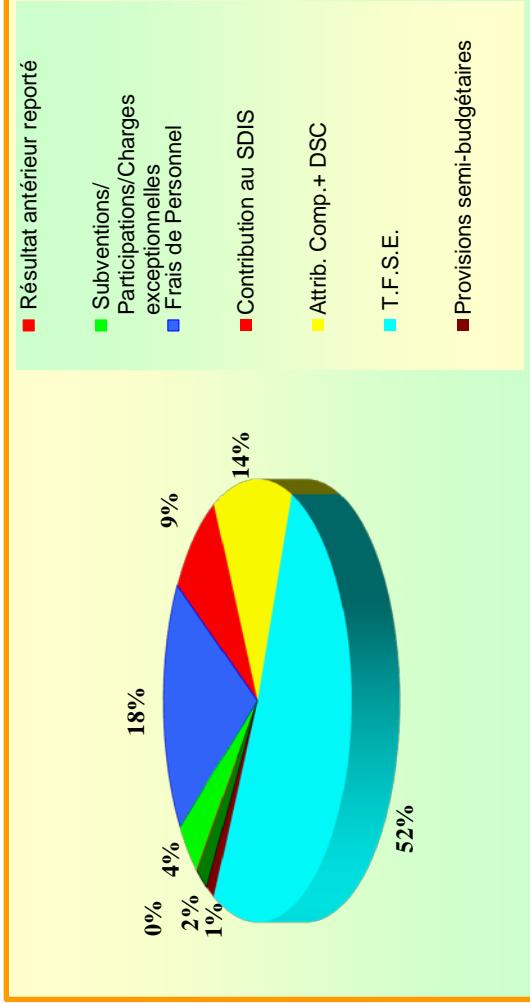


	M.€	%
Résultat antérieur reporté	0,06	0,01%
Subventions/Participations/Charges exceptionnelles	56,36	8,52%
Frais de Personnel	125,37	18,93%
Contribution au SDIS	57,51	8,69%
Attrib. Comp.+ DSC	93,34	14,10%
T.F.S.E.	313,52	47,37%
Provisions semi-budgétaires	0,00	0,00%
Charges Financières	15,67	2,37%
	661,84	100,00%

Compte Administratif 2012

Dépenses de Fonctionnement

Mouvements réels

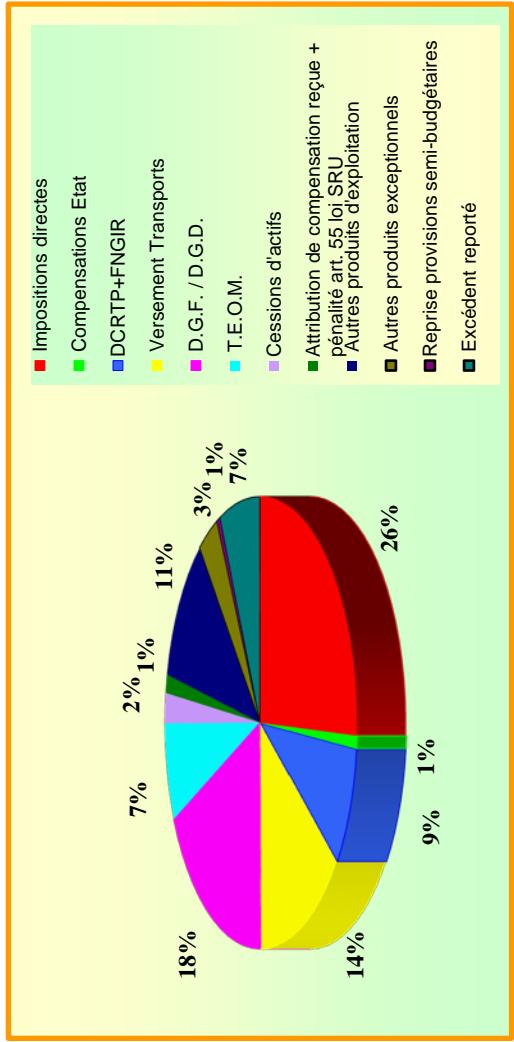


	M.€	%
Résultat antérieur reporté	0,11	0,02%
Subventions/Participations/Charges exceptionnelles	27,61	4,23%
Frais de Personnel	119,68	18,35%
Contribution au SDIS	56,27	8,63%
Attrib. Comp.+ DSC	88,77	13,61%
T.F.S.E.	337,39	51,74%
Provisions semi-budgétaires	9,00	1,38%
Charges Financières	13,31	2,04%
	651,13	100,00%

Compte Administratif 2013

Recettes de Fonctionnement

Mouvements réels

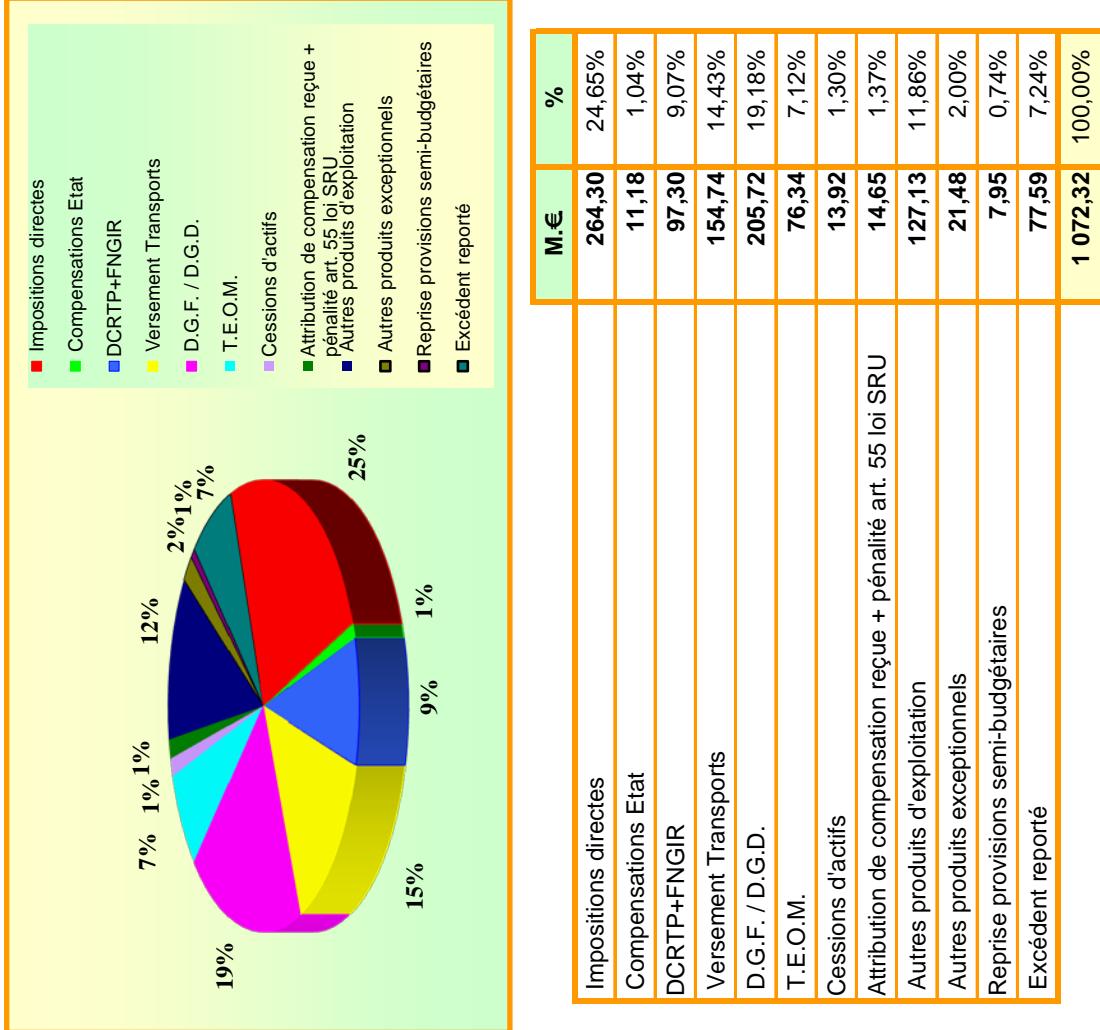


	M.€	%
Impositions directes	291,96	25,91%
Compensations Etat	10,16	0,90%
DCRTP+FNGIR	97,11	8,62%
Versement Transports	162,36	14,41%
D.G.F. / D.G.D.	203,77	18,08%
T.E.O.M.	79,19	7,03%
Cessions d'actifs	24,24	2,15%
Attribution de compensation reçue + pénalité art. 55 loi SRU	14,76	1,31%
Autres produits d'exploitation	120,29	10,68%
Autres produits exceptionnels	38,59	3,42%
Reprise provisions semi-budgétaires	6,61	0,59%
Excédent reporté	77,69	6,90%
	1 126,74	100,00%

Compte Administratif 2012

Recettes de Fonctionnement

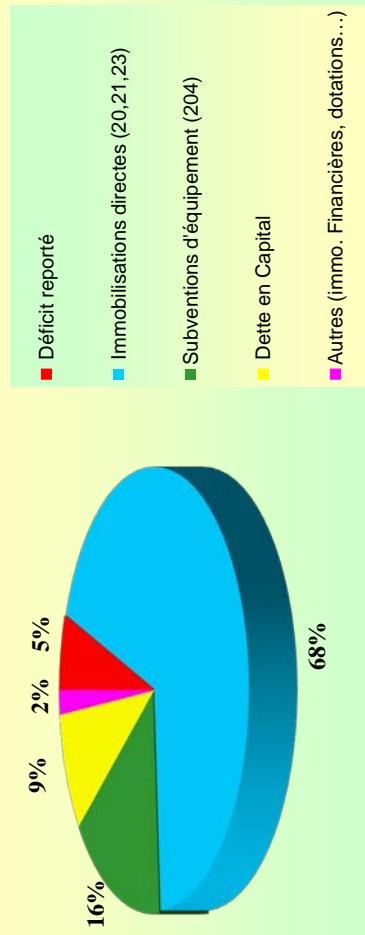
Mouvements réels



Compte Administratif 2013

Dépenses d'Investissement

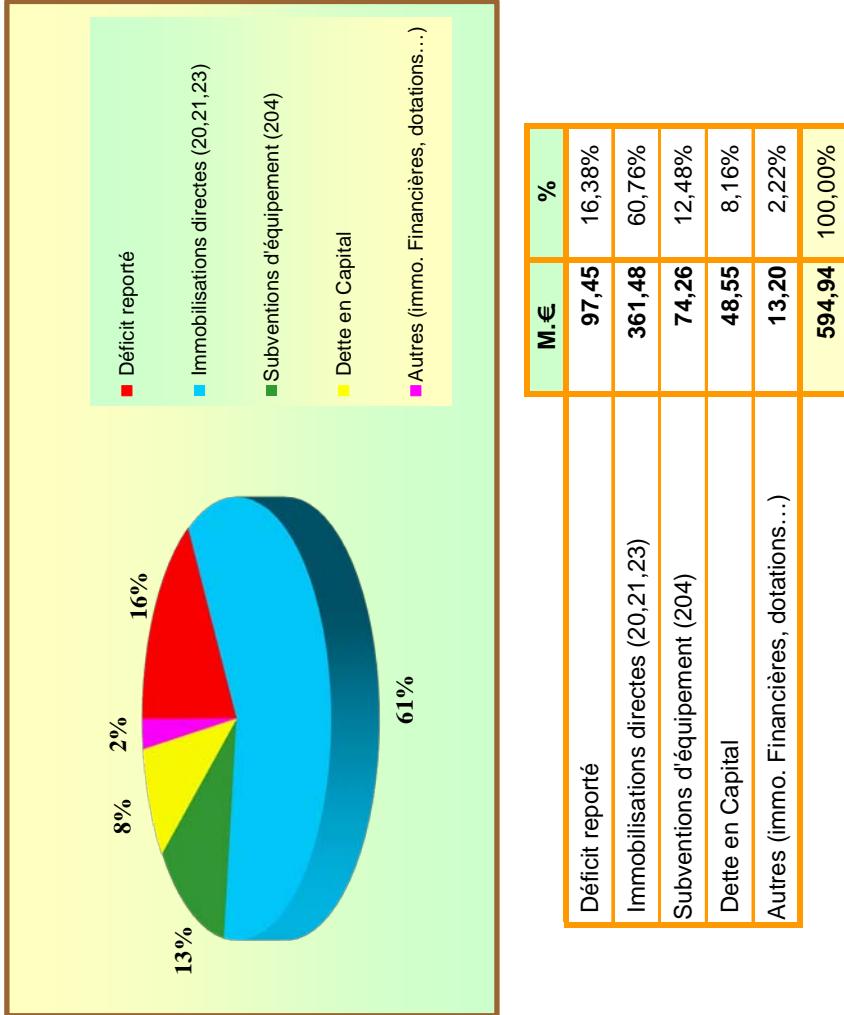
Mouvements réels



Compte Administratif 2012

Dépenses d'Investissement

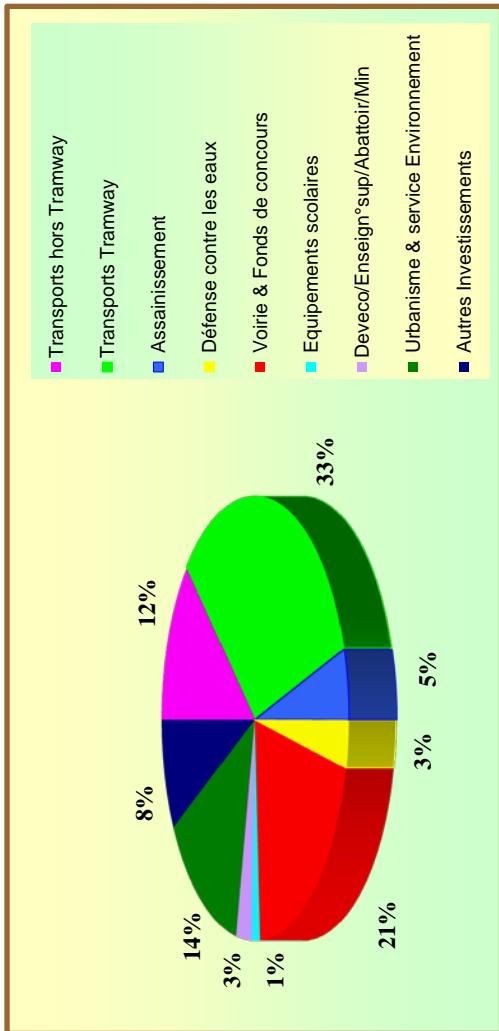
Mouvements réels



Compte Administratif 2013

Répartition de dépenses d'équipement mandatées avec Fonds de Concours

Mouvements réels

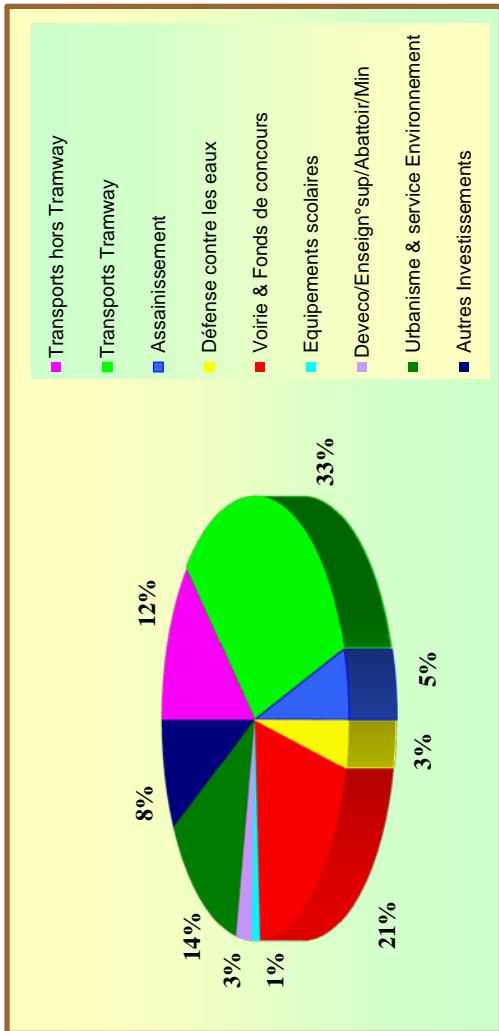


	M.€	%
Transports hors Tramway	57,74	11,94%
Transports Tramway	159,45	32,96%
Assainissement	24,82	5,13%
Défense contre les eaux	16,72	3,46%
Voirie & Fonds de concours	99,69	20,61%
Equipements scolaires	6,80	1,41%
Deveco/Enseign°sup/Abattoir/Min	13,23	2,73%
Urbanisme & service Environnement	65,99	13,64%
Autres Investissements	39,28	8,12%
	483,71	100,00%

Compte Administratif 2012

Répartition de dépenses d'équipement mandatées avec Fonds de Concours

Mouvements réels

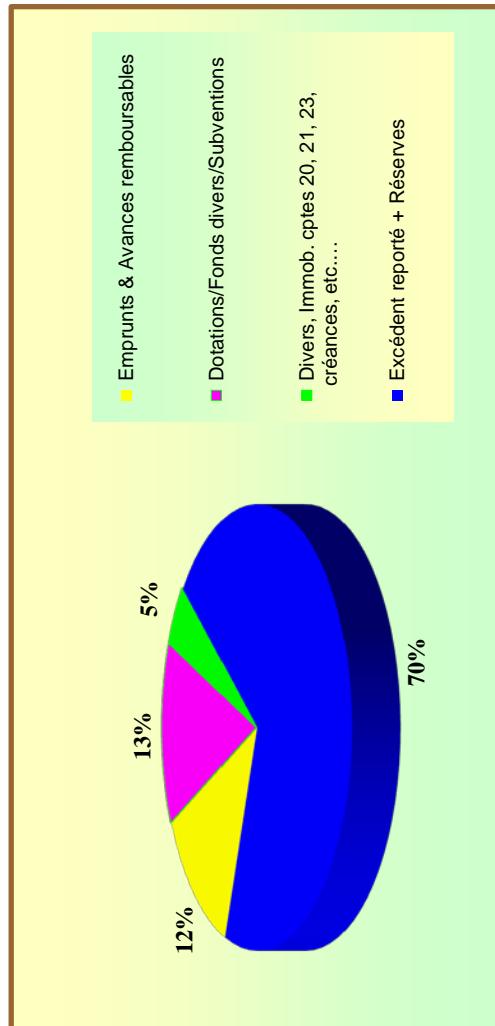


	M.€	%
Transports hors Tramway	50,00	11,48%
Transports Tramway	90,46	20,76%
Assainissement	39,45	9,05%
Défense contre les eaux	17,49	4,01%
Voirie & Fonds de concours	127,58	29,28%
Equipements scolaires	4,39	1,01%
Deveco/Enseign°sup/Abattoir/Min	10,77	2,47%
Urbanisme & service Environnement	75,60	17,35%
Autres Investissements	19,99	4,59%
	435,74	100,00%

Compte Administratif 2013

Recettes d'Investissement

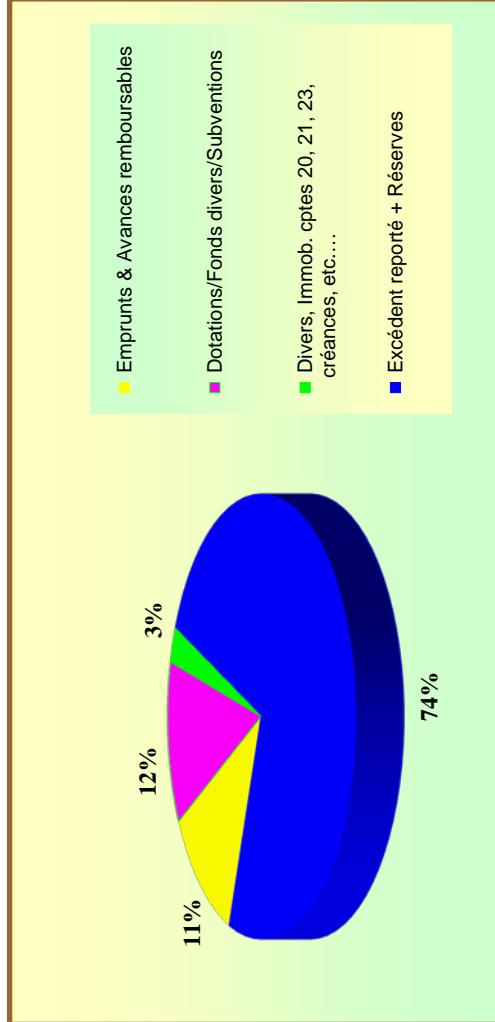
Mouvements réels



Compte Administratif 2012

Recettes d'Investissement

Mouvements réels



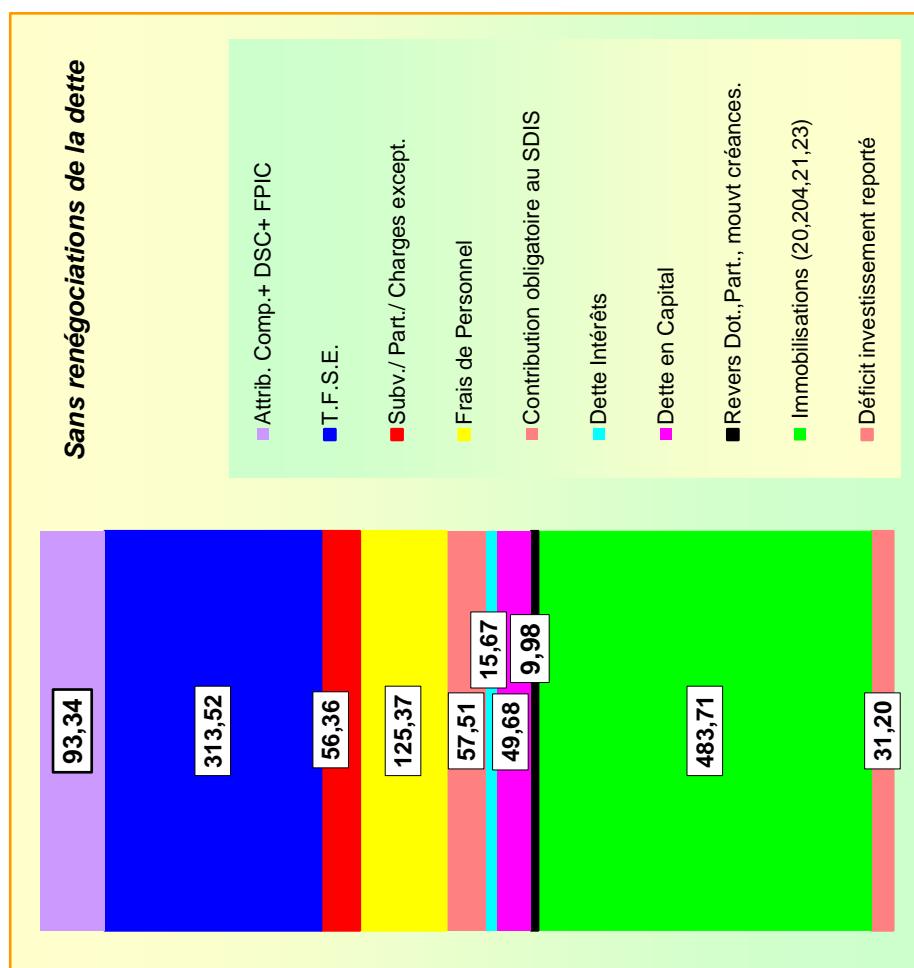
	M.€	%
Emprunts & Avances remboursables	60,07	12,42%
Dotations/Fonds divers/Subventions	63,79	13,19%
Divers, Immob. cptes 20, 21, 23, créances, etc....	21,65	4,47%
Excédent reporté + Réserves	338,29	69,92%
Total	483,81	100,00%

	M.€	%
Emprunts & Avances remboursables	65,00	11,62%
Dotations/Fonds divers/Subventions	65,90	11,78%
Divers, Immob. cptes 20, 21, 23, créances, etc....	14,72	2,63%
Excédent reporté + Réserves	413,92	73,97%
Total	559,54	100,00%

Compte Administratif 2013

Répartition Dépenses Totales Mandatées

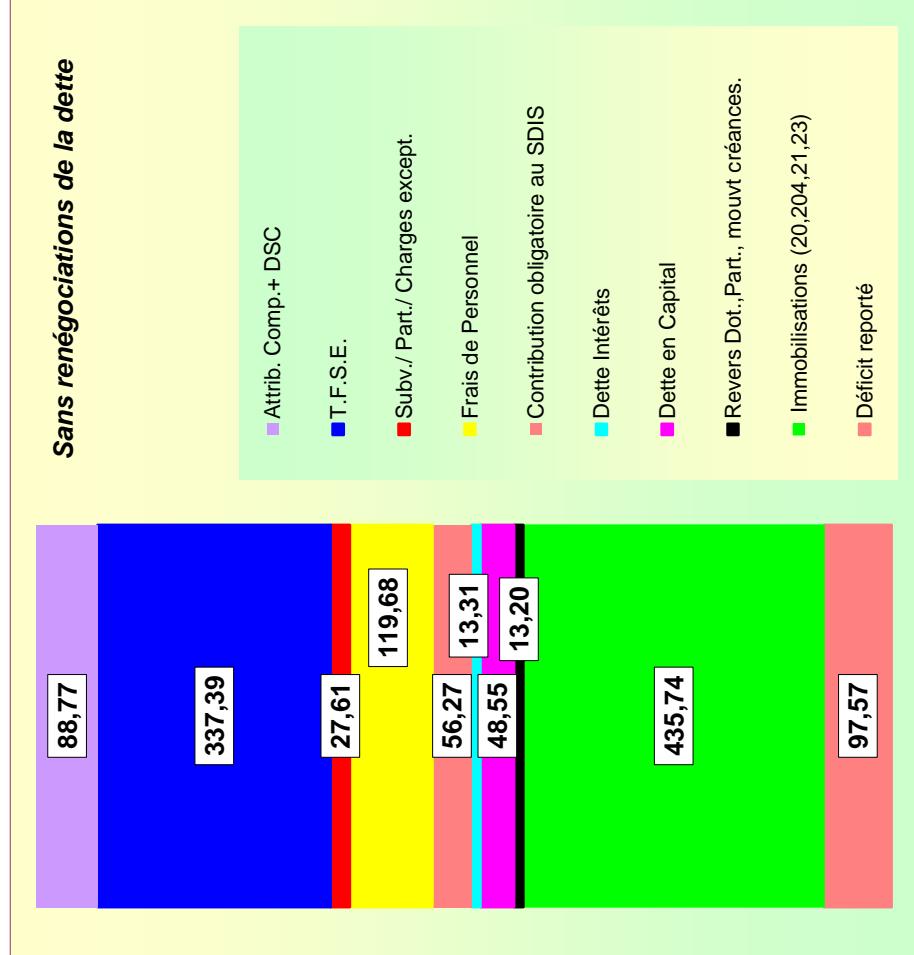
Mouvements réels



Compte Administratif 2012

Répartition Dépenses Totales Mandatées

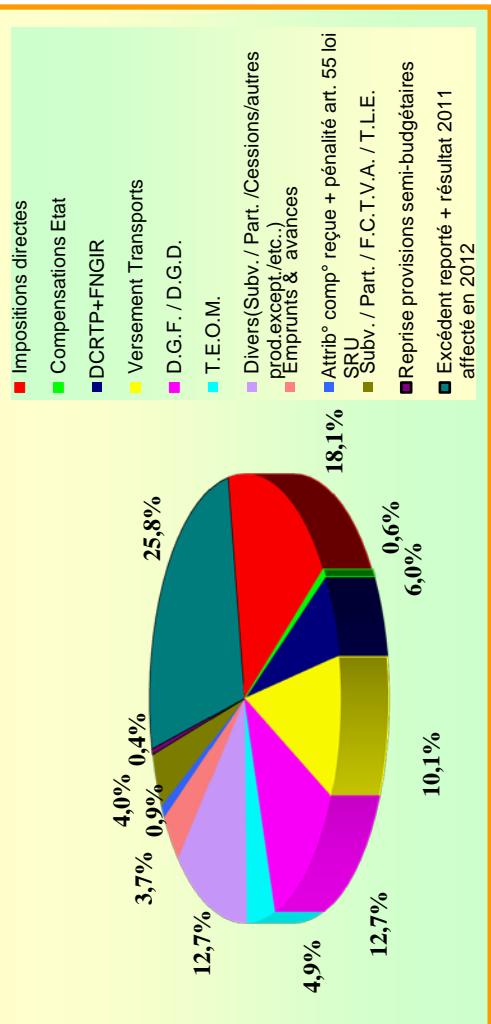
Mouvements réels



Compte Administratif 2013

Répartition recettes totales

Mouvements réels

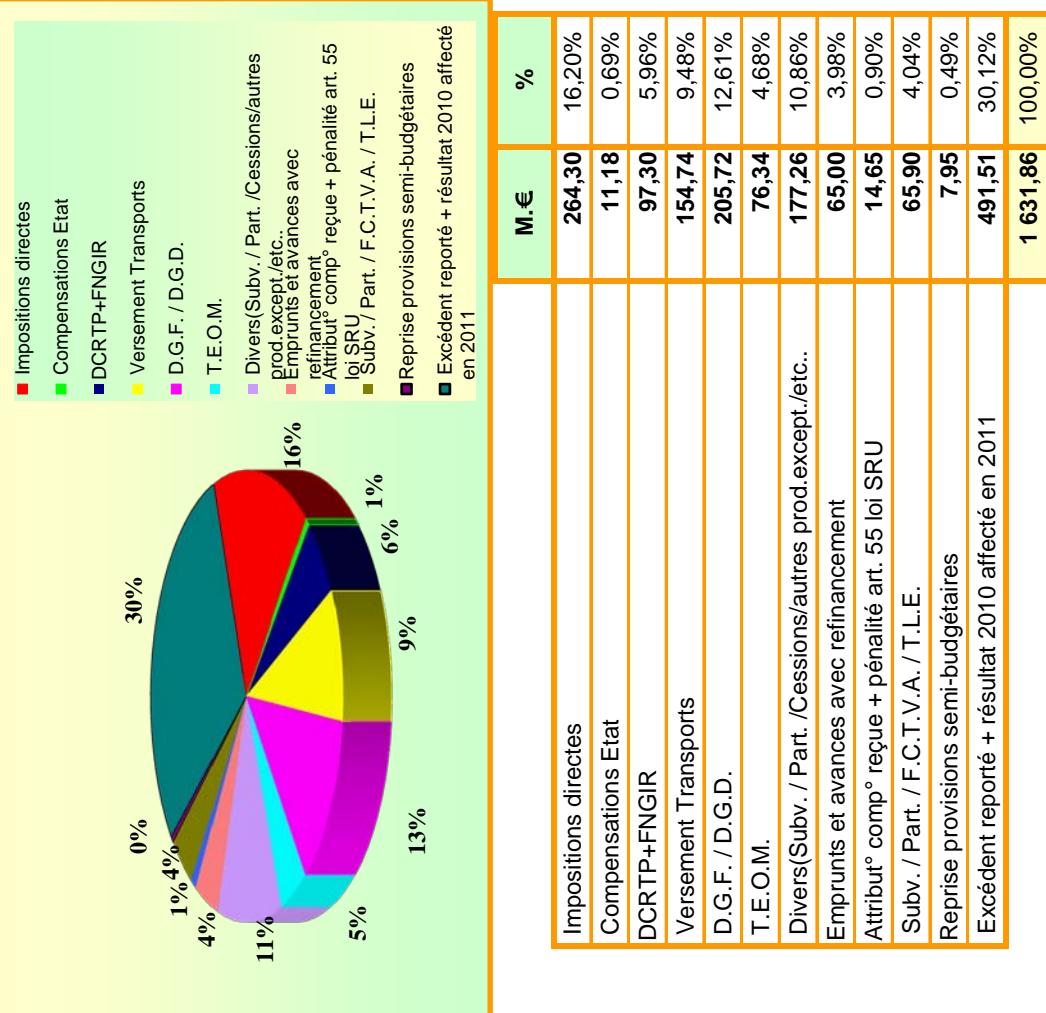


	M.€	%
Impositions directes	291,96	18,13%
Compensations Etat	10,16	0,63%
DCRTP+FNGIR	97,11	6,03%
Versement Transports	162,36	10,08%
D.G.F. / D.G.D.	203,77	12,65%
T.E.O.M.	79,19	4,92%
Divers(Subv. / Part. /Cessions/autres prod.except./etc.)	204,77	12,71%
Emprunts & avances	60,07	3,73%
Attribut° comp° reçue + pénalité art. 55 loi SRU	14,76	0,92%
Subv. / Part. / F.C.T.V.A. / T.L.E.	63,79	3,96%
Reprise provisions semi-budgétaires	6,61	0,41%
Excédent reporté + résultat 2011 affecté en 2012	415,98	25,83%
	1 610,54	100,00%

Compte Administratif 2012

Répartition recettes totales

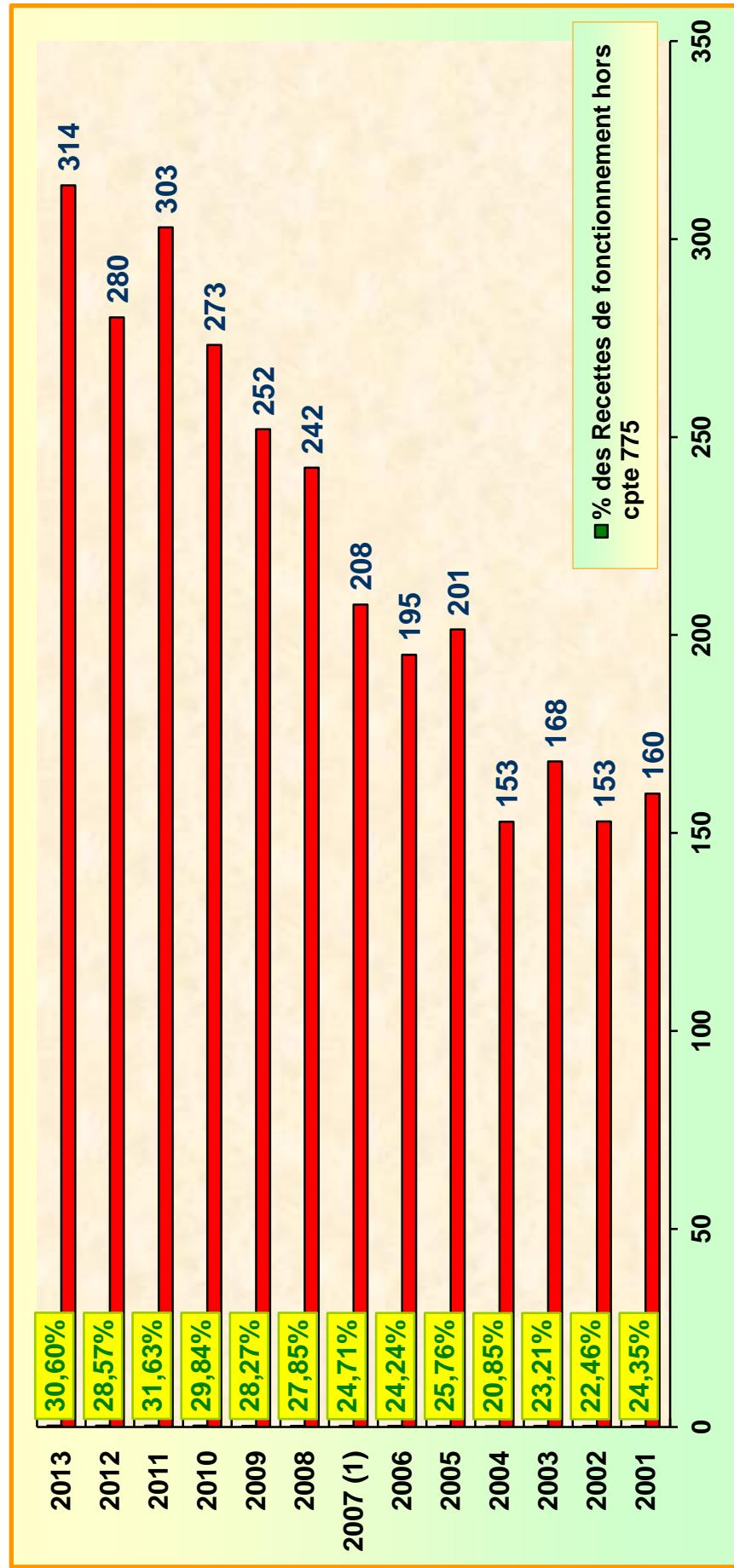
Mouvements réels



Compte Administratif 2013

Evolution de l'épargne nette (en millions d'euros)

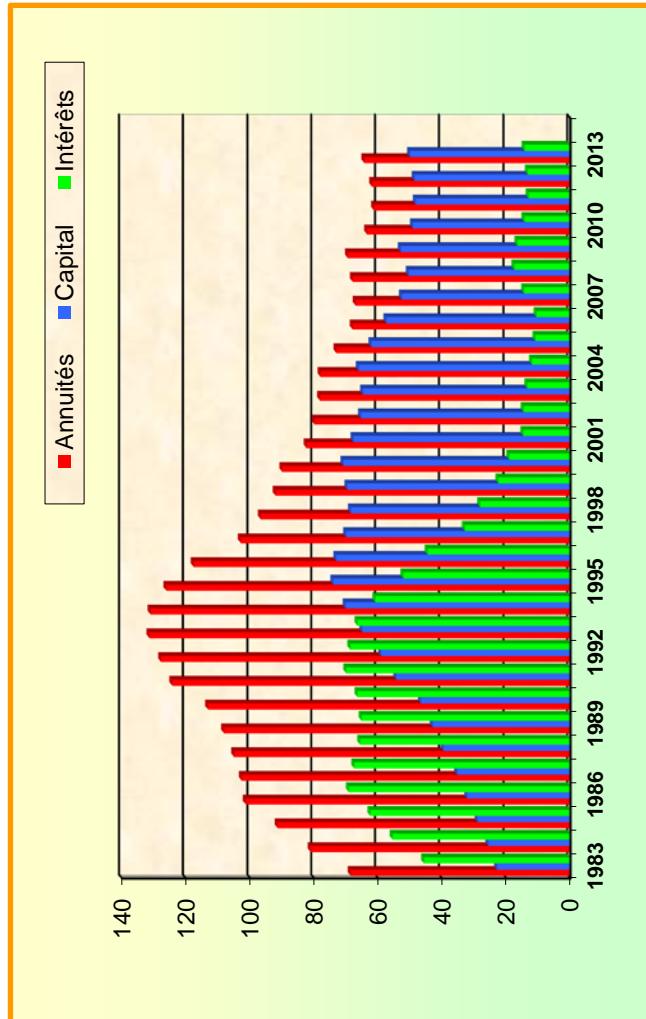
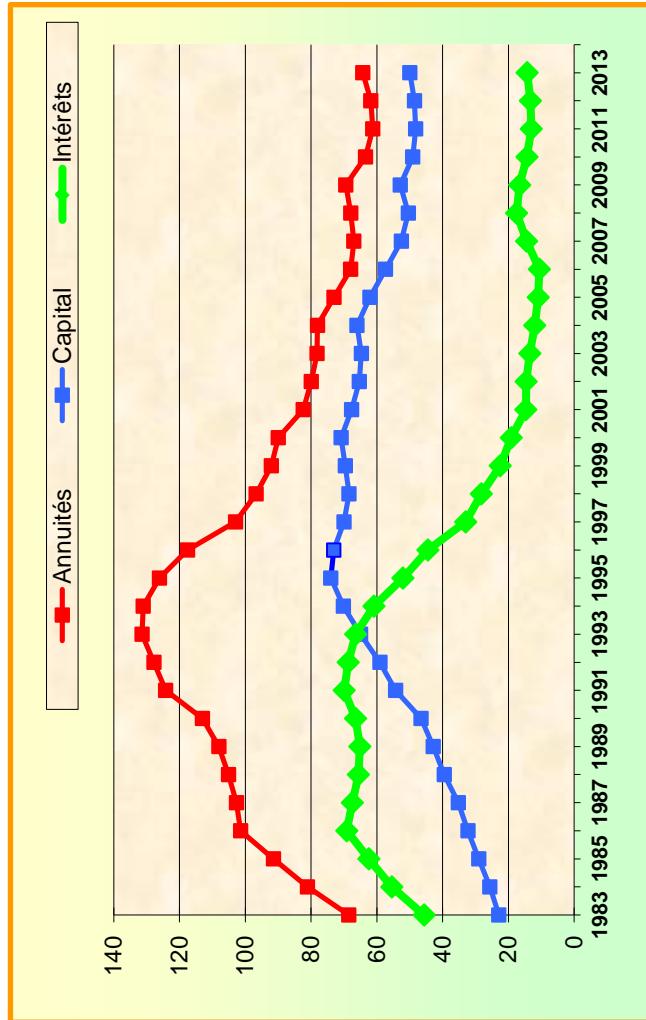
Ratio recalculés depuis 2001 pour les rendre comparables à l'année 2006 qui a vu la méthode de comptabilisation des fonds de concours et des subventions d'équipement modifiée



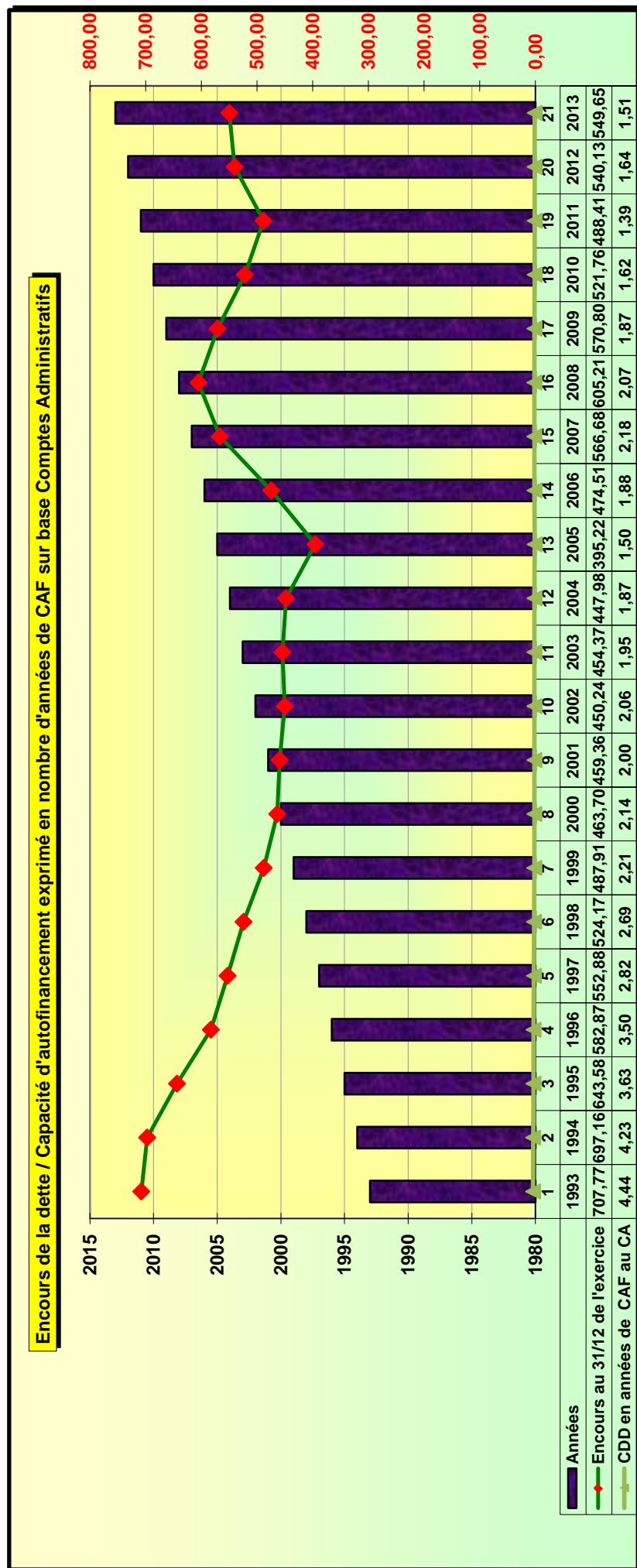
(1) Ratio calculé en neutralisant les produits de cession et en 2007, 2 produits exceptionnels (Soutien CG33 et restitution de TVA)

Compte Administratif 2013

Évolution annuelle de la dette en M.€.



Compte Administratif 2013



NB : Ratio calculé en ne tenant pas compte des fonds de concours et subventions d'équipement et à partir de 2001 neutralisation des produits de cession et en 2007 de deux recettes exceptionnelles

Délégation de compétence des aides à la pierre de l'Etat 2010-2016 Bilan financier 2013

2013 a confirmé les résultats constamment à la hausse des dernières années, avec la réalisation de 3646 agréments LLS, auxquels s'ajoutaient également 399 agréments provisoires PSLA, les deux résultats constituant un record pour le territoire communautaire.

Ces chiffres de LLS sont dans la fourchette haute des objectifs de la métropole millionnaire, et devront être stabilisés avec un regard attentif sur la répartition des produits PLUS, PLAI et PLS en leur sein. Ils répondent en tout état de cause à la délégation des aides à la pierre, et permettent d'asseoir la politique communautaire en matière d'habitat social.

I - Autorisations d'engagement 2013

L'activité d'instruction réalisée en 2013 a permis d'agrémenter 4045 logements dont 3646 locatifs, déclinés en produits financiers comme suit :

Nombre de logements	2009	2010	2011	2012	2013
Logements PLUS	1 544	1452	2043	1938	1661
Logements PLAI	369	575	711	766	905
Logements PLS dont :	443	644	524	422	1080
- étudiants		182	234	0	287
- EHPAD		146	0	0	408
- ANRU*		48	0	0	0
Logements PSLA	62	94	100	237	399
Total	2 449	2 765	3378	3363	4045

Ces opérations agréées ont généré au titre de 2013 des autorisations d'engagements à hauteur de :

Budget (k€)	2009	2010	2011	2012	2013
Etat	12 141	10 262	8 497	7 748	7 030
Communauté urbaine subventions (pour information)	11 624	18 060	24 389	23 423	23 117

Le détail des opérations avec les autorisations d'engagement correspondantes est joint en annexe 1.

II – Crédits de paiement 2013

Le bilan financier de 2012 montre un solde net en fin d'exercice de 7 642 605€ de crédits d'Etat effectivement disponibles à la Cub. Parallèlement, il convient de rappeler que les engagements restant à payer se montent à 32 898 513€ pour des programmes agréés les années antérieures et n'étant pas encore soldés.

Le tableau suivant reprend ces éléments (à fin d'exercice 2012)

Année	Autorisation d'engagement -l'Etat (B) agrément (A)	Versement de l'Etat (B)	Mandatement Cub (C)	Engagements restant à payer (A-C)	Solde crédits de paiements (B-C)
Solde précédent	48 800 275 €	30 245 799 €	17 175 182 €	31 625 093 €	13 070 617 €
2012	7 748 018 €	1 046 586 €	6 474 598 €	1 273 420 €	- 5 428 012 €
Nouveau solde	56 548 293 €	31 292 385 €	23 649 780 €	32 898 513 €	7 642 605 €

A cela s'ajoutent les 600 000€ de crédits de paiement reçus par la Cub en 2013, et identifiés comme suit :

Organismes délégants	Crédits	Montant versé lors de l'exercice
Etat	Crédits de paiement 2013 au titre de 2009	600 000,00€
TOTAL		600 000,00€

Enfin en 2013, la Cub a mandaté 4 992 661,05€ aux organismes HLM au titre des dossiers agréés les années précédentes. Ceux-ci sont répartis annuellement comme suit :

Paiements	Montant total
Paiements 2013 au titre de 2006	281 919,00€
Paiements 2013 au titre de 2007	174 538,34€
Paiements 2013 au titre de 2008	519 058,94€
Paiements 2013 au titre de 2009	1 112 021,05€
Paiements 2013 au titre de 2009 (VEFA)	218 750,00€
Paiements 2013 au titre de 2010	1 079 339,50€
Paiement 2013 au titre de 2011	930 910,62€
Paiement 2013 au titre de 2011 (PNRQAD)	193 320,00€
Paiement 2013 au titre de 2012	482 803,60€
TOTAL	4 992 661,05€

La liste des paiements 2013 figure en annexe 2 au présent compte rendu financier.

Par conséquent, à l'issue de l'exercice 2013, la situation des crédits de paiement d'Etat délégués à la Cub est la suivante :

Année	Autorisation d'engagement (A)	Versement de l'Etat (B)	Mandatement Cub (C)	Engagements restant à payer (A-C)	Solde crédits de paiements (B-C)
Solde précédent	56 548 293€	31 292 385€	23 649 780€	32 898 513€	7 642 605€
2013	7 030 200 €	600 000 €	4 992 661 €	2 037 539 €	- 4 392 661 €
Nouveau solde	63 578 493€	31 892 385€	28 642 441€	34 936 052€	3 249 944€

En termes de crédits de paiement pour l'année 2014, la Cub dispose donc d'un disponible de 3 249 944€, qui devrait, au regard des mandatements des années passées, s'avérer insuffisant pour une année complète d'exercice.

DELEGATION DES AIDES A LA PIERRE 2010-2016

Compte rendu annuel des crédits délégués

2013

Mvt	Ligne	Libellé (Versements de l'Etat)	Tiers	HT	TTC	Titre	Date
SB30131302	1	CREDITS DELEGUES ETAT AIDES AU LOGEMENT	001719	600 000,00	600 000,00	286/1213	22/07/13

DELEGATION DES AIDES A LA PIERRE 2010-2016

Compte rendu annuel des crédits délégués
2013

Mvt	Ligne	Libellé (Mandatements de la CUB)	Tiers	HT	TTC	Mandat	Date
UE21130001	1	2010/0413 BORDEAUX SAINT JAMES (PNRQAD)	001589	64 800,00	64 800,00	48/486	15/01/13
UE21130004	1	2010/0413 BORDEAUX LA PEPINIERE	001589	33 607,00	33 607,00	152/1658	24/01/13
D630090092	2	2006/0065 SF BX ATTICKES (REPORT(REPORT)	023420	1 000,00	1 000,00	305/2756	06/02/13
D630090092	3	2006/0065 SF BX ATTICKES (REPORT(REPORT)	023420	65 700,00	65 700,00	305/2756	06/02/13
D630090093	3	2006/0065 BORDEAUX LES ATTICKES((REPORT)	023420	1 000,00	1 000,00	305/2758	06/02/13
D630090093	4	2006/0065 BORDEAUX LES ATTICKES((REPORT)	023420	18 572,00	18 572,00	305/2758	06/02/13
D630090056	3	2006/0065 SF ST MEDARD CHEVALIER(REPORT)	024699	1 000,00	1 000,00	305/2759	06/02/13
D630090056	4	2006/0065 SF ST MEDARD CHEVALIER(REPORT)	024699	17 354,80	17 354,80	305/2759	06/02/13
UE21110133	2	2010/0413 AMBES RES BEAUREGARD(R(REPORT)	023374	1 000,00	1 000,00	305/2761	06/02/13
UE21110133	3	2010/0413 AMBES RES BEAUREGARD(R(REPORT)	023374	38 000,00	38 000,00	305/2761	06/02/13
UE21130013	1	2010/0413 ST AUBIN LES JARDINS DU MEDOC	024699	17 925,60	17 925,60	338/2922	08/02/13
UE21130022	1	2010/0413 MERIGNAC CAPEYRON	006623	10 083,60	10 083,60	480/4327	20/02/13
UE21130020	1	2010/0413 VILLENAVE D'ORNON LES PRELUDES	030583	9 000,00	9 000,00	480/4330	20/02/13
UE21120043	4	2010/0413 - AMBARES DOMAINE DE L(REPORT)	024699	58 013,42	58 013,42	480/4331	20/02/13
UE21130016	1	2010/0413 BLANQUEFORT ILOT DE GUYENNE	022741	38 400,00	38 400,00	480/4332	20/02/13
UE21130018	1	2010/0413 AMBES DOMAINE DE BEAUREGARD	030583	6 000,00	6 000,00	480/4334	20/02/13
D630100070	3	2006/0065 ARTIGUES RUE DE BEGUEY(REPORT)	001352	69 879,51	69 879,51	601/5100	01/03/13
D630100038	2	2006/0065 BX CRS VAILLANT(REPORT(REPORT)	001352	21 550,66	21 550,66	601/5101	01/03/13
D630100073	3	2006/0065 BX EDOUARD VAILLANT(RE(REPORT)	001352	6 726,07	6 726,07	601/5102	01/03/13
UE21120064	3	2010/0413 VILLENAVE CHEMIN DE TO(REPORT)	001352	8 079,14	8 079,14	601/5103	01/03/13
UE21120017	3	2010/0413 V.O - CHEMIN GALGON(REPORT)	001352	19 793,89	19 793,89	601/5104	01/03/13
D630100123	2	2006/0065 EYSINES MONTALIEU(REPO(REPORT)	001352	34 362,48	34 362,48	601/5105	01/03/13
D630100035	3	2006/0065 BORDEAUX ST PROJET(REP(REPORT)	000994	11 457,35	11 457,35	672/5562	11/03/13
UE21130025	1	2010/0413 SAINT MEDARD L'OREEE DU MEDOC	002972	107 541,90	107 541,90	760/6496	19/03/13
UE21120129	3	2010/0413 PAREMPUYRE RUE DE SEGU(REPORT)	001352	38 599,96	38 599,96	760/6498	19/03/13
UE21130030	1	2010/0413 - SAINT AUBIN - ALLEE DES PINS	006623	6 720,90	6 720,90	760/6500	19/03/13
UE21130035	1	2010/0413 - TALENCE RESIDENCE SANTILLANE	030767	31 950,00	31 950,00	942/8237	04/04/13
UE21130032	1	2010/0413 - V.O "COMMANDERIE DU LEYRAN"	024699	8 961,60	8 961,60	942/8239	04/04/13

DELEGATION DES AIDES A LA PIERRE 2010-2016

Compte rendu annuel des crédits délégués

2013

UE21130037	1	2010/0413 AMBES - LES RIVES DE LANSAC II	001352	56 000,00	56 000,00	979/8531	08/04/13
D630100049	3	2006/0065 V.O CHEMIN GASTON(REPO(REPORT)	000994	94 628,60	94 628,60	1081/9363	16/04/13
UE21130045	1	2006/0065 BASSENS RESIDENCE MEIGNAN II	002972	36 395,80	36 395,80	1081/9364	16/04/13
UE21130041	1	2006/0065 BORDEAUX ILOT D'ARMAGNAC	002972	29 906,90	29 906,90	1081/9366	16/04/13
D630090026	2	2006/0065 ST MEDARD CLOS DES JAL(REPORT)	024699	1 000,00	1 000,00	1081/9369	16/04/13
D630090026	3	2006/0065 ST MEDARD CLOS DES JAL(REPORT)	024699	8 972,60	8 972,60	1081/9369	16/04/13
UE21130043	1	2010/0413 SAINT MEDARD MASSENET	006623	10 083,60	10 083,60	1081/9371	16/04/13
UE21130048	1	2010/0413 MERIGNAC ZAC CENTRE	001352	42 750,00	42 750,00	1107/9642	17/04/13
UE21130047	1	2010/0413 BORDEAUX 15 RUE BUHAN (PNRQAD)	001352	10 800,00	10 800,00	1107/9643	17/04/13
UE21120167	2	2010/0413 BORDEAUX 82/83 LACHASS(REPORT)	022727	12 000,00	12 000,00	1107/9644	17/04/13
UE21120142	3	2010/0413 - BORDEAUX MAISON RELA(REPORT)	022727	126 000,00	126 000,00	1107/9645	17/04/13
UE21130049	1	2010/0413 EYSINES DOMAINE DES SOURCES	001352	36 967,80	36 967,80	1145/10089	22/04/13
UE21130052	1	2006/0065 LE TAILLAN HAMEAU DE GRAVEYRON	020531	2 884,20	2 884,20	1217/10709	29/04/13
D630100018	2	2006/0065 ARTIGUES AV. MOUNE(REP(REPORT)	002972	1 000,00	1 000,00	1270/11295	03/05/13
D630100018	3	2006/0065 ARTIGUES AV. MOUNE(REP(REPORT)	002972	61 167,30	61 167,30	1270/11295	03/05/13
UE21110085	3	S2006/0065 CENON GRAND PAVOIS (R(REPORT)	000994	14 000,00	14 000,00	1368/11956	15/05/13
D630100031	2	2006/0065 SF BX SOMME/MESTR(REPO(REPORT)	026908	1 000,00	1 000,00	1580/13898	04/06/13
D630100031	3	2006/0065 SF BX SOMME/MESTR(REPO(REPORT)	026908	68 920,00	68 920,00	1580/13898	04/06/13
D630100032	2	2006/0065 BX SOMME/MESTREZAT(REP(REPORT)	026908	1 000,00	1 000,00	1580/13899	04/06/13
D630100032	3	2006/0065 BX SOMME/MESTREZAT(REP(REPORT)	026908	45 488,28	45 488,28	1580/13899	04/06/13
UE21130058	1	2006/0065 LE HAILLAN CHEMIN LA GRAVIERE	020531	7 884,40	7 884,40	1580/13901	04/06/13
UE21110137	2	2006/0065 EYSINES CLOS DES (REPO(REPORT)	003734	1 000,00	1 000,00	1580/13903	04/06/13
UE21110137	3	2006/0065 EYSINES CLOS DES (REPO(REPORT)	003734	217 750,00	217 750,00	1580/13903	04/06/13
UE21130061	1	2010/0413 - CENON 175 CRS VICTOR HUGO	001352	13 443,90	13 443,90	1650/14551	11/06/13
UE21130063	1	2010/0413 LE TAILLAN CHEMIN DE GELES	001352	23 524,80	23 524,80	1650/14554	11/06/13
UE21120167	3	2010/0413 BORDEAUX 82/83 LACHASS(REPORT)	022727	4 800,00	4 800,00	1678/14788	12/06/13
UE21120168	2	2010/0413 SF BX 82/83 RUE LACHAS(REPORT)	022727	13 664,00	13 664,00	1678/14789	12/06/13
UE21120143	2	2010/0413 - SF - BORDEAUX MAISON(REPORT)	022727	634,50	634,50	1693/14945	13/06/13
UE21120143	3	2010/0413 - SF - BORDEAUX MAISON(REPORT)	022727	85 731,00	85 731,00	1693/14945	13/06/13
UE21120142	2	2010/0413 - BORDEAUX MAISON RELA(REPORT)	022727	1 000,00	1 000,00	1693/14946	13/06/13
UE21120142	4	2010/0413 - BORDEAUX MAISON RELA(REPORT)	022727	49 400,00	49 400,00	1693/14946	13/06/13

DELEGATION DES AIDES A LA PIERRE 2010-2016

Compte rendu annuel des crédits délégués

2013

D630090036	2	2006/0065 BORDEAUX CHARTREUSE(RE(REPORT)	002972	1 000,00	1 000,00	1733/15223	17/06/13
D630090036	3	2006/0065 BORDEAUX CHARTREUSE(RE(REPORT)	002972	60 242,17	60 242,17	1733/15223	17/06/13
D630090037	2	2006/0065 SF BORDEAUX CHARTREUSE(REPORT)	002972	1 000,00	1 000,00	1733/15224	17/06/13
D630090037	3	2006/0065 SF BORDEAUX CHARTREUSE(REPORT)	002972	110 510,00	110 510,00	1733/15224	17/06/13
UE21130066	1	2010/0413 LE HAILLAN AV DE LA REPUBLIQUE	029724	16 803,60	16 803,60	1733/15228	17/06/13
UE21130069	1	2010/0413 PESSAC KANOPE RUE DU LUC	000994	32 850,00	32 850,00	1772/15595	19/06/13
UE21130071	1	2010/0413 BORDEAUX RICHEMONT (PNRQAD)	001352	98 400,00	98 400,00	1816/16051	21/06/13
UE21130072	1	2010/0413 LE HAILLAN ALLEE DES MAGNOLIAS	002972	6 000,00	6 000,00	1865/16447	26/06/13
UE21120089	3	2010/0413 MERIGNAC LES JARDINS D(REPORT)	000994	33 607,00	33 607,00	1865/16448	26/06/13
UE21120076	3	2010/0413 - BORDEAUX RUE ALLAMAN(REPORT)	000994	19 320,00	19 320,00	1865/16449	26/06/13
UE21130074	1	2010/0413 VILLENAVE LE CARRE DES ARTS	006623	36 000,00	36 000,00	1865/16451	26/06/13
D630100123	3	2006/0065 EYSINES MONTALIEU(REPO(REPORT)	001352	79 646,82	79 646,82	1865/16453	26/06/13
UE21120004	2	2010/0413 PESSAC - RUE DU LUC(REPORT)	001599	1 000,00	1 000,00	1995/17551	09/07/13
UE21120004	3	2010/0413 PESSAC - RUE DU LUC(REPORT)	001599	34 700,00	34 700,00	1995/17551	09/07/13
UE21130076	1	2010/0413 VILLENAVE D'ORNON L'ETOILE II	000994	32 000,00	32 000,00	1997/17567	09/07/13
UE21130078	1	2010/0413 BORDEAUX GINKO ILOT B2.2 LAGO	000994	18 000,00	18 000,00	2058/18147	12/07/13
UE21130088	1	2006/0065 SAINT MEDARD LES CERILLANES II	000994	6 873,60	6 873,60	2424/21340	12/08/13
UE21130089	1	2006/0065 SAINT MEDARD SF CERILLANES II	000994	51 848,00	51 848,00	2424/21341	12/08/13
D630100154	3	2006/0065 MERIGNAC EGLANTIER(REP(REPORT)	024699	1 000,00	1 000,00	2424/21343	12/08/13
D630100154	4	2006/0065 MERIGNAC EGLANTIER(REP(REPORT)	024699	7 153,60	7 153,60	2424/21343	12/08/13
D630100129	2	2006/0065 BORDEAUX BACALAN 2(REP(REPORT)	000994	27 057,30	27 057,30	2601/23011	06/09/13
UE21130092	1	2010/0413 BRUGES LES LIERRES	001352	36 967,80	36 967,80	2601/23012	06/09/13
UE21110055	3	2006/0065 GRADIGNAN RES. NAUDET((REPORT)	024699	21 821,85	21 821,85	2601/23014	06/09/13
UE21120071	3	2010/0413 - BORDEAUX LE PETIT CA(REPORT)	000994	30 480,00	30 480,00	2812/24668	25/09/13
UE21130098	1	2006/0065 BORDEAUX LES BERGES DU LAC	024699	231 332,82	231 332,82	2812/24669	25/09/13
UE21130099	1	2006/0065 BORDEAUX SF LES BERGES DU LAC	024699	41 227,00	41 227,00	2812/24670	25/09/13
UE21130101	1	2006/0065 PESSAC LES BOREALES (42 PLUS)	000994	13 718,20	13 718,20	2829/24899	26/09/13
UE21130102	1	2006/0065 PESSAC SF LES BOREALES 42 PLUS	000994	104 080,50	104 080,50	2829/24900	26/09/13
D630090088	2	2006/0065 SF PESSAC POUJEAU 2 (R(REPORT)	000994	1 000,00	1 000,00	2829/24901	26/09/13
D630090088	3	2006/0065 SF PESSAC POUJEAU 2 (R(REPORT)	000994	17 492,00	17 492,00	2829/24901	26/09/13
D630090087	3	2006/0065 PESSAC CRX POUJEAU 2 ((REPORT)	000994	6 677,20	6 677,20	2829/24903	26/09/13

DELEGATION DES AIDES A LA PIERRE 2010-2016

Compte rendu annuel des crédits délégués

2013

UE21130108	1	2006/0065 LES BOREALES - 3 PLAI	000994	10 394,29	10 394,29	2936/25618	04/10/13
UE21130107	1	2006/0065 PESSAC LES BOREALES - 3 PLAI	000994	7 640,20	7 640,20	2936/25619	04/10/13
UE21130104	1	2010/0413 LE TAILLAN CHEMIN DE MILAVY	002972	10 083,00	10 083,00	2936/25621	04/10/13
UE21130110	1	2010/0413 BORDEAUX BAF ILOT BEAUMARTIN	000994	53 771,40	53 771,40	2963/25735	07/10/13
UE21130112	1	2010/0413 LE TAILLAN RESIDENCE CARRETEY	024699	13 443,00	13 443,00	3046/26311	11/10/13
UE21130119	1	2010/0413 GRADIGNAN RES. LE CREDENTIALE	030767	34 200,00	34 200,00	3073/26627	15/10/13
UE21130122	1	2010/0413 EYSINES RES. L'AIRIAL	002972	24 000,00	24 000,00	3122/27260	17/10/13
UE21130117	1	2010/0413 LE NAUDET A - LE DIADELPHE	024699	71 693,60	71 693,60	3122/27263	17/10/13
UE21130114	1	2010/0413 BLANQUEFORT TISCOT II	000994	12 000,00	12 000,00	3158/27661	21/10/13
UE21130124	1	2010/0413 SAINT MEDARD LES GRAVETTES	006623	10 083,30	10 083,30	3176/27878	22/10/13
UE21130126	1	2010/0413 EYSINES RUE DE LA GARE	006623	21 000,00	21 000,00	3176/27880	22/10/13
UE21130129	1	2010/0413 CARBON BLANC AV. VICTOR HUGO	006623	45 000,00	45 000,00	3294/29113	06/11/13
UE21130132	1	2010/0413 LE HAILLAN RUE HUSTIN	006623	18 000,00	18 000,00	3294/29115	06/11/13
UE21130134	1	2010/0413 EYSINES RUE RONTEAU GAILLARD	006623	21 000,00	21 000,00	3329/29321	08/11/13
UE21130136	1	2010/0413 SAINT MEDARD RES. AIRCALO	006623	27 000,00	27 000,00	3329/29323	08/11/13
D630100131	3	2006/0065 BORDEAUX BOTANICA(RE(R(REPORT)	000994	30 573,18	30 573,18	3372/29698	13/11/13
UE21110184	3	2010/0413 BORDEAUX RES BOTANICA((REPORT)	000994	1 950,00	1 950,00	3372/29699	13/11/13
UE21130145	1	2010/0413 VILLENAVE D'ORNON CLOS SARNASI	001352	18 000,00	18 000,00	3392/29888	14/11/13
UE21130150	1	2010/0413 GRADIGNAN LE DIADELPHE II	024699	8 000,00	8 000,00	3408/30222	15/11/13
D630100046	5	2006/0065 BX RES MEDOC(REPORT)(REPORT)	005367	1 000,00	1 000,00	3451/30674	20/11/13
D630100046	6	2006/0065 BX RES MEDOC(REPORT)(REPORT)	005367	35 706,05	35 706,05	3451/30674	20/11/13
D630100214	2	2010/0413 LE BOUSCAT RES ALLEES((REPORT)	006623	1 000,00	1 000,00	3451/30676	20/11/13
D630100214	3	2010/0413 LE BOUSCAT RES ALLEES((REPORT)	006623	99 338,26	99 338,26	3451/30676	20/11/13
UE21130153	1	2010/0413 MERIGNAC FJT BOURRAN	000994	72 000,00	72 000,00	3526/31391	26/11/13
UE21130069	3	2010/0413 PESSAC KANOPE RUE DU LUC	000994	41 610,00	41 610,00	3634/32409	04/12/13
UE21130159	1	2006/0065 FLOIRAC ZAC DES QUAIS	024699	84 814,34	84 814,34	3696/32927	09/12/13
UE21110135	3	2010/0413 LE HAILLAN RES TANAYS((REPORT)	024699	36 000,00	36 000,00	3696/32928	09/12/13
UE21130166	1	2010/0413 PESSAC AVENUE PASTEUR	032126	21 000,00	21 000,00	3747/33280	11/12/13
UE21110081	2	2010/0413 BRUGES TASTA ILOT B12((REPORT)	022646	1 000,00	1 000,00	3747/33282	11/12/13
UE21110081	3	2010/0413 BRUGES TASTA ILOT B12((REPORT)	022646	305 600,00	305 600,00	3747/33282	11/12/13
UE21130163	1	2010/0413 AMBARES TIA - RUE DES VERGERS	023374	67 209,30	67 209,30	3833/34213	16/12/13

DELEGATION DES AIDES A LA PIERRE 2010-2016

Compte rendu annuel des crédits délégués
2013

UE21130161	1	2010/0413 BORDEAUX ILOT DUPATY	023420	72 705,11	72 705,11	3833/34215	16/12/13
UE21130174	1	2010/0413 ARTIGUES LE MIRAIL IV	002972	24 000,00	24 000,00	3883/35080	18/12/13
D630100064	2	2006/0065 ST MEDARD RUE RAMOND(R(REPORT)	002972	1 000,00	1 000,00	3883/35082	18/12/13
D630100064	3	2006/0065 ST MEDARD RUE RAMOND(R(REPORT)	002972	230 574,00	230 574,00	3883/35082	18/12/13
UE21130191	1	2010/0413 SAINT MEDARD RS LIONEL LHOMME	000994	168 000,00	168 000,00	3883/35085	18/12/13
UE21120071	4	2010/0413 - BORDEAUX LE PETIT CA(REPORT)	000994	4 000,00	4 000,00	3883/35086	18/12/13
UE21120071	5	2010/0413 - BORDEAUX LE PETIT CA(REPORT)	000994	29 020,00	29 020,00	3883/35086	18/12/13
D630100088	3	2006/0065 BORDEAUX AV THIER(REPO(REPORT)	024699	1 000,00	1 000,00	3883/35092	18/12/13
D630100088	4	2006/0065 BORDEAUX AV THIER(REPO(REPORT)	024699	25 465,00	25 465,00	3883/35092	18/12/13
D630100087	2	2006/0065 SF BX AV THIERS(REPO((REPORT)	024699	1 000,00	1 000,00	3883/35093	18/12/13
D630100087	3	2006/0065 SF BX AV THIERS(REPO((REPORT)	024699	151 500,00	151 500,00	3883/35093	18/12/13
UE21130016	2	2010/0413 BLANQUEFORT ILOT DE GUYENNE	022741	1 000,00	1 000,00	3883/35096	18/12/13
UE21130016	3	2010/0413 BLANQUEFORT ILOT DE GUYENNE	022741	8 600,00	8 600,00	3883/35096	18/12/13
UE21130193	1	2010/0413 EYSINES VILLA FLORIDENE	023374	64 000,00	64 000,00	3883/35098	18/12/13
				4 992 661,05	4 992 661,05		